



Cinquième rapport
d'étape annuel
consolidé
du Fonds du
Programme ONU-REDD
**Rapport de l'Agent administratif
du Fonds du Programme
ONU-REDD pour la période
comprise entre le 1^{er} janvier et le
31 décembre 2013**

DOUZIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION DU PROGRAMME
ONU-REDD

7 et 9 juillet 2014
Lima, Pérou

Ce rapport a été approuvé à la douzième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.

Conformément à la décision du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, le présent document ne sera pas imprimé afin de réduire au minimum l'incidence des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les documents de la réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse www.unredd.net ou www.un-redd.org

CINQUIÈME RAPPORT D'ÉTAPE ANNUEL CONSOLIDÉ DU FONDS DU PROGRAMME ONU-REDD

DOUZIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ORIENTATION DU PROGRAMME ONU-REDD
7 ET 9 JUILLET 2014
LIMA, PÉROU



PROGRAMME
ONU-REDD



Au service
des peuples
et des nations

Rapport de l'Agent administratif du Fonds du
Programme ONU-REDD pour la période comprise
entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013

FONDS DU PROGRAMME ONU-REDD

ORGANISMES PARTICIPANTS



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Au service
des peuples
et des nations



Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

DONATEURS



Danemark



Union européenne



Japon



Luxembourg



Norvège



Espagne

Photo de couverture : « Grace Boit est une agricultrice du village de Kipilat. Elle est également un membre important de la communauté forestière d'Ainabkoi. Grace travaille comme bénévole pour soutenir les efforts en faveur de la protection des forêts. ». Forêt Mau. Photo : PNUE/Riccardo Gangle



www.twitter.com/unredd



www.youtube.com/unredd



www.facebook.com/UNREDDprogramme

Blog du Programme ONU-REDD : unredd.wordpress.com

Ce rapport a été approuvé à la douzième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
1. Introduction	5
2. État d'avancement et principaux résultats	5
2.1 État d'avancement des programmes nationaux	5
2.2 État d'avancement de l'appui aux activités nationales REDD+	6
2.3 Pays relevant des programmes nationaux	8
Bolivie (État plurinational de)	8
Cambodge	10
République du Congo	13
RDC République démocratique du Congo	14
Équateur	16
Nigéria	19
Panama	21
Papouasie-Nouvelle-Guinée	23
Paraguay	25
Îles Salomon	28
Sri Lanka	30
Zambie	32
2.4 Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015, résultats	34
MNV et suivi	34
Gouvernance	37
Engagement des parties prenantes	40
Garanties et avantages multiples	43
Économie verte	46
Connaissances	48
Secrétariat	50
2.4.1 Appui aux activités nationales REDD+ : appui spécifique aux pays	52
3. Information financière	59
4. Défis, enjeux stratégiques et opportunités du Programme	65
5. Sigles et acronymes	68
6. Définitions	70
7. Annexes	
Annexe 1 Bolivie (État plurinational de)	
Annexe 2 Cambodge	
Annexe 3 République du Congo	
Annexe 4 République démocratique du Congo	
Annexe 5 Équateur	
Annexe 6 Nigéria	
Annexe 7 Panama	
Annexe 8 Paraguay	
Annexe 9 Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Annexe 10 Îles Salomon	
Annexe 11 Sri Lanka	
Annexe 12 Zambie	
Annexe 13 Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015	

Le Programme ONU-REDD a l'honneur de présenter son rapport d'étape annuel 2013, marqué par le cinquième anniversaire du Programme et des progrès notables dans la préparation au processus REDD+. Ce rapport d'étape annuel a été restructuré, sur le modèle du bilan semestriel, dans le but de mettre davantage l'accent sur les résultats obtenus et de montrer plus clairement les liens entre les diverses modalités d'appui du Programme et les résultats concrets dans le pays concerné. Ce rapport souligne également en quoi le travail normatif du Programme ONU-REDD a soutenu le développement de stratégies nationales de REDD+ à travers des cadres sur mesure qui respectent les besoins du pays, tout en facilitant le partage de connaissances au niveau mondial et régional. L'année 2013 a été dynamique et passionnante pour le Programme ONU-REDD et les donateurs lui ont renouvelé leur confiance. Ainsi, 60 millions de dollars supplémentaires ont été apportés en 2013 au Fonds d'affectation spéciale multipartenaire (FASM) par le Danemark, l'Union européenne, le Luxembourg, la Norvège et l'Espagne. Ces contributions ouvrent la voie à de nouvelles perspectives en 2014 et à la consolidation du Programme en tant que plateforme solide devant servir d'appui au processus de préparation à la REDD+ à l'échelle mondiale. En décembre 2013, les résultats du Programme ONU-REDD incluaient l'approbation du 18ème programme national, l'achèvement de cinq programmes nationaux et l'exécution d'un appui ciblé en faveur de 28 pays. En outre, le Programme a accueilli son 49ème pays partenaire. À mesure que les pays progressent dans leurs efforts de mise en œuvre de la REDD+, ils ont accès à ses avantages financiers, environnementaux et en matière de développement.

Le Programme ONU-REDD a réaffirmé en 2013 son engagement en faveur d'une démarche transparente et inclusive, tout en encourageant les partenariats clés. L'instauration de relations de confiance est l'une des principales réalisations du Programme ONU-REDD en 2013. Elle se concrétise par le biais de l'appui aux processus de REDD+ qui impliquent une participation multipartite. L'exemple du Panama est le plus parlant à cet égard : le Programme y a considérablement investi pour aider le gouvernement à répondre de manière efficace aux préoccupations des populations autochtones et des communautés locales. Par ailleurs, le Programme a revu à la hausse le budget destiné à soutenir l'engagement des parties prenantes. Il a également mis en place un partenariat avec le Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) afin d'instaurer un appui à la gestion communautaire de REDD+ conformément aux lignes directrices du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. Alors que le Programme ONU-REDD fête son cinquième anniversaire, les progrès réalisés se traduisent également par



une capacité organisationnelle accrue pour répondre plus efficacement aux besoins des parties prenantes, grâce à une coordination interinstitutions renforcée. Les membres du personnel des organismes de l'ONU participants, en l'occurrence l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ont travaillé en collaboration plus étroite en vue d'une plus grande efficacité au niveau mondial, régional et local dans l'optique d'une unité d'action de l'ONU.

Pour le Programme, 2013 aura été également une année de réflexion et d'apprentissage à partir des expériences des années précédentes, lui ayant permis d'effectuer les ajustements nécessaires. Il sera essentiel pour le Programme de savoir s'adapter aux circonstances et aux besoins nouveaux et émergents des parties prenantes ainsi qu'à l'évolution de l'ordre du jour REDD+ mondial pour bien accompagner les pays partenaires dans leurs progrès concernant la REDD+. Les réalisations du Programme, ainsi que les défis rencontrés en 2013 et les enseignements tirés, et ceux des deux années à venir, revêtent une importance capitale alors que la stratégie du Programme ONU-REDD au-delà de 2015 se précise. Ce rapport d'étape annuel consolidé présente des éléments sur l'état actuel du Programme ONU-REDD et de la REDD+. La phase actuelle du Programme ONU-REDD touchant à sa fin, ces réalisations et enseignements tirés seront autant de jalons importants. Ils favoriseront une progression constante dans la mise en œuvre de la REDD+ et un appui renforcé à la préparation à la REDD+ dans les prochaines années.

1. INTRODUCTION

Le Programme ONU-REDD a l'honneur de présenter son rapport d'étape annuel 2013, marqué par le cinquième anniversaire du Programme et des progrès notables dans la préparation au processus REDD+. Ce rapport d'étape annuel a été restructuré, sur le modèle du bilan semestriel, dans le but de mettre davantage l'accent sur les résultats obtenus et de montrer plus clairement les liens entre les diverses modalités d'appui du Programme et les résultats concrets dans le pays concerné. Ce rapport souligne également en quoi le travail normatif du Le Programme ONU-REDD a été lancé en septembre 2008 pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités de réduction des émissions et à participer à un futur mécanisme REDD+. Le Programme tire parti du pouvoir fédérateur et des compétences spécialisées des trois organismes de l'ONU participants: la FAO, le PNUD et le PNUE. Ces organismes assument la responsabilité programmatique et financière totale de la mise en œuvre du Programme, selon leur champ d'expertise et leurs réglementations, règles et procédures financières. Le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD (le « Conseil d'orientation ») est constitué d'un large éventail de parties prenantes. Il assure la direction politique du Programme et approuve les allocations de fonds. Les fonctions de supervision et de coordination sont également assurées par le Groupe de gestion, le Groupe de la stratégie et le Secrétariat du Programme ONU-REDD, établi à Genève (Suisse), une unité interinstitutions des trois organismes de l'ONU participants.

Le bureau du FASM intervient en qualité d'Agent administratif du Fonds du Programme ONU-REDD. Le présent rapport d'étape annuel sur les succès obtenus dans le cadre du Fonds du Programme ONU-REDD couvre la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013. Il s'appuie sur les informations programmatiques et financières tirées des rapports descriptifs des programmes nationaux individuels ainsi que des contributions de la FAO, du PNUD et du PNUE et du Secrétariat du Programme ONU-REDD. Le présent rapport a été préparé conjointement par le Secrétariat et le bureau du FASM en qualité d'Agent administratif.

2. ÉTAT D'AVANCEMENT ET PRINCIPAUX RÉSULTATS

Au cours de la période examinée, les pays partenaires ont réalisé des progrès dans leur stratégie nationale de REDD+ ou dans les efforts déployés avec l'appui du Programme ONU-REDD. À travers ses principales modalités d'exécution, les programmes nationaux et « l'Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015 » (SNA), le Programme a apporté un soutien grandissant aux pays qui participent à la REDD+. L'appui technique et fonctionnel (financier ou administratif) a été fourni au niveau national, régional et mondial de manière adaptée aux besoins spécifiques de chaque pays. La situation positive en matière de

financement en 2013 a permis d'inviter de nouveaux pays à présenter des programmes nationaux et d'élargir plusieurs domaines d'activité du SNA, notamment l'appui ciblé et l'appui spécifique aux pays sur des enjeux essentiels de la REDD+, de même que l'inclusion de la gestion communautaire de REDD+ (CBR+). Le financement supplémentaire, en faveur des modalités du programme national et du SNA, a permis d'atteindre les objectifs fixés dans la *Stratégie du Programme 2011-2015* concernant le nombre de pays bénéficiant d'un appui et les progrès réalisés dans la mise œuvre de la REDD+. Le Programme a pris des décisions stratégiques lors de ses deux réunions tenues dans le courant de l'année 2013 (la 10^{ème} réunion du Conseil d'orientation PB10, les 26 et 27 juillet à Lombok en Indonésie, et la 11^{ème} réunion du Conseil d'orientation PB11, les 9 et 10 décembre à Genève en Suisse) et tout au long de l'année. Cette coordination renforcée dans le cadre du Programme a permis de résoudre les blocages dans la mise en œuvre et d'anticiper les influences extérieures. Cette année, l'accent a également été mis sur le partage des connaissances, le renforcement des capacités, les enseignements tirés et les échanges Sud-Sud dans le cadre d'ateliers, de voyages d'études, de formations, d'une plus grande activité dans les médias sociaux et de manifestations spéciales organisées pour célébrer le cinquième anniversaire du Programme.

En décembre 2013, 49 pays étaient partenaires du Programme ONU-REDD, Madagascar, la Tunisie et le Zimbabwe étant les derniers pays à l'avoir rejoint. 35 pays partenaires ont reçu un appui dans le cadre du Programme, par le biais d'une ou de plusieurs modalités parmi celles susmentionnées. Les progrès réalisés par les pays de niveau 2 ne sont pas inclus dans ce rapport dans la mesure où les activités de niveau 2 ne sont pas financées par le Fonds du Programme ONU-REDD.¹ Le Programme ONU-REDD a reçu un total de 60,9 millions de dollars de fonds supplémentaires en 2013 provenant de cinq pays/régions donateurs: le Danemark (1,8 million de dollars), l'Union européenne (11,7 millions de dollars), le Luxembourg (2,6 millions de dollars), la Norvège (42,2 millions de dollars) et l'Espagne (2,4 millions de dollars). Les fonds provenant du Danemark, de l'Union européenne, du Luxembourg et de la Norvège étaient de nouvelles contributions au Fonds, tandis que la contribution de l'Espagne avait été mise à la disposition du SNA en 2012.² De plus amples informations sont présentées dans la section 3.

2.1 ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROGRAMMES NATIONAUX

Fin 2013, le nombre de pays soutenus par le Programme ONU-REDD via les programmes nationaux s'élevait à 18 au

1 Les activités de niveau 2 correspondent aux activités financées par des sources autres que le Fonds du Programme ONU-REDD. Les activités de niveau 2 sont déployées conjointement ou séparément par les organismes participants. Elles contribuent toutefois clairement au Programme ONU-REDD global tel que défini dans la stratégie du Programme.

2 Financement de l'Espagne versé directement à la FAO et déposé par la suite auprès du Fonds d'affectation spéciale multipartenaire (FASM) en 2013 en vue de son inclusion au Fonds du Programme ONU-REDD.

total. Parmi ceux-ci, les programmes nationaux de l'Indonésie, de la Tanzanie et du Viet Nam ont été achevés et ont fait l'objet d'une évaluation indépendante. Les programmes nationaux de la République démocratique du Congo (RDC) et des Philippines ont clos leurs activités et feront l'objet d'une évaluation indépendante en

2014. Les allocations de fonds au Bangladesh et à la Colombie ont été approuvées et les deux pays intègrent actuellement les commentaires du Conseil d'orientation et des évaluations indépendantes en vue de la signature et du démarrage de leur programme national. Par le biais d'une décision intersession, le Conseil d'orientation a accordé, sur demande, à la Colombie un report de la signature de son document de programme national. En 2013, le Programme a reçu des demandes de report sans frais de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (jusqu'à fin 2015) et de la Zambie (jusqu'à fin 2014). Ces deux demandes ont fait l'objet d'une décision intersession du Conseil d'orientation. Le programme national de l'Équateur a été reporté à la fin 2014, sur approbation du Conseil exécutif du programme national (PEB). Le programme national du Panama a redémarré après la conclusion d'un accord entre l'Autorité nationale pour l'environnement (*Autoridad Nacional del Ambiente de Panamá*, ANAM) et la Coordination nationale des peuples autochtones du Panama (*Coordinadora Nacional de los Pueblos Indígenas de Panamá*, COONAPIP). Par ailleurs, la réponse de la direction à l'évaluation du programme national du Panama a inclus une demande de report sans frais.

Le financement total alloué aux programmes nationaux au 31 décembre 2013 s'élève à 73,6 millions de dollars³, dont 57,5 millions versés et 35,7 millions dépensés. S'appuyant sur les 18 programmes nationaux, une analyse initiale de l'exécution progressive indique que l'exécution moyenne est d'environ 8 % la première année, qu'elle grimpe à 32 % la deuxième année et qu'elle s'établit entre 23 % et 98 % la troisième année, en fonction du type et de la durée du programme national. Cette analyse dégage une moyenne et la situation variera évidemment d'un pays à un autre. Elle fournit toutefois une indication quant à d'éventuelles références à utiliser pour évaluer de nouvelles allocations de fonds (voir également à la partie 4 abordant les défis, les enjeux stratégiques et les opportunités du Programme).

Tous les pays partenaires du Programme ONU-REDD se sont montrés intéressés par un appui selon la modalité du programme national. Le nombre de pays soutenus via les programmes nationaux a doublé (de 9 pays pilotes à 18 pays actuellement) et cinq nouveaux pays devraient les rejoindre en 2014, sans compter l'augmentation constante du nombre de nouvelles demandes d'adhésion au Programme. Pour satisfaire cette demande, les ressources humaines et financières du Programme devront être accrues (voir également à la partie 3). Douze pays présentent actuellement leur rapport annuel,

3 En décembre 2013, le Conseil d'orientation a approuvé des allocations de fonds en faveur du Bangladesh et du SNA. Ces allocations n'étaient pas incluses au 31 décembre 2013, car les documents justificatifs n'étaient pas reçus à cette date.

dont deux (la RDC et les Îles Salomon) soumettent leur rapport final en vue de la clôture opérationnelle de leur PN.

2.2 ÉTAT D'AVANCEMENT DU SNA

L'année 2013 a consolidé le SNA en tant que modalité d'exécution pour soutenir l'action nationale à travers l'adossement aux programmes nationaux, l'appui ciblé sur demande, le développement d'approches et de lignes directrices et la gestion des connaissances. En 2013, l'appui fourni dans le cadre du SNA a été élargi dans plusieurs domaines d'activité et l'appui spécifique aux pays a été davantage privilégié. L'approbation par le Conseil d'orientation d'une révision budgétaire et du plan de travail du SNA pour 2013 lors de sa 10^{ème} réunion (PB10, tenue les 26 et 27 juin 2013 à Lombok en Indonésie) a débouché sur une allocation de fonds supplémentaire de 4,4 millions de dollars pour le renforcement de l'engagement des parties prenantes (Résultat 4 : Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent pleinement aux prises de décisions, à l'élaboration de la stratégie et à la mise en œuvre de la REDD+ au niveau national et international) suite aux recommandations du Conseil d'orientation lors de sa 9^{ème} réunion (PB9). L'appui apporté dans le cadre de la modalité du SNA en réponse aux besoins et demandes spécifiques de chaque pays a été accru, comme le montre le nombre de demandes d'appui ciblé présentées par les pays partenaires, qu'ils bénéficient ou non de programmes nationaux. Quatorze demandes ont été approuvées en 2013 (neuf d'entre elles étant présentées par de nouveaux pays et cinq provenant de pays sollicitant des montants complémentaires), ce qui porte à 28 le nombre total de pays soutenus à ce jour et à 3,8 millions de dollars le total des allocations approuvées (voir la section 2.4.1). L'adossement aux programmes nationaux a également acquis encore plus d'importance. En effet, un plus grand nombre de pays ont été invités à présenter leur document de programme national au Conseil d'orientation ou à en amorcer la mise en œuvre. Il convient de souligner que la demande d'adossement provient à la fois de pays qui mettent en œuvre un appui ciblé et de pays bénéficiant d'un programme national en cours d'exécution.

Le financement total alloué au SNA au 31 décembre 2013 s'élève à 98 millions de dollars⁴, couvrant les activités du SNA jusqu'au 31 décembre 2014. Sur ce total, 48,8 millions de dollars correspondent au plan de travail et au budget pour les activités de l'année 2014. Les dépenses cumulées au 31 décembre 2013 se sont établies à 39,2 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution global de 80 % par rapport aux 49,2 millions de dollars approuvés pour la période comprise entre le 1^{er} nov. 2011 et le 31 déc. 2013. S'inscrivant dans les efforts du Programme ONU-REDD pour mettre en œuvre un cadre de gestion entièrement axée sur les résultats,

4 Ce montant inclut l'allocation budgétaire approuvée par le Conseil d'orientation en décembre 2013. Cette allocation budgétaire n'était pas consignée dans les informations financières officielles, car le rapport du Conseil d'orientation à l'issue de sa 11^{ème} réunion (PB11) tenue en novembre 2013 a été approuvé en 2014.

le Cadre de suivi du SNA 2013-2014 a été affiné en 2013. Des paramètres relatifs aux réalisations ont notamment été développés.⁵ L'approbation par le Conseil d'orientation lors de sa 11^{ème} réunion (PB11, tenue les 9 et 10 décembre 2013 à Genève en Suisse) d'une révision budgétaire et du plan de travail du SNA pour 2014 et l'allocation d'environ 25 millions de dollars, suite aux indications des nouvelles contributions annoncées, ont été un accomplissement important en 2013. Outre l'élargissement des domaines d'activité du SNA et de l'appui spécifique aux pays, cette nouvelle allocation budgétaire a permis de lancer des activités supplémentaires axées sur le renforcement des capacités dans le cadre de l'Académie pour la REDD+ et d'intégrer les évaluations des besoins.⁶ Ces évaluations, dressées au niveau national ou régional, permettent aux pays ou groupes de pays d'identifier leurs besoins et priorités, pour mieux délimiter ensuite l'appui à recevoir de différentes sources en fonction de leur situation spécifique et des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la REDD+.

Ce rapport d'étape annuel revient sur les principaux résultats de 2013. Il décrit dans un premier temps les réalisations et les progrès des pays dotés de programmes nationaux, puis dresse ce même bilan en fonction des domaines d'activité ou résultats du SNA.⁷ Les pages consacrées au programme national incluent également les résultats obtenus via l'apport d'un appui ciblé, dans le cadre du SNA, pour montrer comment ces deux modalités se complètent dans un pays donné.⁸ Le rapport d'étape annuel aborde également la mise en œuvre, l'exécution financière, les défis rencontrés, les opportunités qui se présentent pour les relever, les enseignements tirés ainsi que les enjeux stratégiques à prendre en compte dans la programmation future. La transition vers la prochaine phase du Programme, au-delà de 2015, y est également évoquée.

Des informations plus détaillées figurent également dans les rapports par pays (annexes 1 à 12), dans les rapports relatifs au Cadre de suivi 2013-2014 du SNA et dans le tableau financier du SNA (annexe 13). Le rapport d'étape annuel et ses annexes sont disponibles également sur le serveur GATEWAY du bureau du FASM (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CCF00>). Celui-ci fournit des données en temps réel, issues du système comptable du bureau du FASM, relatives aux contributions des donateurs, aux budgets du programme et aux montants transférés aux organismes de l'ONU participants. Cet outil garantit la prestation efficace des services de gestion des fonds. Il facilite en outre le suivi et la notification vers le système de l'ONU et ses partenaires du FASM.

5 Objectifs, indicateurs, situations de référence, moyens de vérification et risques.

6 Voir l'appel à propositions relatif aux évaluations des besoins envoyé aux membres du Conseil d'orientation et aux observateurs le 22 avril 2014 par le Secrétariat du Programme.

7 Le bilan par pays des programmes nationaux mentionné dans les sections du rapport consacrées au SNA fait référence à l'appui (adossement, etc.) financé dans le cadre du SNA.

8 De même, le bilan par pays des programmes nationaux mentionné dans les sections du rapport consacrées au SNA fait référence à l'appui (adossement, etc.) financé dans le cadre du SNA.

Responsabilité et transparence - Bureau du FASM GATEWAY

L'outil GATEWAY fournit des informations financières, un aperçu du portefeuille du bureau du FASM ainsi que des renseignements détaillés sur les Fonds individuels (y compris leur objet, leur gouvernance, leur structure et des documents clés). En facilitant l'accès à un nombre croissant de comptes rendus et de rapports financiers, ainsi que des documents de projets connexes, l'outil GATEWAY constitue et conserve une importante base de connaissances institutionnelles. Il encourage par ailleurs le partage et la gestion des connaissances entre les différents organismes de l'ONU et leurs partenaires de développement, contribuant ainsi à la cohérence et à l'efficacité du développement au sein des Nations Unies.

« LE PROGRAMME ONU-REDD EN RÉSUMÉ » AU 31 DÉCEMBRE 2013



Nombre de Pays partenaires :

49 – dont 35 bénéficient d'un appui technique ou fonctionnel (financier/administratif) par le biais de programmes nationaux et de modalités de SNA.



Nombre de pays bénéficiant de programmes nationaux :

18



Montant total approuvé pour les **programmes nationaux** :

73,6 millions de dollars

Total des dépenses cumulées pour les programmes nationaux :

35,7 MILLIONS DE DOLLARS



Montant total approuvé⁹ pour le **SNA** :

49,2 millions de dollars

Total des dépenses cumulées pour le SNA :

39,2 MILLIONS DE DOLLARS



Nombre de pays bénéficiant d'un appui ciblé :

28



Montant approuvé :

3,8 MILLIONS DE DOLLARS

9 Le montant total approuvé pour le SNA au 31 décembre 2013 s'élève à 98 millions de dollars. Sur ce montant, 49,2 millions de dollars se rapportent aux fonds approuvés pour la période comprise entre le 1er nov. 2011 et le 31 déc. 2013. Les 48,8 millions de dollars restants se rapportent au montant approuvé au titre du plan de travail et du budget 2014. Les fonds approuvés pour le SNA incluent également US\$ 613 695 apportés par le gouvernement espagnol et versés directement au PNUÉ au titre des activités du SNA.

BILAN

Le programme national de l'État plurinational de Bolivie (Bolivie) a été signé en octobre 2010. La Bolivie a ensuite demandé à ce que le programme soit plus étroitement aligné sur ses politiques et positions les plus récentes en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Par conséquent, il a été décidé lors de la neuvième réunion du Conseil d'orientation, les 26 et 27 octobre 2012, de préparer et de présenter une version révisée du plan de travail et du budget. Les premières versions ont été rédigées entre janvier et mars 2013. Elles ont été présentées le 27 mars 2013 pour retour d'information et recommandations à un atelier de validation national réunissant des représentants de plusieurs institutions publiques, organisations autochtones, mouvements sociaux, ONG et agences de coopération bilatérale.

La Bolivie a soumis son programme national révisé (résultats, plan de travail élargi et budget) à la fin mai 2013, conformément au « mécanisme conjoint d'atténuation et d'adaptation pour la gestion intégrale et durable des forêts et de la planète terre » (MCMA)¹⁰. L'objectif était de renforcer les capacités nationales afin de mettre en œuvre des actions de surveillance et de réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts. Au deuxième semestre, plusieurs réunions de préparation et de coordination ont été organisées pour poursuivre et démarrer le programme national révisé.

Il a été déterminé que l'une des priorités pour contribuer à la réalisation du MCMA consistait à soutenir la création d'un registre des projets de gestion et de conservation des forêts.

Le programme national travaillera également avec les parties prenantes les plus concernées pour constituer un Groupe national de surveillance des forêts et mettre au point un système national de surveillance des forêts (SNSF), ainsi qu'une plateforme de diffusion en ligne permettant d'améliorer la transparence et de mettre les informations utiles à la

¹⁰ « Mecanismo Conjunto de Mitigación y Adaptación para el Manejo Integral y Sustentable de los Bosques y la Madre Tierra »



Vue aérienne des forêts boliviennes, près de Cobija. Photo : Serena Fortuna

disposition des parties prenantes. Des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités seront également déployées pour élaborer des cartes actualisées des forêts, de la déforestation et de l'utilisation potentielle des forêts.

Au cours de la première année de mise en œuvre, une étude sera réalisée pour évaluer la situation, les coûts, les avantages, les possibilités et la meilleure utilisation d'un inventaire forestier national en Bolivie et pour estimer en particulier sa contribution aux activités d'atténuation et de surveillance des forêts. En fonction des résultats de cette étude, une assistance technique sera mise en place pour aider à la conception ou à l'amélioration des méthodes de pilotage de l'inventaire.

DÉFIS

Le principal défi est né de l'évolution de la position de la Bolivie concernant le processus REDD+. Le gouvernement a demandé de modifier les objectifs, le champ d'application et les activités du programme national pour le cantonner aux activités les plus techniques en lien avec le SNSF et l'assistance technique connexe de la FAO. Le Conseil d'orientation en a été rapidement informé et un dialogue intense

s'en est suivi avec le gouvernement. Il a abouti à la nouvelle planification du programme, de son budget et de la participation des organismes des Nations Unies. À noter également qu'en 2012 et 2013, le pays a procédé à une révision majeure de ses institutions et autorités chargées de l'environnement et des forêts. Le programme national sera aligné sur celles-ci dès qu'elles seront validées. Pendant cette période, les énergies des acteurs les plus concernés se sont concentrées sur cet effort national, ce qui limitait les possibilités de lancer des programmes et des initiatives. Bien que le programme national soit désormais harmonisé avec le contexte de la Bolivie, ses positions et ses visions concernant les changements climatiques et que l'on observe une forte mobilisation des homologues nationaux principaux, il ne faut pas perdre de vue que des élections générales seront organisées dans le pays en octobre 2014. Elles pourraient influencer sur la composition des homologues, susciter un besoin de se réappropriier le programme national et entraîner de ce fait des retards dans la mise en œuvre.

Compte tenu de ce qui a été accompli jusqu'à présent, la mise en œuvre du programme national ne pourra démarrer

qu'à la mi-2014, lorsqu'un coordinateur aura été nommé auprès de l'Autoridad de la Madre Tierra afin de mettre en place des actions et de recruter le personnel technique. Dans cette optique, il est à prévoir qu'un prolongement du programme national jusqu'à la fin 2016 devra être envisagé (sans coût supplémentaire), afin d'accorder un délai suffisant pour la mise en œuvre et le renforcement des capacités. Le pays pourra ainsi pérenniser les résultats du programme et en tirer profit.

PERSPECTIVES

La version révisée du programme national, approuvée en 2013, est parfaitement adaptée aux politiques et priorités

actuelles du pays, notamment pour ce qui est du MCMA.

Dans les années à venir, le programme national aura pour but de soutenir la Bolivie sur un plan stratégique afin qu'elle transforme ses intentions politiques en matière de surveillance des forêts en programmes, projets et mesures administratives mis en œuvre de manière concertée avec les parties prenantes nationales les plus concernées. C'est un élément de viabilité essentiel, qui nécessitera que le programme s'adapte aux besoins et au rythme des différentes parties prenantes.

Dans sa version révisée, le programme

LE PROGRAMME NATIONAL EN CHIFFRES



Cumul des dépenses
US\$ 140 063

national se concentre, à la demande du gouvernement, sur une série d'éléments techniques. Cette optique a été adoptée afin de faciliter les résultats techniques du programme, qui alimenteront des décisions politiques fondées sur les faits et permettront à la Bolivie de fixer des objectifs contribuant à la réduction du taux élevé de déforestation (environ 300 000 ha/an) et de l'exploitation forestière illégale.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

- Bien que le cadrage préliminaire et l'élaboration du programme national aient été réalisés avec le concours des parties prenantes, la nécessité de réviser le document de projet en profondeur a confirmé l'importance de prévoir suffisamment de temps et d'espace, mais aussi de veiller à la consultation détaillée et à la collaboration des gouvernements et des autres parties prenantes pour préparer les documents avant leur remise pour approbation.
- Cela a également rappelé l'importance de tenir compte des critiques, désaccords et modifications possibles des politiques et orientations nationales lors de la mise en œuvre. Il faut aussi veiller à ce que toutes

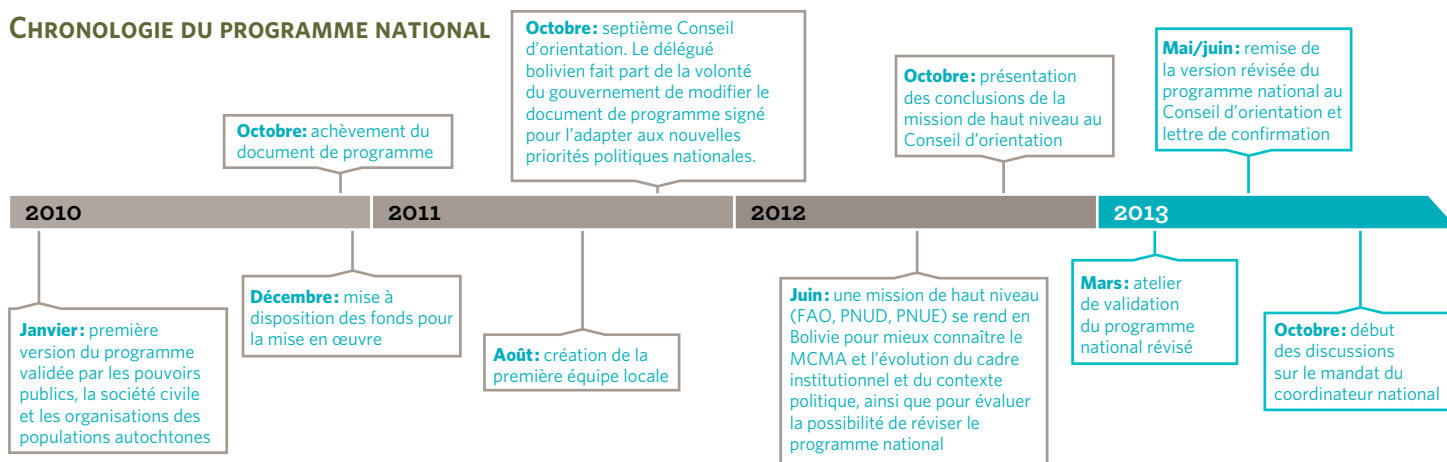
les parties disposent d'une flexibilité suffisante pour l'application des approches de gestion adaptative, dans l'optique d'ajustements éventuels, tout en respectant les grands objectifs du Programme ONU-REDD. La flexibilité, qui constitue un élément essentiel de la viabilité, suppose la confiance, l'appropriation et des systèmes adéquats pour permettre les changements nécessaires.

- La révision d'un programme national en vue de limiter son champ d'application et de modifier ses objectifs ou sa stratégie est un processus long et laborieux. Cependant, l'expérience acquise dans le cas présent pourra être utile à l'avenir, peut-être au niveau du

réaménagement ou de la réaffectation des fonds par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale multipartenaire et des trois organismes. Ce processus sera codifié dans le cadre des Lignes directrices du Programme au cas où des circonstances analogues se présenteraient.

- L'un des principaux enseignements tirés de cette expérience est la nécessité d'inscrire solidement les initiatives en faveur de la REDD+ dans des processus plus vastes et plus complets dirigés par les pays. Le gouvernement doit mettre en place ces processus pour pouvoir pleinement se les approprier et les orienter. L'appui des partenaires peut alors être dirigé là où il est le plus urgent.

CHRONOLOGIE DU PROGRAMME NATIONAL



BILAN

La préparation à la REDD+ et la future mise en œuvre de l'initiative au Cambodge sont supervisées par une équipe spéciale REDD+ réunissant plusieurs organismes. L'action de cette équipe spéciale est soutenue par le secrétariat de l'équipe spéciale REDD+, dont l'effectif a été complété grâce à l'appui du Programme ONU-REDD en janvier 2013, lors des premières réunions officielles de cette équipe spéciale. À cette occasion, les participants ont approuvé le mandat des quatre équipes techniques REDD+ chargées de prodiguer des conseils sur le contenu de la stratégie nationale dans ce domaine.

De nets progrès ont été accomplis en matière de communication avec le lancement en mai du [site Internet Cambodia REDD+](#). Des livrets, des brochures et des lettres d'information ont été élaborés et distribués. Un groupe d'ONG et d'organismes publics se réunit régulièrement pour examiner les supports de communication existants sur la REDD+ afin de repérer leurs lacunes et d'améliorer leur qualité. Un concours de dessins s'adressant aux enfants et un concert ont été organisés en novembre et en décembre sur le thème « Notre forêt, planète verte ». Des documents de sensibilisation à la REDD+ ont été distribués lors du concert, qui a attiré près de 6 000 personnes.



Concert REDD+ « Notre forêt, planète verte » organisé à Koh Pich (Diamond Island) le 14 décembre 2013. Photo: secrétariat de l'équipe spéciale REDD+

Les éléments pouvant entrer dans la stratégie nationale de REDD+ font actuellement l'objet de plusieurs analyses. Celles-ci portent notamment sur le rôle de la sylviculture communautaire dans la REDD+, sur les activités de protection des forêts menées par les pêcheries communautaires, sur les expériences existantes de partage des bénéfices au Cambodge, sur un cadre juridique de création d'un fonds pour la REDD+ et sur les correspondances entre les règles et règlements cambodgiens et les garanties de Cancún

en faveur de la REDD+. Une étude préliminaire des garanties a été réalisée et a donné lieu à une réunion technique d'une journée à ce sujet, destinée aux fonctionnaires. Une évaluation d'options a également été réalisée concernant un mécanisme de réclamation dans le domaine de la REDD+.

Deux projets pilotes ont été appuyés et un document d'orientation consacré au partage des bénéfices a été produit. Des discussions ont démarré sur les moyens d'élargir le projet en vue d'une mise en œuvre nationale ou infranationale.

Un rapport sur les systèmes de classification de l'occupation des sols et des forêts au Cambodge a été publié. Il contient des recommandations relatives à l'élaboration d'un système de classification harmonisé, répondant au consensus sur la nécessité d'harmoniser la classification.

L'inventaire forestier national du Cambodge a été préparé et présenté lors d'une consultation nationale en décembre 2013. Le processus de conception ascendant a pris acte des expériences des parties prenantes et des données d'inventaire recueillies par le projet, à l'échelle infranationale. Les résultats des équations allométriques existantes permettant d'estimer la biomasse des arbres et les stocks

GROS PLAN

Le programme national a soutenu un processus visant à garantir la participation pleine et entière de toutes les parties prenantes concernées. Il s'est attaché à créer un Groupe consultatif, composé de deux représentants de chacun des neuf groupes de parties prenantes non gouvernementales, qui se réunira régulièrement pour présenter d'une seule voix le point de vue de tous les groupes de parties prenantes et pour prodiguer des conseils à l'équipe spéciale REDD+. Quatre équipes techniques ont également été mises en place pour conseiller l'équipe spéciale. Pour créer le Groupe consultatif, il a fallu permettre aux membres de chaque

groupe de sélectionner leurs représentants. Ceux-ci ne doivent pas fonder leurs conseils uniquement sur leur propre point de vue, mais sont censés consulter leurs groupes respectifs. Un comité de facilitation volontaire a été formé pour aider à sélectionner les membres du Groupe consultatif. Une procédure spéciale de sélection des représentants des populations autochtones a été mise en œuvre dans 15 provinces. En août 2013, un atelier national de sélection des membres du Groupe consultatif a été organisé, conduisant à l'élection de 18 membres. Le Groupe consultatif s'est réuni à trois reprises en 2013.

LE PROGRAMME NATIONAL EN CHIFFRES



Cumul des dépenses :
US\$ 1,449,410



Nombre de personnes formées :
400+



Nombre de personnes mobilisées et conseillées pour l'élaboration de la stratégie nationale :
40



Superficie bénéficiant d'un pour la réduction des émissions via des subventions aux ONG :
360,000 HA

de carbone ont été publiés. La biomasse de différents types de forêts a fait l'objet de calculs estimatifs à partir des données d'inventaire existant dans la base de données. Une partie de la plateforme en ligne permettra d'afficher le plan d'échantillonnage et l'emplacement des parcelles de l'inventaire. Elle accueillera également les évaluations futures.

DÉFIS

Le programme national souffre de la lenteur du processus de décision, qui exige l'approbation de quatre personnes représentant les deux partenaires d'exécution nationaux. Le directeur et le directeur

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

- Le Programme a investi dans la création d'instances et de processus efficaces afin de garantir la participation pleine et entière de toutes les parties prenantes concernées. Un rapport intitulé *Selection Process for REDD+ Consultation Group Representatives in Cambodia* (Processus de sélection des représentants du Groupe consultatif REDD+ au Cambodge) fournit une analyse détaillée des enseignements tirés de cette démarche.
- Une fois les parties prenantes identifiées, leur niveau de connaissance et de compréhension de la REDD+ doit être évalué pour orienter les activités de sensibilisation.
- Afin d'améliorer la représentation des femmes, il est possible d'approfondir

la réflexion en définissant des quotas (pour les groupes de candidats ou pour les postes de représentants) ou en organisant des ateliers ciblant les parties prenantes féminines.

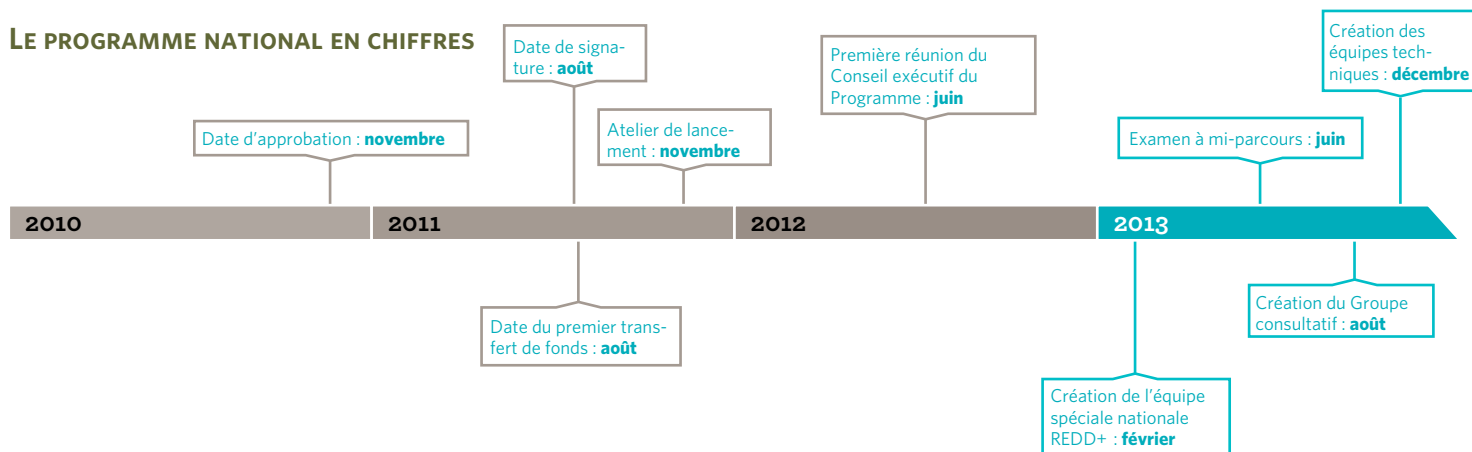
- Il est recommandé de constituer un groupe réunissant les différentes parties prenantes si l'on suit un processus d'autosélection. Ainsi ses décisions refléteront les voix de chacun et créeront un processus inclusif.
- Toutes ces mesures sont essentielles pour éviter que des informations erronées ne circulent concernant la REDD+, donnant lieu à de faux espoirs, et pour favoriser une large appropriation de la stratégie nationale de REDD+ lors de sa création.

adjoint du secrétariat de l'équipe spéciale REDD+ doivent d'abord approuver la décision, qui est alors transmise au directeur et au directeur adjoint du programme national.

L'appropriation nationale du programme n'est pas optimale, car les équipes techniques n'ont commencé leur travail qu'à la fin 2013 et l'équipe spéciale n'est en fonction que depuis quelques mois. On observe toutefois des progrès. Un

grand nombre de parties prenantes et de donateurs participant aux divers aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre de la REDD+, notamment pour les projets pilotes. L'amalgame des intérêts pour les projets de REDD+ et pour la préparation d'une initiative nationale dans le cadre de la CCNUCC crée une certaine confusion parmi les parties prenantes. Cela souligne la nécessité d'une coordination et, pour le gouvernement, de décisions claires sur l'avenir de la REDD+ au Cambodge.

LE PROGRAMME NATIONAL EN CHIFFRES



PERSPECTIVES

Le programme national entrant dans sa dernière année, la principale difficulté consiste à rassembler les différentes questions techniques abordées pour permettre à l'équipe spéciale REDD+ de formuler une stratégie nationale initiale en la matière, inspirée des conseils et des indications du Groupe consultatif et des équipes techniques. Selon le plan de travail de l'équipe spéciale, la stratégie nationale de REDD+ doit être livrée fin 2014. Le soutien du Programme ONU-REDD et du FCPF s'est organisé par étape au Cambodge, et le Fonds de partenariat pour le carbone forestier prendra le relais en 2014, une fois le programme national terminé. Cela permettra de conserver et de développer les acquis du programme pour que le Cambodge puisse passer rapidement à la phase 2 de la REDD+¹¹.

APPUI CIBLÉ:

Appui à l'organisation de l'engagement des parties prenantes en vue de l'actualisation de la R-PP nationale (voir Résultat 4 SNA, Engagement des parties prenantes). Montant approuvé:

Montant approuvé : US\$ 10 000

Statut: demande approuvée en novembre 2013. Une fois les fonds transférés, des consultations plus complètes seront organisées au sujet des fonctions du Groupe consultatif afin de compléter le programme national.

¹¹ Les phases de la REDD+ sont décrites au paragraphe 73 de la décision 1/CP.16 de la CCNUCC.

BILAN

La République du Congo (Congo) a mis en place ses structures de gestion de la REDD+ : une Coordination nationale REDD+ (CN-REDD) pour la gestion quotidienne des activités REDD+ du pays et un groupe d'experts consacré exclusivement au processus de préparation à la REDD+.

Le Cadre de concertation des organisations de la société civile et des populations autochtones sur la REDD+ (CACO-REDD+), principale plateforme d'engagement de ces organisations, a fait des avancées importantes dans sa structuration interne afin de mieux influencer le processus de la REDD+.

De nets progrès ont été accomplis en matière d'inventaire forestier national et de conception du système national de surveillance des forêts. Un groupe de travail a été créé pour chacun des trois domaines techniques du système

de mesure, notification et vérification (MNV), et tous les groupes de travail sont opérationnels.

DÉFIS

Compte tenu de la faiblesse des capacités techniques et de la complexité du système REDD+, le groupe d'experts devra jouer un rôle essentiel de direction et de coordination des grands flux de travail dans ce domaine. Il s'agira notamment de veiller à ce que les analyses sur lesquelles se fonde la préparation de la stratégie et la concertation des secteurs concernés et des parties prenantes donnent lieu à un dialogue politique de haut niveau, doublé d'un engagement en faveur de la REDD+. Pour cela, la CN-REDD devra mener plusieurs actions précises l'année prochaine.

La décentralisation de la REDD+ avance lentement. Le dialogue politique, l'assistance technique et la création d'unités décentralisées de REDD+ contribueront

GROS PLAN

Les analyses requises, qui permettent de recenser les facteurs, politiques, lois et règlements et d'estimer les tendances et les actions possibles en faveur de la REDD+, progressent convenablement dans l'objectif de rédiger un premier document de stratégie de REDD+ d'ici fin 2014. La préparation d'un rapport sur les moteurs de la déforestation suit son cours. Les actions de REDD+ sont bien alignées sur la priorité nationale, qui est d'inscrire le développement dans une stratégie d'économie écologique.

un mécanisme qui servira à l'élaboration de la stratégie en 2014. En outre, le pays doit décider de son approche stratégique pour la phase 2, une décision qui aura des conséquences sur les options techniques et sur l'appui nécessaire. Elle sera certainement influencée par l'approche territoriale soutenue par le FCPF, qui a guidé les décisions stratégiques congolaises jusqu'à présent. Le pays a de grandes ambitions dans le cadre de REDD+ et il est traditionnellement enclin à explorer les voies diplomatiques et les options politiques entourant l'économie verte et le développement durable. Malheureusement, il souffre de faibles relations avec les donateurs et d'antécédents difficiles en matière de conversion des décisions et objectifs politiques en actions concrètes.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

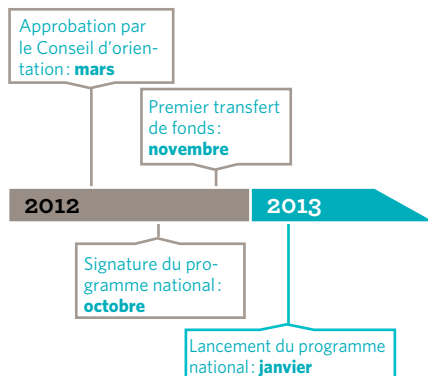
Plusieurs enseignements précieux ont été relevés :

- Il existe de solides connaissances et une grande expérience dans le secteur forestier du pays, cette capacité méritant d'être pleinement exploitée lorsque le Congo élaborera ses politiques et outils de REDD+. Toutefois, l'initiative ne se limitant pas au seul secteur forestier, le programme s'efforcera de recenser et

d'appuyer les experts des différents domaines d'activité afin de parvenir à une masse critique de capacités au Congo.

- Outre le processus consultatif et les nombreuses analyses, un dialogue politique multisectoriel de haut niveau est nécessaire, au sein du gouvernement et avec les partenaires internationaux, pour réaliser un programme de REDD+ viable.

CHRONOLOGIE DU PROGRAMME NATIONAL



à impulser un élan politique en faveur de l'initiative, après les difficultés rencontrées pour explorer des solutions intéressantes et prendre les décisions nécessaires concernant les dispositifs institutionnels.

PERSPECTIVES

Le Congo dispose d'un couvert forestier considérable, offrant un fort potentiel pour la REDD+. Il est crucial de concevoir une stratégie REDD+ solide, fondée sur le dialogue politique avec le soutien des partenaires financiers internationaux, pour concrétiser ce potentiel. Le pays compte sur le programme national pour fournir

LE PROGRAMME NATIONAL EN CHIFFRES

Cumul des dépenses
US\$ 241 417

Personnes formées
7 PROFESSIONNELS ET 13 JEUNES EN FORMATION

BILAN

Le programme national de la République démocratique du Congo (RDC) a été finalisé en décembre 2013. Le succès de sa mise en œuvre a dépassé les attentes et les objectifs initiaux. Le pays a sensiblement avancé dans la préparation d'un mécanisme de REDD+ et a déjà entamé la transition vers les investissements et la mise en œuvre de l'initiative. L'objectif et les résultats ont été entièrement atteints. Une évaluation finale externe est prévue en 2014 afin d'orienter les prochaines étapes et de collecter informations, enseignements et accomplissements.

DÉFIS

Les dispositions institutionnelles relatives à la transition de la préparation à la mise en œuvre de la REDD+ doivent encore être définies, ce qui pose des difficultés. En particulier, on ne dispose d'aucune expérience réelle sur les moyens de soutenir au mieux une transition institutionnelle de la préparation vers la mise en œuvre, notamment parce que ces deux phases devraient se chevaucher pendant quelques temps.

De plus, l'engagement financier insuffisant en faveur de la mise en œuvre de la REDD+ nuit à la crédibilité de la

GROS PLAN

Le pays enregistre de nets progrès concernant les principaux éléments et exigences relatifs à la préparation à la REDD+, qui sont pour la plupart conformes au Cadre de Varsovie pour la REDD+ adopté fin 2013 par la CCNUCC.

En premier lieu, une solide stratégie nationale de REDD+ a été validée par le Conseil des ministres et présentée à la communauté internationale lors de la Conférence. Elle comporte une vision nationale holistique et des objectifs quantifiés, des options stratégiques de REDD+ quantifiées pour remédier aux facteurs directs et sous-jacents de la déforestation, ainsi que le cadre de mise en œuvre associé. Cette stratégie se fonde sur un dialogue politique intersectoriel et avec les partenaires internationaux.

Un Fonds national REDD+, conçu en concertation avec le gouvernement et les donateurs, a été mis en place. Un système national de surveillance des forêts (SNSF) a été créé, ainsi qu'une plateforme en ligne favorisant la transparence et l'accès public aux données. Un scénario de référence national de niveau intermédiaire a également été arrêté.

Par ailleurs, la RDC a entamé des travaux sur des standards REDD+ nationaux préliminaires et sur un cadre de gestion environnementale et sociale s'appuyant sur une évaluation stratégique systématique des effets et avantages sociaux et environnementaux associés aux différentes options de REDD+. Enfin, une procédure d'accréditation et un registre des projets et initiatives de REDD+ ont été créés.

communauté internationale promouvant l'initiative. La RDC continue de négocier avec les donateurs pour financer la mise en œuvre de sa stratégie nationale. De nombreux efforts y sont consacrés sur le plan politique et technique et auprès des parties prenantes.

PERSPECTIVES

Le succès du programme national cède la place à la mise en œuvre de la stratégie nationale de REDD+, qui jouera un rôle important dans le maintien et l'avancement des résultats obtenus par le programme. Le gouvernement a entamé un dialogue en vue de la mobilisation de ressources financières considérables pour permettre la mise en œuvre de la stratégie nationale. Cette action demande du temps et engendre des incertitudes dans le pays.

Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé à intégrer cinq indicateurs supplémentaires: 1) finalisation du package-R; 2) adoption d'un plan national d'utilisation des terres; 3) avancement de la réforme agraire; 4) ajout de normes de REDD+ dans les secteurs miniers et pétroliers; 5) entrée du Fonds national REDD+ de RDC dans la matrice de gouvernance économique qui définit le cadre de coopération avec le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et les autres partenaires financiers internationaux. Les cinq indicateurs ont déjà été adoptés et le ministère des Finances participe directement au soutien et au suivi de la mise en œuvre et de l'avancement de la REDD+.



Empiètement agricole sur une zone forestière. Rubare, Nord-Kivu, à la lisière du Parc National des Virungu. Photo: Bruno Hugel

LE PROGRAMME NATIONAL EN CHIFFRES



Cumul des dépenses
US\$ 6 951 720



Événements universitaires
consacrés à REDD+ en RDC
2



Nombre de personnes formées
PLUS DE 1 000

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Plusieurs enseignements ont été tirés de ce programme national solide :

- La création d'une équipe technique très spécialisée chargée de faire avancer le processus de REDD+ s'est révélée être une disposition institutionnelle efficace, car elle garantit le respect des délais en matière d'activités et la maximisation des synergies.
- L'attention accordée à l'élaboration de la stratégie nationale de REDD+

et à la création du SNSF a permis d'organiser les différents flux de travail et priorités. Le pays s'est efforcé d'aller au-delà des approches classiques de conservation des forêts et de recenser les différents types de mesures et réformes politiques de transformation, tels que l'aménagement du territoire, susceptibles de favoriser la REDD+. Ces réformes et mesures politiques ont été intégrées à la stratégie nationale de REDD+ et au premier plan d'investissement.

APPUI CIBLÉ :

Appui visant à i) réduire les risques de corruption dans le processus REDD+ ; ii) évaluer l'égalité entre les sexes et les problèmes y afférents dans le cadre des options stratégiques de l'initiative REDD+ ; et iii) soutenir l'identification des domaines de réforme juridique en vue de mettre en œuvre et d'appuyer l'initiative. (Voir Résultat 2 SNA, Gouvernance)

Montant approuvé: US\$ 90 000

Principaux accomplissements :

- Le décret ministériel relatif au processus d'approbation des projets de REDD+ a été révisé en plusieurs étapes à la suite d'une réunion

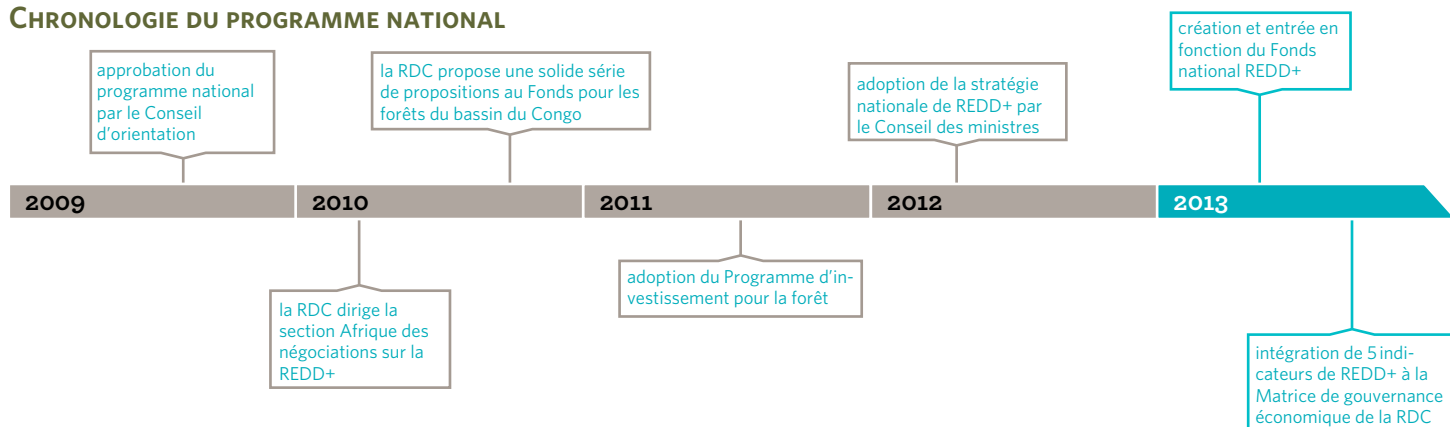
d'experts tenue le 30 juillet 2013. Les réformes proposées ont été validées lors d'un atelier organisé le 26 novembre 2013. La feuille de route des réformes juridiques et réglementaires a été finalisée. La CN-REDD, le WFF, le FPP, CI et le CODELT ont participé à ces processus, ainsi que les ministères de l'Environnement, des Finances, des Affaires foncières et de l'Agriculture, le Fonds forestier national, la Fédération des entreprises du Congo, la Fédération des industriels du bois, la société civile et le secteur privé.

- Une démarche de réflexion participative sur l'égalité des sexes

dans le processus national de REDD+ a été lancée afin de relever les meilleures pratiques des secteurs stratégiques. Les conclusions ont été intégrées à une analyse des disparités entre les sexes dans le domaine de la REDD+, dont l'ébauche devrait être finalisée et validée au premier trimestre 2014.

- Les activités de lutte contre la corruption ont été provisoirement suspendues, la priorité étant accordée à la création du Fonds national REDD+, qui est en préparation. Toutefois, les mesures de lutte contre la corruption du mode d'emploi du Fonds ont été résumées dans une [publication](#).

CHRONOLOGIE DU PROGRAMME NATIONAL



BILAN

Dans l'ensemble, le programme national conjoint d'ONU-REDD en Équateur (programme national) a soutenu de manière positive la préparation nationale à la REDD+ sur le plan des cadres politiques et techniques.

L'année 2013 a été la plus fructueuse en termes de mise en œuvre technique et financière depuis le lancement du programme. En 2013, le programme national a atteint 50 % de mise en œuvre cumulée selon les indicateurs établis par le gouvernement équatorien¹².

Le programme national a appuyé les principaux éléments du système national de surveillance des forêts (SNSF) du ministère de l'Environnement. Par exemple, des données justificatives ont été reçues pour compléter la première évaluation nationale des forêts, l'évaluation de la précision des estimations précédentes du taux de déforestation et l'estimation du nouveau taux de déforestation pour 2008-2012. Les techniciens du ministère se sont formés sur des thèmes tels que le développement de nouvelles équations allométriques et d'un système de détection

¹² Le gouvernement équatorien surveille l'ensemble des projets et programmes mis en œuvre sur son territoire. Le système de suivi s'intitule « gestion par résultats » (GPR). Depuis janvier 2014, le programme national de l'Équateur adresse ses rapports officiels à ce système, tous les résultats obtenus en 2012 et 2013 y ayant également été intégrés. Le programme national a adopté des obligations de suivi pour les rapports mensuels et annuels afin d'harmoniser le format des rapports. En effet, le Programme national prépare plus de six rapports destinés aux organismes d'exécution et au gouvernement.



Équipe mesurant la biomasse des arbres et prélevant des échantillons pour des estimations complémentaires du carbone. Photo: Armando Quichán

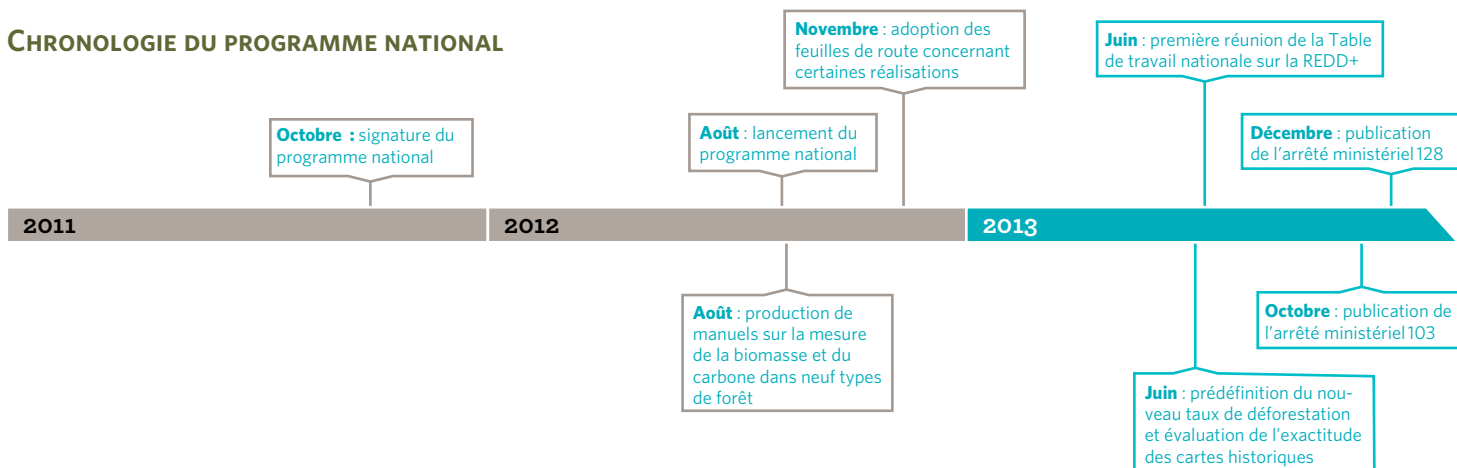
des variations du couvert forestier, ou la programmation et la personnalisation du site Internet du Système unique d'informations sur l'environnement (SUIA) en Équateur. Concepts et processus ont été unifiés en vue de l'inventaire des GES dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et des autres modes d'utilisation des terres, avec le soutien du programme de renforcement des capacités sur les faibles émissions (LECB) du PNUD et des ressources de la FAO pour le suivi et l'évaluation des émissions de GES.

Un document intitulé « Guide des exigences et procédures relatives aux processus de consultation et de négociation

pour la mise en œuvre des activités ou projets de REDD+ dans les territoires autochtones¹³ » a été élaboré avec l'aide du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Cinq réunions ont été organisées dans le cadre de la Table de travail nationale sur la REDD+, constituée de représentants des différents secteurs de la société civile, y compris les populations autochtones et les membres des communautés forestières. D'autres

¹³ En espagnol: « Guía de requisitos y procedimientos para el proceso de consulta o negociación para la implementación de actividades o proyectos REDD+ en tierras o territorios de comunidades, comunas, pueblos y nacionalidades indígenas, montubias, afro-ecuatorianas y otros colectivos que dependen de los recursos de los bosques para su subsistencia ».

CHRONOLOGIE DU PROGRAMME NATIONAL



LE PROGRAMME NATIONAL EN CHIFFRES



Cumul des dépenses :
US\$ 2 367 129



Nombre de personnes formées :
1 235



Nombre de personnes formées sur la REDD+ et les changements climatiques :
570



Nombre d'ateliers de formation :
12



Nombre d'actions de consultation et collecte d'informations :
37



Nombre de notes d'information et de documents diffusés :
49



Nombre de documents rassemblés dans la bibliothèque virtuelle :
94



Nombre de parties prenantes enregistrées dans la base de données REDD+ :
422



Estimation des coûts d'opportunité et de mise en œuvre de la REDD+ :
11 PROVINCES

mécanismes de conseil et de participation ont été mis en avant pour produire des contributions techniques, ce qui a permis à la société civile de participer à la production de données destinées au programme national de REDD+. Pour soutenir les efforts de communication, le programme national a lancé un site Internet, [Programa Nacional Conjunto ONU-REDD-Ecuador](#), et produit des formations et des animations pédagogiques venant s'ajouter aux notes d'information.

La première série de modèles de

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

- Le document initial du programme national était trop ambitieux. Les plans annuels sont le meilleur outil de gestion adaptative fourni. Les équipes d'exécution ont reçu des pouvoirs suffisants.
- Pour pérenniser les espaces de participation à différents niveaux, il est important d'établir des liens formels entre ces espaces. Le fait de disposer d'informations exactes sur les aspects débattus par les participants dans les différents espaces améliore l'échange d'informations, favorise l'autonomisation et renforce l'appropriation par les participants.
- Compte tenu de l'existence de différents instruments internationaux

concernant les garanties de la REDD+, il est utile d'appliquer un processus d'harmonisation pour extraire les meilleurs principes de chaque instrument en fonction du contexte national.

- La création d'accords relatifs au champ d'application de la mise en œuvre de la REDD+ dans un pays donné est une première étape indispensable de la phase de préparation. Cela doit passer par un processus participatif incluant les principales parties prenantes, mais aussi les décideurs clés, pour éviter des changements arbitraires à l'avenir.

déforestation a été élaborée. Ils serviront à la mise au point d'un instrument de hiérarchisation des zones réservées à la REDD+ en Équateur. Les capacités du ministère de l'Environnement relatives aux problèmes d'analyse spatiale ont été renforcées grâce à trois actions de formation consacrées à l'amélioration des cartes à mesure de l'obtention d'informations mises à jour.

Une méthode d'analyse des coûts et avantages de la REDD+ et d'évaluation de ses effets externes (avantages connexes) a été élaborée à partir des données recueillies au niveau infranational. Les coûts provisoires d'opportunité et de mise en œuvre des activités potentielles de REDD+ ont été estimés. Un outil permettant aux décideurs d'estimer les coûts d'opportunité a été mis au point.

Un soutien a été accordé à l'ébauche d'un cadre méthodologique pour la création d'un système d'information sur les garanties (SIG) des activités de REDD+ qui soit conforme à la décision 1/CP.16 de la CCNUCC. Les avantages potentiels de ces activités sur le plan social et environnemental ont été répertoriés et hiérarchisés, et un cadre national des principes et critères relatifs aux garanties de la REDD+ a été mis au point à la suite des progrès

enregistrés par l'initiative Standards sociaux et environnementaux de REDD+.

La conception du premier système de distribution des fonds en faveur de la REDD+ a été encouragée, ouvrant la voie aux négociations avec les « Pionniers de la REDD ». Le ministère de l'Environnement a également reçu un appui technique pour la création d'un Fonds REDD+ intégré au Fonds national pour l'Environnement, dont l'évaluation est en cours. Par ailleurs, des discussions ont été ouvertes sur la possibilité pour le secteur privé de participer aux activités de REDD+.

DÉFIS

L'interface et la coordination entre les secteurs et les parties prenantes demeurent des problèmes de taille dans la phase de préparation du programme national. Des réunions sectorielles ont été organisées avec les techniciens et les groupes de producteurs pour discuter des options de REDD+ disponibles. La conclusion du programme national en 2014 pose d'importantes difficultés concernant la détermination des éléments saillants en vue d'une mise en œuvre plus efficace de l'initiative. De plus, le problème du transfert et de la rétention des capacités, des équipes et des informations au sein du ministère de

GROS PLAN

Le cadre politique prévu pour la mise en œuvre de la préparation de la REDD+ a progressé grâce à l'appui fourni pour la rédaction de l'arrêté ministériel 033 (relatif aux directives pour la mise en œuvre de la REDD+ en Équateur). Ces progrès ont été renforcés par la préparation de quatre autres arrêtés ministériels, dont deux ont été publiés : l'arrêté ministériel 103 (relatif au système d'enregistrement et à la désignation des activités et projets de REDD+) et l'arrêté ministériel 128 (sur les normes applicables au « Guide de consultation dans les territoires autochtones »). Les deux autres sont en cours de révision par le ministère de l'Environnement. Ils portent sur la mise en place d'un système d'information sur les garanties et sur les directives relatives au financement de la REDD+ dans le pays.

l'Environnement subsiste. Pour garantir l'institutionnalisation des résultats du Programme, une stratégie de suppression progressive du programme national sera rédigée dans le cadre de la transition du pays de la phase de préparation à la REDD+ à celle de mise en œuvre d'activités axées sur les résultats.

PERSPECTIVES

La phase de conclusion du programme national en Équateur donnera l'occasion d'analyser de manière détaillée et constructive les éléments à prendre en compte pour la transition vers la mise en œuvre de la REDD+. Cette analyse doit intégrer les aspects techniques (au même titre que les aspects politiques, institutionnels et sociaux) pour que l'Équateur soit véritablement prêt à mettre en œuvre des activités axées sur les résultats dans un contexte de diversité des sources de financement international. Cette analyse permettra d'alimenter les futures discussions entre le ministère de l'Environnement et les donateurs potentiels. En

outre, nous espérons qu'elle permettra à la REDD+ de se positionner comme un instrument de financement plausible qui contribuera à l'évolution de l'orientation du pays en matière de développement, compte tenu des objectifs nationaux spécifiés dans le Plan national pour le bien-être de l'Équateur.

La décision du ministère de l'Environnement de démarrer la mise en œuvre de la REDD+ en Équateur en 2014 continue de constituer un défi de taille, mais c'est également une de ses meilleures chances. La transition de la préparation à la mise en œuvre de la REDD+ pourrait s'effectuer progressivement. Il pourra s'avérer nécessaire de maintenir l'appui à la préparation pendant les premières étapes de la mise en œuvre pour garantir une mise en œuvre effective, à la fois fonctionnelle et conforme à ce qui a été mis en place.

BILAN

Le programme national a connu une période de lancement plus longue que prévu. Cependant, la mise en œuvre a commencé. Le Nigéria a été sélectionné pour organiser la première évaluation participative de la gouvernance (EPG)¹⁴ de la région Afrique. Une démarche d'engagement multipartite a donné le coup d'envoi de ce processus.

Grâce aux contributions et à l'appui de l'équipe du Programme ONU-REDD, une proposition de préparation à la REDD+ (R-PP) a été élaborée. Elle a été accueillie favorablement à l'échelle internationale. Le Nigéria est en bonne voie pour mobiliser 3,8 millions d'USD issus du Fonds de partenariat pour le carbone forestier, ce qui permettrait au pays d'étendre la REDD+ à deux autres États. Plusieurs

¹⁴ Le Nigéria avait ciblé d'autres activités d'appui qui avaient été approuvées, avant d'opter pour une utilisation des fonds du programme national aux fins des activités de l'EPG.

GROS PLAN

Au vu de la structure fédérale du pays, le Nigéria s'est efforcé d'harmoniser sa double approche en matière de REDD+ : un cadre national associé au cadre pour l'État du Cross River (État pilote de l'EPG).

Le Nigéria a fourni un travail très apprécié en qualité de coprésident du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD en 2013, qui lui a valu des commentaires positifs de la part des organismes participant au Programme, des représentants de pays et des membres du Conseil en général.

Le Nigéria a su mobiliser un soutien financier supplémentaire en faveur de la REDD+ : l'État du Cross River, pilote de l'initiative et membre de l'équipe spéciale du gouverneur Forêts et changements climatiques (GCF), a été **subventionné par le Fonds GCF** en vue de renforcer ses capacités dans le domaine des inventaires du carbone forestier. La mise en œuvre sera effectuée conjointement avec Winrock International. Le Nigéria a également été retenu comme pays pionnier dans le pilotage de la gestion communautaire de REDD+.

ateliers sur l'analyse spatiale des garanties et sur les avantages multiples ont été organisés.

Les structures nécessaires à la mise en

œuvre des activités de mesure, de notification et de vérification (MNV) ont été créées. Un nouveau laboratoire de télédétection/GIS a été construit. L'équipement nécessaire au laboratoire et à l'inventaire



Formation sur la mesure du carbone forestier. Photo: Ntun Nkwam, Commission forestière

LE PROGRAMME NATIONAL EN CHIFFRES



Cumul des dépenses
US\$ 423 149



Nombre de participants aux formations et aux actions sur la gouvernance, les garanties et les avantages multiples de la REDD+

30



Nombre de personnes formées aux méthodes de MNV et de surveillance des forêts

30

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

La conception du programme REDD+ du Nigéria est l'illustration d'une structure complexe à laquelle participent deux échelons du gouvernement (fédéral et étatique), chacun étant autonome dans ses décisions. La distance entre le secrétariat du programme national, installé à Abuja, et le personnel du projet à Cross River a créé quelques problèmes de communication et de logistique, mais une méthode efficace a été mise au point pour favoriser la cohésion entre les niveaux fédéral et étatique. La mise en œuvre d'un programme tel que la REDD+ pourrait poser des difficultés

en l'absence d'un cadre politique, de gouvernance et de décision propice. Les pays fédéraux qui souhaitent suivre cette voie devront redoubler d'efforts au niveau des structures gouvernementales centrales et décentralisées pour dialoguer et coopérer sur les différents axes de travail et assurer ainsi la cohérence du processus national de REDD+. Le Nigéria a investi beaucoup d'efforts institutionnels dans la création d'une approche conjointe fédérale-étatique en faveur de la REDD+.

du carbone forestier a été déterminé et acheté en fonction des résultats de l'étude préliminaire sur la MNV. Un expert national en MNV a été recruté.

Un examen des études sur l'occupation des sols et l'utilisation des terres par le passé a été réalisé. Il a conduit à l'élaboration d'une recherche sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts basée sur des informations spatiales explicites.

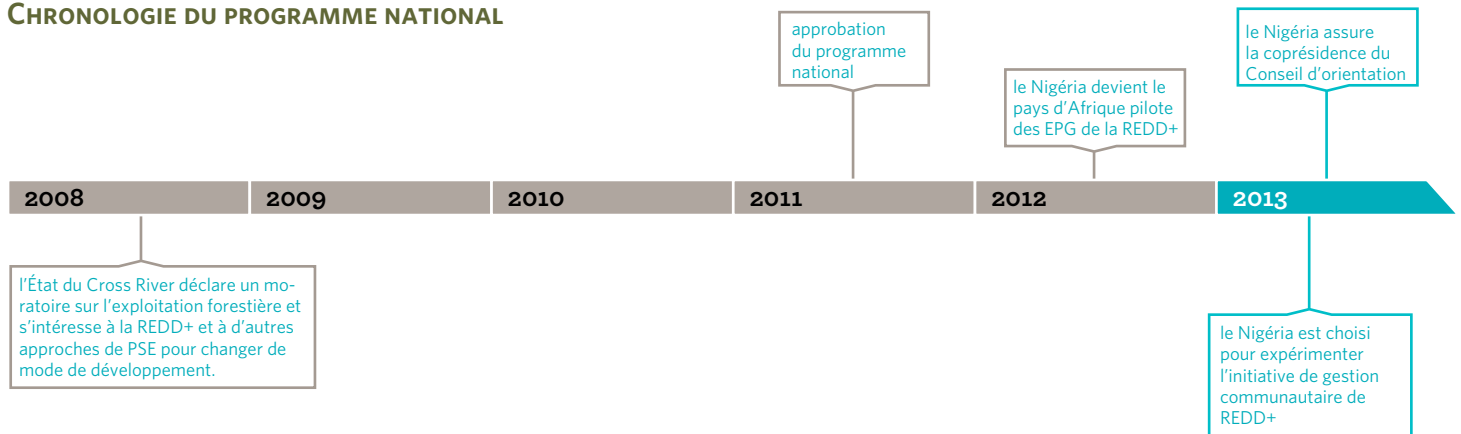
DÉFIS

La mise en œuvre du programme national rencontre des retards en raison du processus de lancement plus long que prévu. Le Comité directeur ne s'est réuni qu'au deuxième trimestre 2013. De plus, il a fallu du temps et des formations pour que l'équipe nationale de REDD+ puisse adopter et intégrer les procédures de financement et de mise en œuvre du Programme ONU-REDD pour passer à la modalité de mise en œuvre nationale et renforcer ainsi l'appropriation nationale à long terme. Malgré ces retards, une étroite coopération s'est mise en place entre le gouvernement fédéral d'Abuja et celui de l'État du Cross River afin d'assurer la cohérence et la réussite de la double approche en matière de REDD+.

PERSPECTIVES

En 2014, le pays lancera à l'échelon fédéral une initiative diplomatique dédiée à la REDD+ et aux changements climatiques et se concentrera sur la création de la stratégie de REDD+ de l'État du Cross River. L'initiative diplomatique servira à définir l'approche nationale et la philosophie nigériane dans le domaine de la REDD+, tout en renforçant l'influence de l'Afrique dans les négociations internationales en la matière. L'action menée dans l'État du Cross River permettra de définir une approche méthodologique pour l'élaboration des stratégies et politiques de REDD+ qui pourra servir de modèle aux autres États.

CHRONOLOGIE DU PROGRAMME NATIONAL



BILAN

Le programme national conjoint du Panama a été révisé en 2013. La Coordination nationale des peuples autochtones du Panama (*Coordinadora Nacional de los Pueblos Indígenas de Panamá*, COONAPIP) s'étant retirée du programme national initial en raison de l'insuffisance des garanties, une enquête approfondie et une évaluation du programme ont été réalisées. Plusieurs mesures correctives ont ensuite été mises en œuvre.

Les réalisations définies dans les activités de la stratégie nationale de REDD+ ont été les plus rapides à avancer. Parmi les plus notables, citons l'achèvement des modèles pour l'IFN et l'inventaire des gaz à effet de serre, la collecte de données sur le terrain et l'exécution d'une évaluation diagnostique qui ont été intégrées au plan de renforcement des capacités, ainsi que la mise au point d'une nouvelle carte haute résolution du couvert forestier et de l'utilisation des terres en 2012. Cette carte comprend un nouveau système de classification et de définition, avec les mesures de carbone correspondantes.

Les analyses réalisées concernant les moteurs de la déforestation et les politiques pour les contrer ont permis de mieux comprendre la dynamique de l'utilisation des terres qui conduit à la conversion des forêts. De même, les avantages sociaux et environnementaux des forêts et leur

GROS PLAN

La reprise du dialogue avec les populations autochtones, la reformulation du programme national en collaboration avec la COONAPIP et l'approbation ultérieure, par le Conseil d'orientation, d'un prolongement sans frais du programme national jusqu'en juin 2015 constituent les temps forts de 2013, ainsi que ses principaux défis. Cela a non seulement permis au programme national de concentrer son attention et ses ressources sur les réalisations cruciales pour sa continuité et son succès, mais cela a également contribué à la conclusion d'un accord entre l'Autorité nationale pour

l'environnement (Autoridad Nacional del Ambiente, ANAM) et la COONAPIP concernant un programme commun sur l'environnement dépassant le cadre de la REDD+. Le fait que l'ANAM ait dirigé ce processus s'est révélé un facteur clé de cet accomplissement.

Autre grande réussite : l'obtention d'un large éventail de réalisations en vue de l'élaboration future d'une stratégie nationale de REDD+. Ces réalisations permettent au programme national de mener à bien ses opérations pendant les 18 mois restant dans des conditions propices à la définition d'une stratégie nationale et d'un plan d'action connexe.

utilisation ont été répertoriés et cartographiés. Des projections de la déforestation ont été entreprises selon différents scénarios de développement. Enfin, les domaines d'intervention prioritaires du programme de REDD+ ont fait l'objet d'estimations préliminaires.

Le Comité national de REDD+ a été créé, ainsi que des sous-comités consacrés à des questions précises. Des progrès ont été enregistrés dans le processus de consultation en vue d'élaborer une stratégie nationale de REDD+, avec la mise en commun de perspectives et visions diverses.

Une étude exhaustive du cadre juridique existant a été réalisée, une attention particulière étant accordée aux lacunes qui pourraient surgir lors de la création des programmes consacrés à la REDD+ et à la propriété du carbone. Les résultats de cette étude ont fait l'objet de débats entre diverses parties prenantes, telles que le gouvernement, la société civile, les populations autochtones et les organismes des Nations Unies. Ces consultations ont permis d'identifier des options précises en vue de la création d'un programme de REDD+ au Panama. Elles ont également servi à garantir la distribution équitable des avantages générés par le programme national.

DÉFIS

Le retrait de la COONAPIP du programme national, suivi du lancement d'une enquête indépendante sur les faits allégués, a constitué la plus grosse difficulté. Ces événements ont été suivis par une évaluation transparente du programme national afin de procéder à des ajustements satisfaisants pour toutes les parties. Une autre difficulté consistait à rétablir le dialogue avec les populations autochtones. Toutefois, cette démarche a été couronnée de succès, ce qui a permis de réintégrer la COONAPIP dans le programme national et dans le prolongement du programme jusqu'en juin 2015.



Séance de validation des cartes. Photo: Programme national conjoint du Panama

LE PROGRAMME NATIONAL EN CHIFFRES



Cumul des dépenses :
US\$ 3 041 890



Nouvelle date de fin :
JUIN 2015



Superficie totale des forêts en 2012 :
4 666 096 HA



Superficie des forêts matures en 2012 :
37%

Le programme national a également rencontré plusieurs difficultés techniques et de mise en œuvre lors de sa tentative d'obtenir des réalisations de grande qualité, notamment celles envisagées pour la communication et l'élaboration d'une proposition de « stratégie de participation et de consultation » fondée sur un dialogue ouvert. Ces difficultés incluaient : i) la disponibilité d'experts nationaux et régionaux, ii) la nouveauté et la complexité de la REDD+, qui exige une démarche d'apprentissage par la pratique, et iii) l'absence de jeux de données primaires spécifiques. Les homologues nationaux et les équipes des Nations Unies ont dû débattre et repenser toutes les réalisations au fur et à mesure de leur conception. De même, des obstacles méthodologiques, techniques et de capacités sont apparus au moment de la recherche

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

La mise en œuvre du programme national a donné lieu à des enseignements précieux pour le Panama et, plus généralement, pour le Programme ONU-REDD dans son ensemble. Pour les organismes des Nations Unies participants, il est important que les procédures administratives intègrent le degré de flexibilité requis par un programme de ce type. De plus, le caractère irremplaçable de la direction assurée par le gouvernement en tant que facteur de réussite a été démontré de manière éclatante lorsque l'ANAM a pris en main le dialogue avec la COONAPIP et résolu les questions en suspens. Grâce à cette intervention,

le programme national a surmonté un obstacle majeur. Par ailleurs, les réclamations formulées par les populations autochtones à l'encontre du programme national ont fait ressortir la nécessité de définir clairement les modalités de participation, les mandats et les attentes pour toutes les parties prenantes participant au programme national et, par extension, au processus de REDD+. La nécessité de respecter les dates clés et de répondre aux attentes des donateurs ne doit pas pousser le programme national à continuer avant d'avoir trouvé un terrain d'entente sur ces questions.

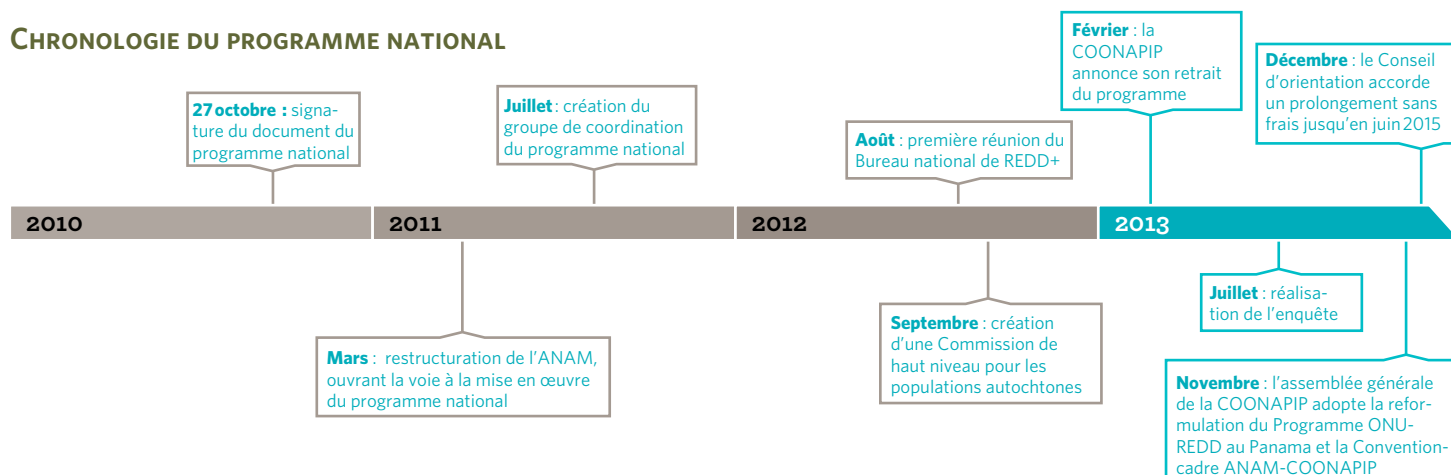
des contributions de base pour la stratégie : options de conception, avantages, coûts, analyse juridique, conception de l'inventaire et nouvelle carte du couvert forestier.

PERSPECTIVES

Les conclusions de l'enquête, les recommandations de l'évaluation, les résultats des délibérations et le processus d'autoévaluation étaient liés au retrait de la COONAPIP du programme national. Cependant, ce processus a permis de reformuler les objectifs et les réalisations de manière à mieux refléter les capacités du programme national. Il a également conduit à l'émergence d'une nouvelle stratégie en matière de participation et de consultation des parties prenantes.

Ces changements visent à atteindre les objectifs clés du programme national, y compris l'élaboration d'une stratégie nationale de REDD+ et la promotion d'un débat sur la conservation et l'utilisation durable des forêts à l'échelle nationale. La consolidation et la préservation de ces conclusions dans un contexte politique en pleine évolution (élections en 2014) constitueront une priorité pour l'équipe, au même titre que la progression dans la mise en œuvre d'une stratégie de REDD+.

CHRONOLOGIE DU PROGRAMME NATIONAL



BILAN

Après un départ lent, lié à l'instabilité politique et à des retards dans le recrutement du personnel, la mise en œuvre des activités a connu une nette accélération en 2013. En raison des retards, le Conseil exécutif du programme (PEB) a demandé un prolongement de deux ans jusque fin 2015.

L'élaboration du premier IFN multifonctionnel de Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) a sensiblement progressé en 2013. L'un des résultats majeurs obtenus est l'accord des parties prenantes sur une méthodologie en deux temps : une première étape fondée sur une évaluation de l'utilisation des terres par télédétection, puis une seconde phase consacrée aux inventaires sur le terrain. Une évaluation de l'évolution de l'utilisation des terres au fil du temps a été réalisée dans le cadre de la première phase de l'IFN. Ces données contribueront à la définition des NER/NR.

Une première version des « Directives nationales concernant le consentement

GROS PLAN

L'Autorité des forêts de PNG (PNGFA) a lancé, avec l'appui du Programme ONU-REDD, le processus d'élaboration du premier inventaire forestier national (IFN) multifonctionnel du pays. Dans ce cadre, un atelier multipartite de conception méthodologique a été organisé et des experts en botanique ont été formés à l'identification des espèces, ce qui a permis de démarrer la première des deux phases de l'IFN en évaluant l'utilisation des terres nationales à partir des données de la télédétection. Un logiciel libre et gratuit, fonctionnant comme un module d'extension de Google Earth, Open Foris Collect Earth, a été utilisé à cet effet. Une fois mis en œuvre, l'IFN permettra à la Papouasie-Nouvelle-Guinée de présenter à la CCNUCC, dans le cadre de son inventaire des gaz à effet de serre, des rapports sur les données nationales produites concernant les émissions et les suppressions dans le secteur de l'utilisation des terres et de la foresterie.

préalable, donné librement et en connaissance de cause» (CPLCC), soutenue par l'expert sur l'engagement des parties prenantes du PNUD, a été réalisée à partir des remarques recueillies lors des visites sur le terrain dans trois provinces et lors des réunions de consultation organisées à Port Moresby et sur l'île de Manus. Ces réunions ont permis de rassembler des experts des administrations, des institutions universitaires et de recherche, des ONG consacrées à l'environnement et aux questions sociales ainsi que du secteur privé. Le public sera invité à formuler ses commentaires sur la version définitive au premier semestre 2014.

Le « Manuel de sensibilisation et de formation à la REDD+ », un manuel axé sur les projets qui avait été élaboré par le Bureau du changement climatique et du développement de PNG (OCCD), a été révisé dans une optique davantage centrée sur la programmation et enrichi des récents développements dans le domaine de la REDD+ (telles que les directives de CPLCC). Le manuel de formation révisé a été lancé lors d'un atelier de consultation provincial qui s'est tenu à Manus en novembre. Les nombreux commentaires reçus ont contribué à cette nouvelle version. Conçu comme un document évolutif, le manuel sera révisé dès que les changements opérés dans le domaine des politiques relatives aux changements climatiques et des activités connexes justifieront sa mise à jour.

DÉFIS

La coordination entre la PNGFA et l'OCCD, les deux organismes d'exécution du programme, a été difficile. Dans le cas des activités dirigées par la FAO, le conseiller technique partage son temps entre les bureaux des deux organismes et organise régulièrement des réunions pour rassembler les homologues en vue de discuter de la mise en œuvre. Compte tenu de l'emploi du temps chargé et des nombreuses demandes des agents publics, il était crucial de surmonter cet obstacle. Le manque d'effectifs et les restructurations internes de l'OCCD ont également gêné la gestion du programme par le gouvernement.

Le retard pris dans le recrutement du conseiller technique, dû aux procédures



Agents forestiers publics assistant à une formation sur le logiciel d'évaluation de l'utilisation des terres de la FAO, Open Foris Collect Earth. Photo: M. Hitofumi Abe

administratives et d'immigration, a ralenti les activités dirigées par la FAO relatives à l'élaboration d'un système national de surveillance forestière (SNSF) pour la REDD+. Ces activités, qui portent essentiellement sur un inventaire forestier sur le terrain et sur l'élaboration des outils de détection et d'analyse, ont été reportées à fin 2013.

Les activités opérationnelles et d'achat du programme progressent lentement en raison de problèmes au niveau de l'expédition de l'équipement en PNG. La présence de personnel sur place devrait grandement faciliter la coordination des activités quotidiennes avec les homologues du gouvernement et améliorer l'efficacité des activités opérationnelles et d'achat.

La question de la sécurité des agents publics et du personnel du programme reste importante dans le pays, la sécurité étant une préoccupation majeure dans les centres urbains et sur les sites. La situation est suivie de près, et le programme collabore avec d'autres organismes des Nations Unies et des homologues gouvernementaux pour limiter l'exposition aux risques liés à l'exécution des activités du programme.

Sur le plan technique, la communication est un problème majeur : les connexions Internet sont instables et onéreuses en PNG. Cela occasionne des retards dans la réalisation de la première phase de l'IFN, qui dépend d'une évaluation en ligne et en direct de la télédétection via Google Earth. De même, d'un point de vue opérationnel

et financier, la prévalence d'opérations liées au gaz naturel liquide (GNL) entraîne une hausse de tous les coûts et une concurrence des experts nationaux

APPUI CIBLÉ :

L'appui fait suite à une demande conjointe avec les Îles Salomon. Voir le bilan page 29. (Résultat 1 SNA, MNV et suivi)

dans des domaines d'intervention qui se recoupent. Les activités liées au GNL posent un problème particulier, car les coûts d'opportunité offerts par leur exécution – et toujours offerts par les vastes activités d'exploitation forestière – compliquent fortement les progrès en matière de REDD+. En effet, les retombées réelles sur le plan financier sont retardées ou finissent même par disparaître.

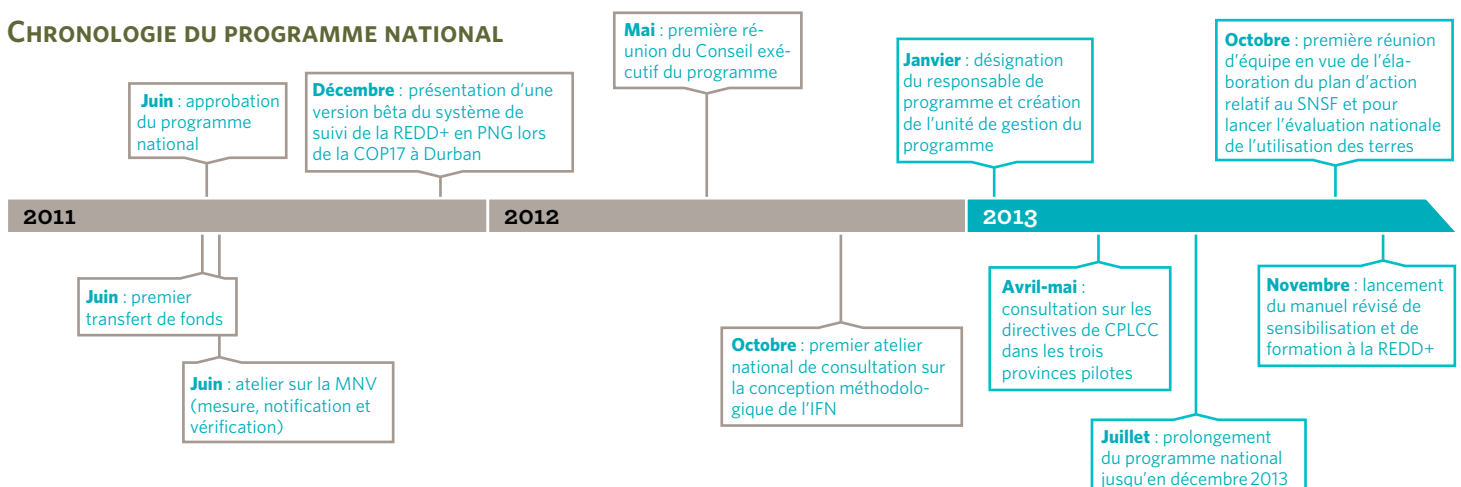
ENSEIGNEMENTS TIRÉS

- Une communication efficace revêt une importance primordiale pour la réussite de la mise en œuvre de la REDD+.
- L'appropriation nationale a été essentielle lors de l'élaboration du premier IFN de Papouasie-Nouvelle-Guinée. La PNGFA a montré une autorité remarquable et une démarche collaborative pour la conception et la mise en œuvre de la première phase de l'IFN, notamment en adaptant le logiciel d'évaluation de l'utilisation des terres aux circonstances propres au pays.
- Des outils appropriés et bien maîtrisés ont grandement facilité la mise en œuvre de la première phase de l'IFN en réduisant la quantité de temps et de ressources nécessaires aux formations.
- L'utilisation d'outils et de données provenant de logiciels libres a facilité le lancement d'une évaluation rapide et économique de l'utilisation des terres, qu'il sera possible de reproduire pour garantir la cohérence des rapports liés aux directives du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) relatives aux déclarations des inventaires de gaz à effet de serre.
- Les homologues gouvernementaux, les parties prenantes concernées à l'échelle nationale et internationale et le personnel du programme doivent fournir des efforts concertés et continus pour élaborer et améliorer des outils et méthodes de suivi adaptés au contexte national et respectueux des normes internationales.

LE PROGRAMME NATIONAL EN CHIFFRES

-  Cumul des dépenses : **US\$ 1433 510**
-  Nombre approximatif de personnes formées en 2013 : **200**
-  Nombre de parcelles évaluées par télédétection : **~20,000**
-  Nombre de participants aux ateliers de sensibilisation en 2013 : **70**
-  Nombre de participants à l'atelier provincial de consultation et de validation des parties prenantes consacré à la sensibilisation et la formation à la REDD+ : **50**
-  Commentaires sur les Directives nationales de CPLCC : **3 PROVINCES PILOTES**
-  Ateliers nationaux de consultation organisés : **2**
-  Nombre de participants aux ateliers nationaux de consultation : **50**
-  Nombre de personnes formées au SNSF pour la REDD+ : **60**

CHRONOLOGIE DU PROGRAMME NATIONAL



BILAN

La mise en œuvre du programme national conjoint d'ONU-REDD au Paraguay (programme national) a concrètement commencé en janvier 2012 avec la désignation des membres de l'équipe technique nationale (ETN). Un comité des politiques a ensuite été créé, qui a réaffirmé lors de sa première réunion en août 2012 l'engagement du Paraguay à mettre en œuvre le programme national.

Un Comité national REDD+ (*Comite Nacional REDD, CONAREDD*) a été créé. Il joue un rôle crucial de supervision et de conseil sur les questions liées à la REDD+, mais aussi de promotion de la coopération. Cela constitue un progrès notable du programme national, malgré les facteurs externes qui ont freiné ses avancées. Le CONAREDD capitalise les dialogues techniques et politiques déjà réalisés. Ses premières réunions ont rassemblé plus de 70 représentants du gouvernement, de la société civile, du monde universitaire, du secteur privé et des peuples autochtones, en plus des organisations internationales.

La préparation d'une stratégie nationale a commencé à la suite de l'accord conclu concernant : i) la feuille de route ; ii) la méthode à employer, y compris la création de tables rondes thématiques ; et iii) la préparation d'informations initiales sur le statut des forêts dans le pays. Pour contribuer à ce processus, les éléments principaux ont été lancés au deuxième semestre 2013. Ils comprenaient notamment l'analyse du régime foncier des terres autochtones, la cartographie des

GROS PLAN

Le Paraguay a établi un modèle national unique qui facilite la participation des groupes clés. Le programme national est mis en œuvre par trois organismes : deux institutions publiques, le secrétariat à l'Environnement (*Secretaria del Ambiente, SEAM*) et l'Institut national des forêts (*Instituto Forestal Nacional, INFONA*), ainsi que la Fédération pour l'autodétermination des peuples autochtones (*Federacion por la Autodeterminacion de los Pueblos Indigenas, FAPI*).

Durant les trois années de mise en œuvre du programme national, son principal accomplissement réside dans l'engagement réaffirmé de toutes les parties

à poursuivre leurs efforts dans un but commun, qui est la préparation du pays aux processus de REDD+. Compte tenu des changements de gouvernement et du renouvellement régulier des membres de toutes les parties au programme (à l'exception de la FAPI), c'est un exploit à noter dans les annales. Cette cohésion des parties au programme national est d'autant plus précieuse que la FAPI était une organisation à l'expérience limitée dans la mise en œuvre de projets de cette envergure, qui devait en outre relever le défi d'atteindre le niveau de compréhension technique et politique de ses homologues institutionnels.

territoires sacrés autochtones et l'analyse de la propriété du carbone.

Les résultats des études lancées depuis le début du programme national sont intégrés à la préparation de la stratégie nationale. Des résultats préliminaires utiles émergent de l'analyse des scénarios de déforestation s'appuyant sur des projections des comportements habituels, les coûts associés à la REDD+, l'analyse des avantages multiples et des propositions d'une mise en œuvre effective de la loi 3001 relative aux services écosystémiques. La première série des cartes d'avantages du GIS a été produite dans le but de réaliser des analyses des avantages non financiers.

Le système national d'information forestière (SNIF) et l'IFN ont démarré à partir de la base de données Open Foris Collect. Fin 2013, le manuel de terrain et les formulaires pour l'IFN avaient été réalisés et intégrés aux résultats des cinq groupes de prélèvement. Diverses cartes ont été élaborées concernant l'accessibilité des forêts, la distribution des 60 unités d'échantillonnage, la déforestation (entre 1990 et 2011) et la dynamique des forêts, s'ajoutant à des cartes de base sur les zones protégées, les écorégions, les zones humides, les réseaux fluviaux, la densité démographique et les réseaux routiers.

Un atelier international a été organisé sur le thème des garanties sociales et environnementales et des droits de l'homme, en vue de la réalisation d'une feuille de route pour la création d'un mécanisme de réclamation et de résolution des litiges. Des représentants de tous les secteurs de la société ont participé à cet atelier pour constituer une table ronde sur les garanties et la résolution des litiges, qui alimentera le processus de préparation du plan national de REDD+.

La mise en œuvre des activités du programme national a donné lieu à une initiative remarquable : l'organisation de réunions de préparation et de séances d'information sur les changements climatiques et la REDD+ qui s'adressent



Atelier de lancement du plan national de REDD+. Photo: Programme national conjoint d'ONU-REDD/René González

aux communautés autochtones des différentes régions du pays, y compris aux Ayoreo-Totobiegosode, peuple autochtone volontairement isolé.

DÉFIS

Le grand défi consiste à positionner la REDD+ au plus haut niveau du débat national, avec la participation des principaux acteurs nationaux. La difficulté est de trouver des mécanismes adaptés pour que la REDD+ soit considérée comme une question de développement national, et non comme un simple problème d'environnement. L'absence d'une définition commune des forêts à l'échelle nationale et l'inexistence de procédures nationales intégrées pour la production d'informations géographiques réduisent la capacité du pays à mettre en œuvre une stratégie nationale de REDD+ fondée sur des informations confirmées et uniformes.

Des efforts soutenus devront être déployés pour compenser les retards passés résultant des changements de gouvernement et du renouvellement connexe des équipes techniques et de direction politique. La tâche est compliquée par la difficulté, pour les homologues, de s'engager dans des programmes de cette envergure et d'une telle complexité dans des conditions politiques incertaines. Cependant, la priorité du gouvernement actuel, qui est de mettre en relief les résultats et d'améliorer l'efficacité du service public, a conforté les équipes techniques et les systèmes de planification et de suivi disponibles pour le programme national.

Compte tenu de la complexité du PN, il s'est également révélé difficile de garantir la coordination effective des parties et d'élaborer des plans de travail réalistes, fondés sur des outils de planification et de suivi axés sur les résultats en matière de développement. Pour cela, le PN a reconnu la nécessité de mettre en place des formations sur la planification, le suivi de l'exécution du programme et l'évaluation, afin de contribuer à la visibilité des résultats à l'échelle locale et nationale.

PERSPECTIVES

Le gouvernement entré en fonction en août 2013 a lancé la préparation du Plan de développement national, qui devrait

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Il est entendu que la participation pleine et entière des autorités nationales à toutes les étapes de la planification, de la coordination et de la mise en œuvre du Programme est primordiale, au même titre que leur appropriation des dites étapes. Cependant, dans un pays où les autorités changent constamment (trois changements depuis le début du programme national), il est nécessaire de trouver une situation intermédiaire. Dans l'idéal, il faudrait une équipe permanente de consultants et d'experts très spécialisés, comprenant un coordinateur national, qui serait installée dans les locaux des homologues nationaux et qui s'emploierait, avec l'institution, à garantir la continuité des activités. Cela permettrait d'éviter les relances récurrentes et contribuerait à des avancées substantielles dans la mise en œuvre du programme.

Parallèlement à ce qui précède et au vu des changements de gouvernement récurrents, il est nécessaire de veiller à ce que toutes les décisions soient dûment consignées pour éviter la répétition des débats et la réouverture de questions précédemment réglées. Dans ce cas, la reprise des débats engendre frustration et mécontentement du côté des parties prenantes non gouvernementales, qui n'ont jamais cessé de participer au processus, et entraîne des incohérences et l'abandon du dialogue.

D'autres enseignements ont été tirés : La participation d'acteurs non gouvernementaux tels que la FAPI dans les organes décisionnaires du programme national a contribué à garantir une continuité, malgré les fréquents changements de gouvernement et d'équipes techniques.

Il est essentiel de trouver un terrain d'entente sur le but du programme et sur les modalités de sa mise en œuvre afin de gérer les attentes. De même, il est vital de clarifier l'interface, les rôles, les responsabilités, les hiérarchies et les délégations de pouvoir pour garantir une mise en œuvre sans accroc au niveau des équipes techniques, des comités des politiques et de la coordination du programme.

Toutes les actions de communication et de renforcement des capacités menées jusqu'à présent ont été utiles et constructives. Cependant, on arrive à un stade où il est nécessaire de progresser dans l'élaboration de la stratégie nationale de REDD+. Cela contribuera également à approfondir et à recentrer la communication et le renforcement des capacités sur les options stratégiques et sur les implications énoncées dans la stratégie.

s'achever à la mi-2014. Le processus de préparation du Plan de développement national pour 2030 intègre les lignes stratégiques de la politique nationale relative aux changements climatiques et de la stratégie nationale d'atténuation. Il établit une plateforme inscrivant les questions liées aux changements climatiques et à la REDD+ à l'ordre du jour politique, ce qui garantit son intégration réelle aux plus hauts échelons de la planification du développement au Paraguay. Pour renforcer son poids politique, la REDD+ doit être considérée comme une occasion de mobiliser des fonds qui contribueront à la mise en œuvre du Plan de développement national pour 2030.

Lors de la mise en œuvre du programme national, le débat sur la REDD+, les forêts et les changements climatiques s'est élargi pour inclure des acteurs et des secteurs variés tels que la planification, l'énergie et l'agriculture. Cela démontre l'intérêt de ces acteurs et devrait faciliter le futur débat national qui verra le jour dans l'optique de soutenir l'élaboration du Plan de développement national pour 2030. L'un des moyens de compenser l'économie politique des moteurs de la déforestation tient à l'intérêt du gouvernement pour une collaboration avec les industries du soja et de l'élevage dans le cadre du Programme du FEM pour les produits écologiques (*Green Commodities Project*). Cela devrait donner lieu à des plateformes de

discussion sur le développement durable, visant à réduire les émissions liées à la déforestation à l'échelle nationale et à apaiser les conflits sociaux.

Sur le plan opérationnel, le gouvernement a créé un cabinet de haut niveau technique, qui insiste sur les approches axées sur les résultats et réclame des résultats quantitatifs et qualitatifs obtenus

au moyen de processus participatifs, transparents et efficaces. Au niveau du programme national, cela se traduit par une participation accrue de l'instance politique du Programme, avec des prises de décision rapides, une mise en œuvre améliorée, des achats et des passations de marché accélérés et des études des produits analytiques et techniques réalisées en temps utile.

LE PROGRAMME NATIONAL EN CHIFFRES



Cumul des dépenses : **US\$ 1423 912**



Nombre de personnes formées : **500+**



Nombre de personnes mobilisées pour conseiller l'élaboration de la stratégie nationale : **10**



Nombre de réunions de l'équipe technique nationale visant à coordonner et planifier les actions : **14**

APPUI CIBLÉ

Appui à la mise en place d'un système national de surveillance des forêts. (Résultat 1 SNA, MNV et suivi)

Montant approuvé: US\$ 100 000

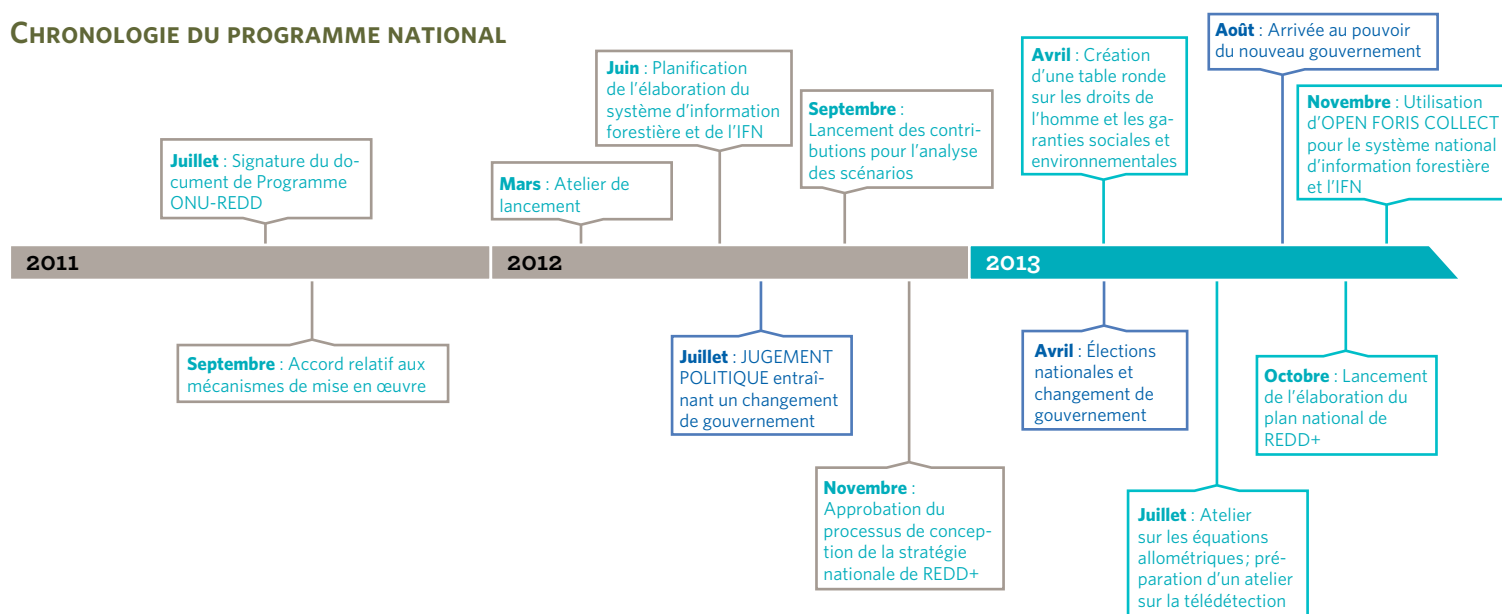
Les activités planifiées ont été réalisées en 2012. Les grands résultats suivants ont été atteints :

- Renforcement des connaissances et des capacités de 16 techniciens (dont 6 femmes) de l'INFONA, du SEAM et de l'UNA (université nationale d'Asunción) concernant le suivi des forêts par satellite, la gestion des données géospatiales et le traitement avancé des images satellites à l'aide d'outils libres et gratuits.
- Le [portail Internet du GIS](#) a été lancé lors de la huitième réunion du Conseil

d'orientation, le 26 mars 2012 à Asunción. Cet élément du SNSF sert à partager et diffuser les informations relatives à la REDD+ et à toute autre activité relative aux forêts. Il est alimenté par des données et les premières cartes ont été produites.

- Trois techniciens de l'INFONA et du SEAM ont renforcé leurs capacités et leurs connaissances des solutions libres afin de stocker, d'analyser et de publier des données géospatiales sur Internet; 10 autres techniciens (dont deux femmes) ont enrichi leurs connaissances sur la gestion des données géospatiales et sur la retouche d'images avec le logiciel TerraAmazon.

CHRONOLOGIE DU PROGRAMME NATIONAL



ÎLES SALOMON

BILAN

Le programme national initial ONU-REDD pour les Îles Salomon a exécuté les trois résultats escomptés de manière satisfaisante, dans un délai toutefois nettement supérieur à ce qui était prévu au départ. Le programme a produit la feuille de route pour la préparation nationale à la REDD+, de même que des notes d'orientation techniques sur l'engagement des parties prenantes, les garanties et la surveillance nationale des forêts avec les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales au niveau central et provincial, dans une optique participative. Le ministère de l'Environnement, du Changement climatique, de la Gestion des catastrophes et de la Météorologie (MECDM) et le ministère des Forêts et de la Recherche (MoFR) préparent

GROS PLAN

La réalisation la plus singulière du programme national initial a été la mise en place d'entités multisectorielles et multipartites (groupes de travail et équipe spéciale de préparation nationale au processus REDD+) pour guider le développement de la feuille de route pour la préparation nationale à la REDD+ et des notes d'orientation techniques. Ces entités ont également dirigé activement les activités de sensibilisation, de même qu'elles ont investi dans le renforcement de leurs capacités afin d'assurer la solidité de leur orientation et de leur leadership dans le cadre du processus de préparation nationale à la REDD+.

actuellement une communication ministérielle afin de soumettre ces documents au gouvernement en vue de leur approbation officielle et de leur adoption.

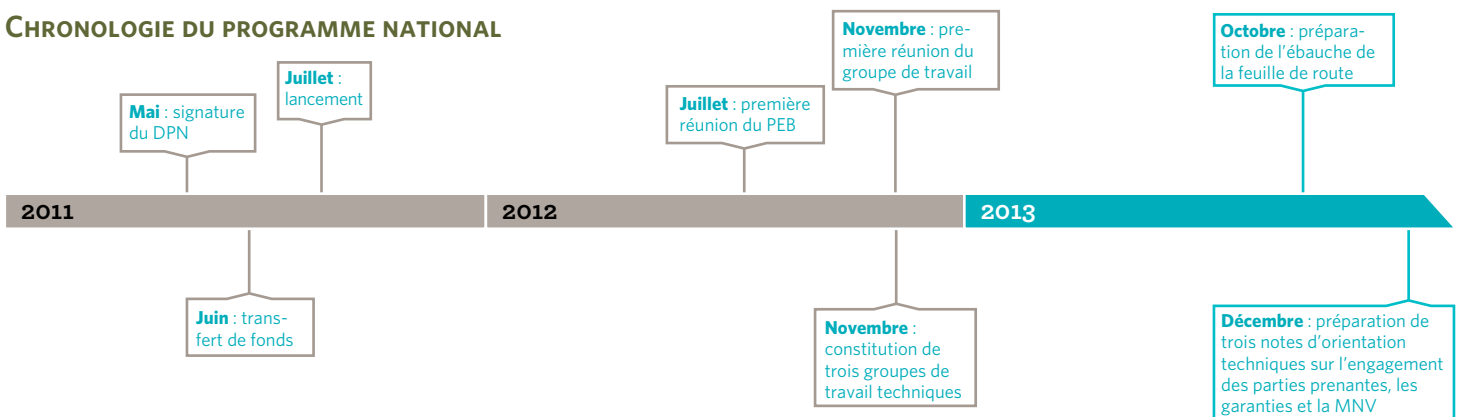
Le programme national initial a également mis en place avec succès des groupes de travail et une équipe spéciale de préparation nationale au processus REDD+, constitués de parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales. L'équipe spéciale et les groupes de travail ont dirigé activement les efforts de sensibilisation et d'engagement des parties prenantes. Ces efforts déployés par les membres de l'équipe spéciale et des groupes de travail ont abouti au leadership et l'engagement ferme envers la préparation à la REDD+ de deux chefs de file au niveau gouvernemental, le MECDM et le MoFR. La mise en place conjointe d'une Unité de mise en œuvre nationale de la REDD+ en décembre 2013 pour poursuivre les mécanismes institutionnels actuels et commencer à appliquer la feuille de route en est un exemple concret.

En parallèle, des difficultés demeurent pour les parties prenantes quant à leur compréhension du processus REDD+, notamment concernant leurs rôles et responsabilités et les avantages et risques associés à la REDD+. Les avantages de la REDD+ au-delà de la séquestration du carbone - qui sont nombreux - occupent une place centrale dans la plupart des consultations. En conséquence, les parties prenantes de la capitale (Honiara) et d'autres provinces ont une meilleure compréhension du processus REDD+ et de ses avantages et risques potentiels et

ils y sont de plus en plus sensibilisés. Une série de formations à la MNV organisées dans le cadre de la mise en œuvre du programme national initial ont abouti à un renforcement des capacités et du leadership du ministère des Forêts et de la Recherche (MoFR) dans ce domaine. Le programme d'inventaire national du carbone et de la biomasse forestière de ce ministère a été établi pour poursuivre la dynamique créée par le programme national initial dans ce domaine.

Tout au long du programme national initial, l'importance stratégique de la coopération régionale et d'une collaboration avec des partenaires nationaux à tous les niveaux est devenue plus manifeste pour les Îles Salomon, confrontées à des contraintes en termes de ressources et de capacités. Le pays continuera à collaborer avec plusieurs partenaires, comme le partenariat SPC-GIZ (entre le Secrétariat de la Communauté du Pacifique et la société allemande de coopération internationale), le Programme ONU-REDD, les gouvernements des provinces et les organisations de la société civile, y compris la Conférence sur la terre des communautés tribales de Luru (*Luru Land Conference of Tribal Community, LLCTC*) (province de Choiseul/Luru) et la Fondation pour le développement des ressources naturelles (*Natural Resources Development Foundation, NRDF*), l'objectif étant d'assurer un partage efficace des connaissances et des ressources en vue de la préparation au processus REDD+. Il s'agit également d'explorer de nouvelles possibilités de partenariat, notamment par le biais d'une coopération Sud-Sud.

CHRONOLOGIE DU PROGRAMME NATIONAL



DÉFIS

Les principaux défis rencontrés par le programme national initial incluent la compréhension limitée de ce qu'est la REDD+ et les aspects divers du travail de préparation au processus REDD+. Les mesures prises pour surmonter ces défis consistent à organiser des actions de sensibilisation régulières, sous la forme de réunions, de consultations et d'ateliers visant à entretenir la communication avec les parties prenantes et à favoriser les échanges de points de vue constructifs. En outre, le processus de passation des marchés avec le bureau auxiliaire du PNUD à Honiara représentait au départ un défi en raison de ses procédures complexes. Néanmoins, le programme national initial est parvenu à surmonter cette difficulté grâce à une bonne planification et une coordination étroite avec l'unité de passation des marchés du PNUD.

PERSPECTIVES

Le travail de préparation au processus REDD+ dans les Îles Salomon devrait se poursuivre, les possibilités offertes étant nombreuses. Bénéficiant du soutien du Programme ONU-REDD, le gouvernement des Îles Salomon, par le biais de ses ministères de l'Environnement, du Changement climatique, de la Gestion des catastrophes et de la Météorologie (MECDM) et des Forêts et de la Recherche (MoFR), a démontré son leadership et son engagement

RETOURS D'EXPÉRIENCE

La valeur de la coopération et de la collaboration au niveau régional, national et local a été comprise. La formation pratique à la MNV organisée dans le sud de la province de Choiseul a été un bon exemple de collaboration interinstitutions pour le processus REDD+, au niveau national et régional. Elle a été le fruit d'un partenariat entre SPC-GIZ et le ministère des Forêts et de

la Recherche et a reçu l'appui d'entités locales et d'organisations de la société civile, comme le gouvernement de la province, la Conférence sur la terre des communautés tribales de Lauru (*Lauru Land Conference of Tribal Community, LLCTC*) (province de Choiseul/Lauru) et la Fondation pour le développement des ressources naturelles (*Natural Resources Development Foundation, NRDF*).

par la création d'une Unité de mise en œuvre nationale de la REDD+ en décembre 2013 pour poursuivre la dynamique actuelle vers la préparation à la REDD+ au-delà du cycle de vie du programme national initial. La feuille de route pour la préparation nationale à la REDD+, ainsi que les notes d'orientation techniques sur l'engagement des parties prenantes, les garanties et la surveillance nationale des forêts, élaborées dans le cadre du programme national initial, ont commencé à guider les activités de préparation au processus REDD+ dans le pays. Le MoFR vient de lancer son programme d'inventaire national du carbone et de la biomasse forestière, qui occupe désormais le premier rang des activités de MNV. Le MECDM, quant à lui, amorcera prochainement la mise en œuvre d'un projet de renforcement des capacités sous l'égide du FEM-PNUD intitulé « Intégrer les engagements pour l'environnement mondial en matière d'investissement et

de prise de décisions dans le cadre de la préparation à la REDD+ ». Doté d'un budget de US\$ 935 000, ce projet doit servir d'appui aux activités de la feuille de route concernant les mécanismes institutionnels, les garanties, l'engagement des parties prenantes et la sensibilisation au processus REDD+. Un autre projet du FEM à travers la FAO portant sur la gestion durable des forêts permettra de réaliser des activités de démonstration dans le cadre de la feuille de route. Ces deux projets seront complétés par l'appui ciblé du Programme ONU-REDD à la région Pacifique à travers la FAO-SPC concernant les systèmes de surveillance forestière et d'inventaire des forêts. La feuille de route pour la préparation nationale à la REDD+ constitue donc un document d'orientation essentiel en vue de la mise en œuvre de ces projets et sert d'appui au processus de préparation nationale à la REDD+ dans les Îles Salomon.

LE PROGRAMME NATIONAL EN CHIFFRES



Cumul des dépenses :
US\$ 373 870



Formations à la MNV
à Choiseul, Makira et Honaira
4



Participants aux formations à
la MNV de différentes parties
prenantes
70+



Voyage d'études aux Fidji
1



Participants au voyage
d'études
10

APPUI CIBLÉ

Appui à l'élaboration d'une proposition de projet concernant le développement d'une structure de soutien régionale pour la mesure et la surveillance des forêts pour la région Pacifique. L'appui ciblé se rapporte à une demande conjointe avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée. (Voir Résultat 1 du SNA, MNV et Suivi)

Montant approuvé : US\$ 100 000

Principales réalisations :

- Formation au SNSF réalisée et proposition présentée lors d'une

réunion technique régionale (à Nadi, les 24 et 25 sept. 2013, avec 50 participants, dont 40 hommes et 10 femmes) ;

- Sensibilisation au projet auprès de parties prenantes d'Asie-Pacifique lors de la réunion de Commission des forêts de la région Asie-Pacifique (à Rotorua, le 4 nov. 2013, avec 40 participants, dont 25 hommes et 15 femmes).

BILAN

La structure institutionnelle nécessaire à la mise en œuvre du programme national est actuellement constituée. L'unité de gestion du Programme (UGP) est désormais pleinement opérationnelle et dotée en effectifs. Une équipe spéciale sur la MNV a été créée et se réunit régulièrement. Le Conseil exécutif du Programme (PEB) a tenu sa première réunion et a adopté des plans de travail qui couvrent la période allant jusque fin 2013.

Le PEB assumera pour le moment les fonctions d'un Comité de coordination et de gestion du Programme REDD+. Le document de programme national prévoyait que ce comité soit l'organisme multipartite clé devant régir l'élaboration et la mise en œuvre du programme national REDD+ du Sri Lanka, notamment le programme national ONU-REDD et les autres initiatives applicables. Toutefois, le programme national ONU-REDD étant la seule initiative de ce type à ce jour, la composition du PEB a été élargie en conséquence pour accueillir ce rôle. Une fois le programme national ONU-REDD achevé, le mandat du PEB prendra fin et la structure de gestion en question exercera seule la fonction de Comité de coordination et de gestion du Programme REDD+.

GROS PLAN

La création d'une plateforme de la société civile, l'une des premières activités menées dans le cadre du programme national, a été accueillie favorablement. Cette plateforme donne aux organisations de la société civile les moyens d'élaborer et d'apporter des contributions ciblées et coordonnées à la politique forestière et aux processus de prise de décisions au niveau national. Bien que cette plateforme ait été lancée par le programme national ONU-REDD, ses contributions peuvent largement dépasser le champ d'application de la REDD+. Elle pourrait ainsi servir de forum pour aborder des préoccupations plus générales sur l'utilisation et la gestion des terres.



Plantation de thé, Kanneliya, district de Galle. Photo: Ben Vickers

D'autre part, le Comité de coordination et de gestion du Programme REDD+ est susceptible d'être établi plus tôt pour piloter l'élaboration et la mise en œuvre de la feuille de route pour la préparation à la REDD+.

Une plateforme de la société civile et un forum des peuples autochtones ont été constitués pour agir dans l'objectif de parvenir à un consensus national sur la REDD+. Chacune de ces deux entités a tenu ses premières réunions et a arrêté sa composition et son mandat.

Le processus de mise sur pied d'un système national de surveillance forestière pour la REDD+ a débuté via une évaluation préliminaire des besoins en matière de renforcement des capacités pour des partenaires gouvernementaux : le Service des forêts (principal partenaire de la mise en œuvre), la Direction chargée de la protection de la faune et de la flore, et le Secrétariat chargé des questions relatives aux changements climatiques. Ce dernier a particulièrement besoin de renforcer ses capacités en matière d'inventaires et de notification des gaz à effet de serre.

DÉFIS

La procédure de recrutement prolongée des agents techniques et du conseiller technique principal de l'unité de gestion du Programme (UGP) a retardé la mise en œuvre des activités du PN. Ainsi le PEB n'a pas pu prendre de décisions régissant la mise en œuvre au-delà des six premiers mois dans la mesure où la révision du cadre de résultats et du plan de travail n'était pas disponible à temps pour la première réunion du PEB. À ce jour, un plan de travail consolidé du PN pour trois ans est en cours d'élaboration et le conseiller technique principal a pris ses fonctions, fournissant un appui à l'UGP dans la planification et la mise en œuvre du PN.

PERSPECTIVES

Le document de préparation à la REDD (R-PP) a été élaboré uniquement pour le programme national ONU-REDD, et non comme un document d'orientation pour le processus global de préparation nationale à la REDD+. Le PN a donc intégré incorporé une feuille de route pour la préparation à la REDD+ comme l'une de ses principales réalisations. Le Sri Lanka a donc la possibilité de mettre sur pied un cadre stratégique concis pour le processus REDD+, adapté à la réalité nationale et devant servir de principal document d'orientation pour l'assistance nationale et internationale à la REDD+. Le Sri Lanka dispose d'un cadre politique solide : le cadre d'action du gouvernement « *Mahinda Chinthana* » pilote le développement social et économique à long terme, tandis que le « *Hartha Lanka* » vise à favoriser la prise en compte des enjeux environnementaux dans tous les secteurs.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

Au Sri Lanka, pays dans lequel le Programme ONU-REDD est la seule initiative REDD+ significative, le PEB est manifestement considéré par de nombreuses parties prenantes comme l'organe décisionnel majeur de l'ensemble du programme national REDD+, et non du seul programme national ONU-REDD. Dans ce contexte, le

PEB peut être adapté pour remplir, à titre provisoire, ces fonctions élargies. Or, cela revêt une utilité car dans de nombreux cas, la multiplication de plateformes, comités et réunions qui en découle a tendance à mobiliser des ressources humaines et à dévier l'attention de la mise en œuvre.

L'élaboration de la feuille de route donnera au Programme ONU-REDD une excellente opportunité de démontrer en quoi un programme national REDD+ peut contribuer à ces objectifs de politique nationale.

LE PROGRAMME NATIONAL EN CHIFFRES



Cumul des dépenses :
US\$ 228 540



Réunions de consultation/
ateliers :
12



Membres du PEB :
23



Nombre de réunions MNV :
6



Nombre de participants aux
réunions MNV :
73 (20 femmes, 53 hommes)

APPUI CIBLÉ

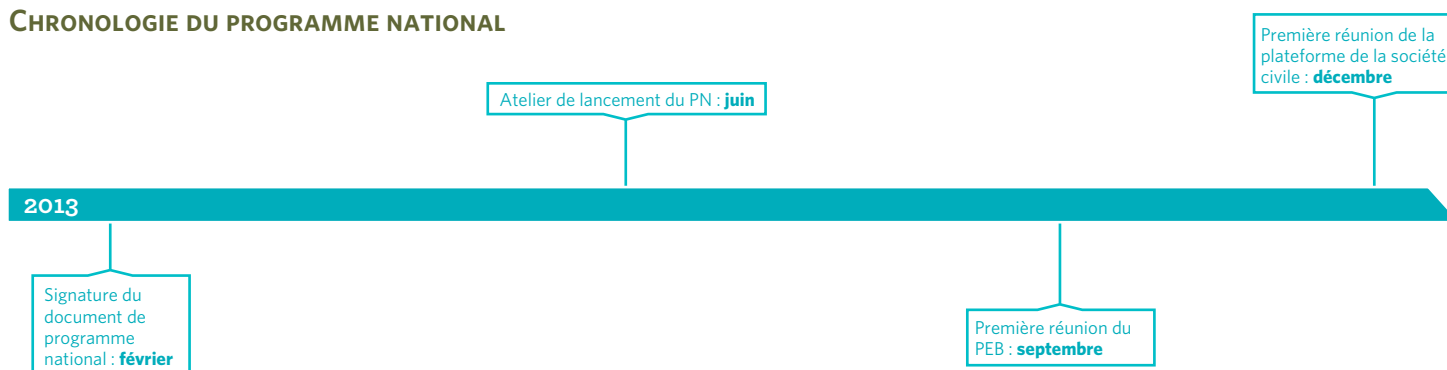
Appui à la proposition de préparation au processus REDD+ et à l'élaboration d'un plan d'action pour la MNV. (Voir Résultat 1 du SNA, MNV et Suivi)

Montant approuvé : US\$ 13 900

Principales réalisations :

- Achèvement de la préparation du plan d'action pour la MNV.
- Version finale du « Catalogue de données pour les inventaires des gaz à effet de serre destiné au secteur de l'utilisation des terres et du changement d'affectation des terres du Sri Lanka » (mars 2013) et du rapport « Les systèmes de classification de la couverture du sol du Sri Lanka - Analyse comparative » (août 2013).

CHRONOLOGIE DU PROGRAMME NATIONAL



ZAMBIE

BILAN

Une feuille de route pour le développement de la stratégie nationale REDD+ a été élaborée et adoptée aux plus hauts niveaux pour la période 2013-2014. Des analyses clés de la stratégie nationale REDD+ ont été effectuées dans le cadre de sa mise en œuvre. Elles se sont centrées sur le rôle du secteur privé dans le processus REDD+, l'évaluation économique des forêts et des services écosystémiques forestiers dans l'économie de la Zambie, la cartographie des initiatives REDD+ en cours, les enjeux et les options de financement et de partage des avantages, les capacités institutionnelles et les besoins de capacités pour la REDD+, les moteurs de la déforestation, l'identification des forêts menacées, les avantages connexes de la REDD+, le coût d'opportunité et l'économie de la REDD+ et un système de notification des GES conformes aux lignes directrices du GIEC/CCNUCC pour la Zambie. L'évaluation du rôle des garanties, de l'application et de la gouvernance en matière de REDD+ est en cours.

Les capacités de Mesure, notification et vérification (MNV) pour la mise en œuvre du processus REDD+ ont été renforcées via la coordination des exigences d'information pour la REDD+ et les systèmes d'inventaires forestiers existants, l'évaluation de l'utilisation intégrée des terres (ILUA) et l'analyse du carbone organique du sol. En parallèle, la Zambie

GROS PLAN

La Zambie est en passe d'élaborer un modèle ambitieux aligné sur des niveaux d'émissions de référence (NER) de la stratégie REDD+. L'approche rigoureuse, les outils méthodologiques et les processus d'engagement des parties prenantes qui y sont déployés devraient fournir des enseignements pour les autres pays de la région Afrique.

L'importance accrue de la REDD+ sur le plan politique est l'un des progrès les plus notables. Les processus politiques et juridiques ont bénéficié d'un appui via l'intégration de la REDD+ dans la politique agricole nationale et la Loi sur les forêts. Ceci est fondé sur la nature transversale de la REDD+, la nécessité de créer un contexte favorable à la mise en œuvre de la REDD+ et la nécessité

de s'attaquer aux moteurs de la déforestation dans les processus politiques et de planification nationaux.

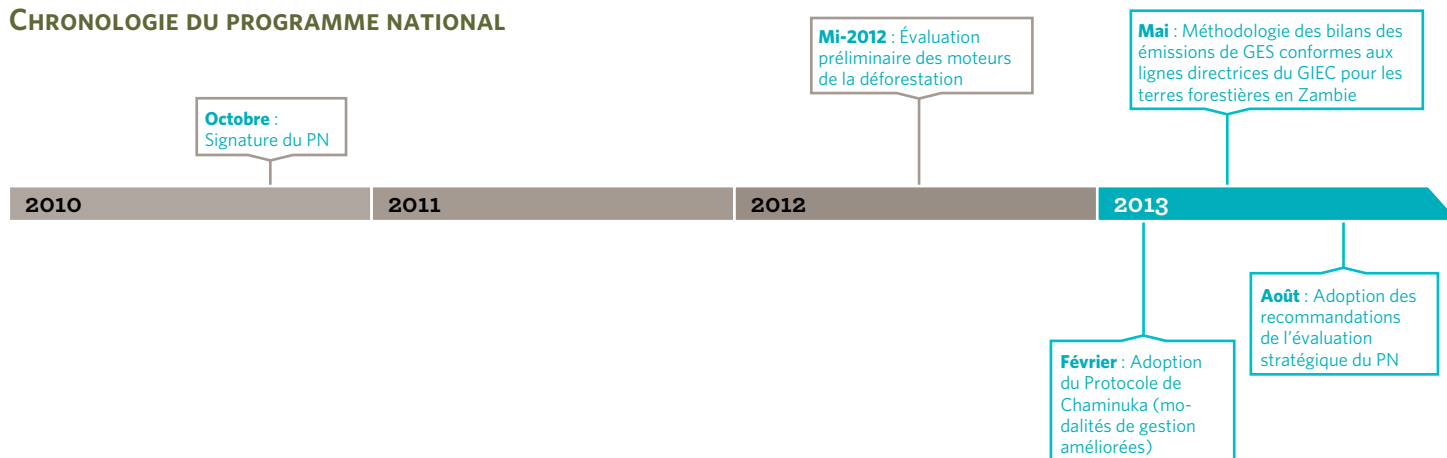
Un dialogue national sur le charbon, dont la production est l'un des principaux moteurs de la dégradation des forêts, a été organisé en vue d'une action concertée sur cette question. Il a réuni cinq ministères, des hauts fonctionnaires, le corps diplomatique et l'administration des Nations Unies, ainsi que le secteur privé et la société civile. Un plan d'action a été dressé et un document de politique générale sera élaboré pour servir d'appui aux décisions visant à faire face à l'enjeu que représente la production de charbon comme moteur principal de la dégradation des forêts.

a investi dans une rénovation complète des bureaux et des laboratoires utilisés par le système national de surveillance forestière (SNSF) et dans les efforts de renforcement des capacités via l'organisation de formations plus poussées sur les GIS et les GPS.

Un portail web est en cours de développement. Cette interface fournira une grande quantité d'informations et de données sur le SNSF, les activités REDD+ et les

garanties applicables. Ce portail inclura une base de données/Wiki REDD+. Ces informations incluent les activités de classification de la couverture du sol qui estiment les utilisations des terres en 1990, 2000 et 2010, ainsi que les données des émissions de GES qui aident à identifier les composantes de l'inventaire national des GES. Ce portail sera lancé au premier trimestre 2014, mais une version bêta est d'ores et déjà disponible.

CHRONOLOGIE DU PROGRAMME NATIONAL



La coordination et les organismes de direction du PN sont opérationnels. La coordination nationale du processus REDD+ a été transférée au Secrétariat chargé des questions relatives aux changements climatiques en vue d'une meilleure articulation entre le processus REDD+ et l'agenda international pour la lutte contre les changements climatiques. L'Unité de coordination nationale du processus REDD+ a été renforcée avec l'arrivée du conseiller technique international. Des réunions conjointes de l'ILUA et des comités de direction et technique de la REDD+ visent à favoriser les synergies entre ces deux programmes. La programmation conjointe et la mobilisation de cofinancement pour les deux programmes ont permis d'instaurer un partenariat unique. Par ailleurs, un Plan d'engagement et d'évaluation des parties prenantes est en cours d'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication pour la REDD+ a démarré et doit compléter ce plan.

De même, le Protocole de Chaminuka, qui définit les modalités d'engagement de l'équipe ONU-REDD, a été élaboré et adopté. Il s'agit d'une nouveauté dans la mise en œuvre du programme. En effet, le Protocole de Chaminuka a renforcé la confiance et les partenariats internes et permet d'œuvrer d'une manière plus coordonnée, dans l'optique commune d'unir les efforts. La programmation conjointe entre organismes de l'ONU dans le sillage de ce Protocole est exemplaire pour éviter la duplication inutile des efforts et l'éparpillement des ressources.

Le PN a été soumis à un examen stratégique, et une série d'actions décisives et de livrables à réaliser d'ici le terme de ce programme ont été convenus. Une demande de report sans frais de 16 mois a été accordée en vue de l'achèvement du programme national.

DÉFIS

Comme dans beaucoup d'autres pays, le programme national pour la Zambie, tel que conçu au départ, était trop ambitieux. Il prévoyait en effet trop de réalisations, d'activités et de sous-activités, qui se chevauchaient par ailleurs et dont la coordination ou les phases n'étaient pas correctement définies. Face à ces difficultés, le

RETOURS D'EXPÉRIENCE

Une phase de démarrage doit être prévue et planifiée pour tout programme de préparation au processus REDD+. La mise en place des structures, le recrutement et le suivi des équipes en vue de la mise en œuvre de ces programmes demandent du temps. D'autres pays qui commencent à travailler sur leur programme de préparation au processus REDD+ peuvent tirer des leçons de cette expérience et les partenaires de développement pourraient être amenés à reconnaître que ces processus doivent suivre leur cours.

La REDD+ ne doit pas être considérée comme un programme de développement séparé ou indépendant, mais comme une possibilité importante d'intégrer, de renforcer et de consolider les efforts existants au niveau national, de la province, du district et de la communauté en vue de freiner la déforestation à travers une approche intégrée s'accompagnant d'actions concrètes et mesurables.

PN a été soumis à un examen stratégique, qui a abouti à une série de recommandations en termes de priorités et de gestion. Le programme national REDD+ pour la Zambie a sollicité un report sans frais de 16 mois jusqu'à décembre 2014, approuvé par une décision intersession du Conseil d'orientation en août 2013. La Zambie a également élaboré un plan d'action et une feuille de route pour le PN, dans lesquels les étapes importantes du projet sont clairement définies. Alors qu'elle aborde la période de report sans frais, la Zambie est en voie de parachever son processus de préparation à la REDD+ avec la finalisation de la stratégie REDD+.

PERSPECTIVES

La Zambie a formulé les priorités et la feuille de route de son PN en suivant l'orientation du processus de développement de la stratégie nationale REDD+. La conception de sa stratégie REDD+ permet à la Zambie d'afficher ses engagements nationaux et mondiaux en faveur de la REDD+ à travers des options et des objectifs stratégiques. Cette stratégie devant être achevée d'ici la fin 2014, l'enjeu majeur pour le pays est de parvenir à mobiliser les investissements et l'appui financier supplémentaires pour passer de la phase de préparation à la mise en œuvre. En conséquence, cette stratégie représente une opportunité unique pour les partenaires de développement de s'unir aux efforts de la Zambie pour mettre en œuvre la REDD+.

LE PROGRAMME NATIONAL EN CHIFFRES



Cumul des dépenses
US\$ 3 342 800



Nombre de personnes formées
420



Nombre d'organisations de la société civile activement engagées
15



Périmètre de sensibilisation à la REDD+ et de renforcement des capacités à l'échelle de la province
5 PROVINCES ET 40 DISTRICTS

RÉSULTAT 1:

LES PAYS REDD+ SONT DOTÉS DES SYSTÈMES ET DES CAPACITÉS NÉCESSAIRES POUR ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE LE MNV ET LE SUIVI.

BILAN

17 programmes nationaux ont bénéficié d'un adossement et 12 pays partenaires de toutes les régions ont reçu un appui ciblé. En outre, un nouveau document de programme national (Colombie) a été approuvé. Les principales réalisations de l'appui direct aux processus nationaux, via une collaboration avec d'autres initiatives et dans l'optique de renforcer les capacités et les connaissances de la MNV et du suivi, sont les suivantes :

- Les différents pays ont jeté les bases de leur SNSF grâce à des capacités techniques accrues.
- Un document-cadre intitulé « *National Forest Monitoring Systems: Monitoring and Measurement, Reporting and Verification (M&MRV) in the context of REDD+ Activities* » (« Systèmes nationaux de suivi forestier: Suivi et Mesure, notification et vérification (S&MNV) dans le contexte des activités de la REDD+ », en anglais), présenté lors de la neuvième réunion du Conseil d'orientation, a été utilisé comme référence par les différents pays. Il semble avoir contribué à une meilleure compréhension des systèmes et des exigences de notification complexes requis dans le cadre de la REDD+.
- Plusieurs initiatives ont permis de favoriser le partage de connaissances et le renforcement des capacités autour de l'élaboration de SNSF: deux formations/ateliers régionaux sur des volets du SNSF et de la MNV (en Amérique latine et Caraïbes et en Asie pacifique) et quatre formations sous-régionales sur des thèmes tels que les inventaires forestiers, les équations allométriques, les inventaires des gaz à effet de serre (GES), la télédétection et les systèmes de classification des terres.



Légende: Deux membres de communautés autochtones du Panama mesurent un arbre lors d'un inventaire forestier effectué sur leur territoire. Photo: FAO/M.R. Hasan

Des progrès ont été réalisés en matière de MNV grâce à la distribution de manuels et de supports de formation, élaborés puis diffusés à l'occasion de séances de formation et d'ateliers, deux au niveau régional, quatre au niveau sous-régional et huit au niveau national.

- Des lacunes dans les connaissances de la plupart des pays de la REDD+ en matière d'équations allométriques forestières ont été identifiées. Pour y remédier, une plateforme web ([GlobAllomeTree](#)) devant faciliter l'accès aux équations allométriques a été lancée. Ce site Internet a suscité un grand intérêt en peu de temps: 1000 personnes y étaient inscrites fin décembre 2013. Des bases de données régionales concernant les équations allométriques ont été développées pour l'Afrique, l'Amérique latine, l'Amérique du Nord et le Pacifique. Une base de données concernant l'Asie du Sud est à un stade avancé de développement et sera disponible en 2014. Une collaboration est en cours avec le groupe de travail du GIEC sur les GES.
- Des inventaires sont en cours d'élaboration pour améliorer la base de données des facteurs d'émissions à partir des équations allométriques

rassemblées. Des contributions ont été apportées au document de l'initiative sur l'observation mondiale des forêts du GEO (Global Forest Observation Initiative, GFOI) intitulé « *Integrating remote-sensing and ground-based observations for estimation of emissions and removals of greenhouse gases* »

GROS PLAN

Lancée en juin 2013, la plateforme GlobAllomeTree fournit un accès à plus de 6300 équations allométriques forestières dans le monde et à un logiciel dédié pour comparer et appliquer les équations. Les utilisateurs peuvent accéder à des informations scientifiques et des manuels techniques sur les équations allométriques et à des estimations de volume, de biomasse et de stocks de carbone. Depuis le lancement de la plateforme, environ 1200 utilisateurs de plus de 125 pays s'y sont inscrits, dont de nombreux organismes internationalement reconnus, acteurs de la gestion forestière et de l'évaluation de la biomasse forestière. En décembre 2013, plus de 42 000 visiteurs avaient utilisé le site GlobAllomeTree.

in forests, Methods and Guidance»

(« Intégrer la télédétection et les observations au sol pour l'estimation des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre des forêts – Méthodes et orientations », en anglais). D'autres contributions ont été apportées aux orientations sur les stocks et les flux de carbone provenant des activités terrestres via des apports à plusieurs [Lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux des gaz à effet de serre pour les zones humides et activités d'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie \(UTCATF\)](#) ainsi qu'aux sections I et II des Directives volontaires sur le suivi forestier national.¹⁵

- Des outils de télédétection, des mises à niveau de portails web, des formations et des logiciels ont été développés en coopération avec l'Institut national de recherche spatiale du Brésil (INPE) pour renforcer les capacités de suivi du couvert forestier.
- Une coopération plus étroite avec d'autres initiatives a également été encouragée dans le domaine du renforcement des capacités pour les inventaires des gaz à effet de serre à travers une participation conjointe et une coopération technique dans le cadre d'ateliers et d'un appui national (par exemple, en Équateur). Citons parmi ces initiatives le

projet CD-REDD, le Programme sur l'atténuation du changement climatique dans l'agriculture (MICCA) de la FAO, le Programme de suivi et évaluation des gaz à effet de serre (MAGHG) de la FAO, le programme USAID-SilvaCarbon et le programme de renforcement des capacités sur les faibles émissions (LECB) du PNUD.

DÉFIS

- Dans la plupart des pays partenaires, les institutions et les capacités techniques en matière de suivi forestier sont peu développées au départ. Par ailleurs, la coordination entre les différents services gouvernementaux en charge du suivi forestier et des inventaires des gaz à effet de serre est limitée.
- Pour mettre en place leur SNSF et leurs systèmes de MNV, les pays du Programme peuvent faire appel à un nombre de plus en plus important d'outils, de méthodologies et d'initiatives, d'où un risque accru de double emploi et de chevauchement. S'y ajoute, pour ces pays, la difficulté d'évaluer de manière critique quels seront les outils et les systèmes qui conviendront le mieux à leurs circonstances et à leurs objectifs.
- Le Programme ONU-REDD doit impérativement s'adapter et lutter contre les doubles emplois ou éviter d'imposer aux pays partenaires de multiples sources de conseil technique

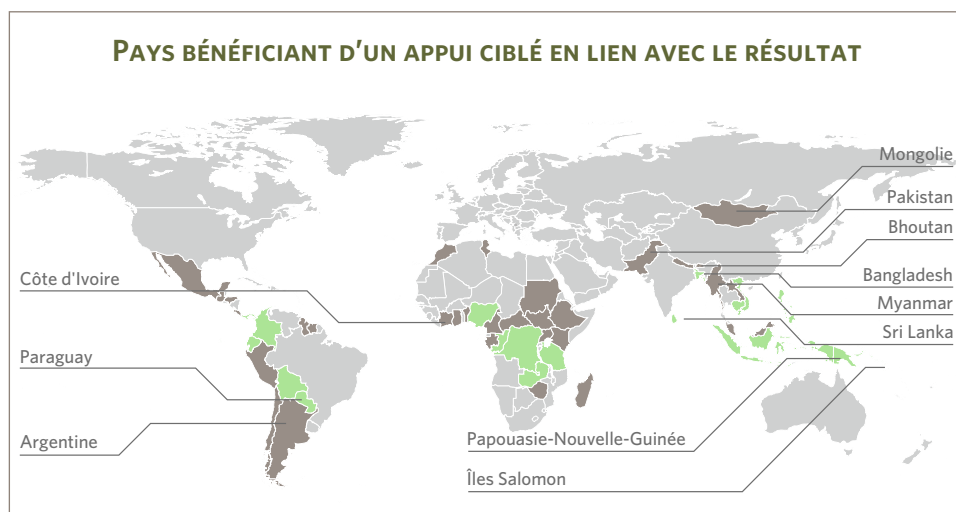
sans aucune coordination.¹⁶ Pour surmonter cet obstacle, le Programme a mis en place un cadre général à trois volets pour le développement des capacités de SNSF et de MNV. Ce cadre offre des modalités d'appui très souples et intègre notamment les éléments de base nécessaires et les efforts de tous les acteurs/initiatives dans le pays.

- Une autre difficulté consiste à éviter les systèmes de suivi complexes et non viables, notamment lorsque le démarrage s'effectue au moyen de systèmes de démonstration ou infranationaux. Il est important de rechercher des systèmes de SNSF et de MNV durables et adaptés aux circonstances et aux capacités variables du pays en question, et de privilégier pour ce faire des approches progressives pouvant bénéficier d'améliorations.

PERSPECTIVES

- S'appuyer sur des capacités et des systèmes existants et les consolider représente à la fois un enjeu et une réelle opportunité de construire un SNSF plus durable, répondant aux besoins du pays et intégré aux institutions ou organismes nationaux existants.
- Les orientations sont désormais, pour l'essentiel, régies par la CCNUCC dans le cadre des décisions sur la MNV adoptées à Varsovie, et la nécessité de respecter les circonstances de chaque pays et de s'y adapter est reconnue. La présence du Programme dans le monde entier et l'ensemble des connaissances, des outils et de l'expérience acquis dans le cadre de celui-ci favorisent le partage des expériences et des retours d'expérience sur les SNSF et la MNV, tout en permettant de l'adapter aux circonstances particulières de chaque pays ou région. La coordination avec de nombreux organismes ou institutions sur le plan national permet d'utiliser les

¹⁵ Sera présenté lors de la session du Comité des forêts en 2014.

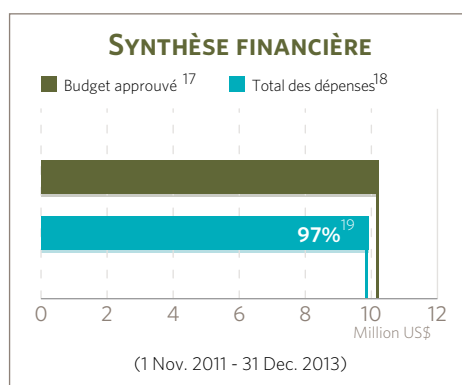


¹⁶ Concernant ce défi, la phase de démarrage pour le déploiement des systèmes de SNSF et de MNV au titre de ce résultat devrait demander du temps, mais afficher une progression. Voir le Cadre de suivi 2013-2014 du SNA (annexe 13).

informations recueillies par le biais du SNSF à des fins diverses, autres que les estimations de carbone dans le cadre de la REDD+.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

- Les circonstances et les capacités nationales varient significativement d'un pays à l'autre.
- Il conviendra dans un premier temps d'évaluer les besoins, puis de fournir un plan adapté et réaliste pour le renforcement des capacités du SNSF.
- Il faudra également tenir compte de la durabilité à moyen et long terme de l'infrastructure et des systèmes lors de leur conception.



¹⁷ Allocation de budget approuvée, 1er nov. 2011 - 31 déc. 2013 (hors coûts d'appui indirects)

¹⁸ Total des dépenses cumulées, 1er nov. 2011 - 31 déc. 2013 (hors coûts d'appui indirects)

¹⁹ Total des dépenses cumulées/allocation de budget approuvée, 1er nov. 2011 - 31 déc. 2013

RÉSULTAT 2:

DES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE NATIONALE CRÉDIBLES ET INTÉGRATEURS SONT ÉLABORÉS EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA REDD+

BILAN

Plus de 36 pays affichent des progrès : avancées dans la mise en place de processus nationaux crédibles et intégrateurs visant à hiérarchiser les problèmes de gouvernance à l'aide de données fiables, issues d'évaluations participatives de la gouvernance (EPG); élaboration ouverte à tous de stratégies et de feuilles de route nationales REDD+; approfondissement de la compréhension des problématiques foncières dans le cadre de la REDD+; réalisation d'analyses sexospécifiques; clarification des cadres juridiques; inclusion de la transparence et la responsabilisation dans les stratégies; création de systèmes de gestion des fonds et/ou examen des options en matière de partage équitable des avantages.

Quelques exemples concrets sont fournis ci-dessous :

- La Mongolie a renforcé les liens entre la REDD+ et le développement vert.
- Le Népal a établi une collaboration intersectorielle pour lutter contre les facteurs d'appauvrissement des forêts en s'appuyant sur le financement de la REDD+.
- Le Kenya, le Pérou et les Philippines sont les premiers pays partenaires du Programme ONU-REDD ayant conclu des évaluations nationales des risques de corruption de la REDD+; ils s'engagent à donner suite à leurs résultats.
- Le Bhoutan et le Népal ont chacun instauré leur premier dialogue national sur la transparence, la responsabilisation et l'intégrité dans le cadre de la REDD+.
- Des actions de sensibilisation à la participation des femmes ont été menées dans neuf pays (Cambodge, Équateur, Indonésie, Pérou, Philippines, RDC, Sri Lanka, Suriname et Viet Nam) par le biais d'analyses sexospécifiques et de l'intégration des principes propres à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le processus de préparation à la REDD+. Une collaboration a été établie avec l'organisation Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN). L'USAID a également contribué à ces efforts dans la région Pacifique par le biais du Programme de réduction des émissions dans les forêts d'Asie (Lowering Emissions in Asia's Forests, LEAF).
- La RDC a mis en place un fonds national REDD+, suite à l'inclusion des mesures REDD+ dans la matrice nationale de gouvernance économique, afin de renforcer les dispositifs institutionnels et fiduciaires.
- L'Indonésie a achevé le premier cycle de l'EPG, établissant ainsi un corpus de données sur la gouvernance qui permet d'axer l'élaboration des politiques sur des données factuelles et d'identifier
- Le Paraguay a renforcé la coordination interinstitutionnelle, redevable et transparente entre le ministère de l'Environnement, l'Institut national des forêts (INFONA) et la Fédération pour l'autodétermination des peuples autochtones (FAPI). La REDD+ a ainsi pu être intégrée à la stratégie nationale en matière de changement climatique et au plan d'action national sur les mesures d'atténuation.
- L'Équateur a inclus la REDD+ dans le dialogue national sur le développement productif de l'Amazonie.
- La Zambie a eu recours à un examen stratégique de la préparation à la REDD+ pour intégrer celle-ci dans le processus de planification nationale.
- Le Bangladesh a amélioré sa collaboration et sa coordination intersectorielles en adoptant et en lançant une feuille de route nationale pour la préparation à la REDD+.



Djakarta - Des membres de la société civile et du gouvernement indonésien reçoivent le rapport de l'EPG pour la REDD+ en Indonésie. Photo : Randy Setiawan

GROS PLAN

En Indonésie, le premier cycle de l'évaluation participative de la gouvernance s'est achevé sans qu'aucune partie prenante ne remette en cause sa crédibilité. Les données sur la gouvernance disponibles vont permettre d'évaluer 12 règlements ministériels relatifs aux permis d'exploitation forestière (intégration de l'EPG et activités de lutte contre la corruption), à l'établissement de sanctions visant à inciter les fonctionnaires publics à appliquer les normes et à encourager les pratiques saines (sous l'égide de l'Unité de travail présidentielle pour la supervision et la gestion du développement, UKP4) et à la mise en place d'un mécanisme de résolution des conflits.

les zones prioritaires. Le pays pourra désormais intégrer les questions relatives à la gouvernance dans les politiques et les mesures REDD+.

- Suite à des évaluations juridiques, la RDC et le Kenya ont identifié les possibilités d'introduire des réformes et hiérarchisé les actions nécessaires au renforcement des cadres juridiques nationaux pour la REDD+.
- Le Guatemala et le Honduras ont mis au point des plans de travail pour analyser les politiques, les lois et les réglementations afférentes à la REDD+

et pour émettre des recommandations sur les réformes juridiques nécessaires.

- Le Mexique, le Viet Nam et la Zambie ont publié des analyses juridiques sur les enseignements tirés.
- Le Cameroun, la République centrafricaine, le Ghana et le Libéria ont facilité le partage d'informations entre la REDD+ et les processus Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) de l'UE et par le biais d'études nationales sur les liens entre REDD+/ FLEGT.
- La première démonstration de la boîte à outils Gestion durable des forêts (GDF) est prête. Elle sera utile aux personnes souhaitant mettre en œuvre la GDF dans le cadre de la REDD+. Son lancement est prévu en 2014, à l'occasion de la réunion du Comité des forêts (COFO) de la FAO.
 - La consultation d'experts a permis d'enrichir les connaissances et le partage d'informations sur le régime foncier et la REDD+.
 - La note d'orientation de l'ONU-REDD *REDD+ and Tenure: Creating enabling tenure conditions for REDD+* a été publiée et présentée à l'occasion de la onzième réunion du Conseil d'orientation.
 - Les pays ONU-REDD ont une compréhension plus approfondie des *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux*

pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

- Des ateliers sur la sensibilisation aux directives volontaires ont eu lieu en Afrique, en Asie et en Amérique latine et ont été suivis par les points focaux REDD+ du programme national ONU-REDD de 19 pays.

DÉFIS

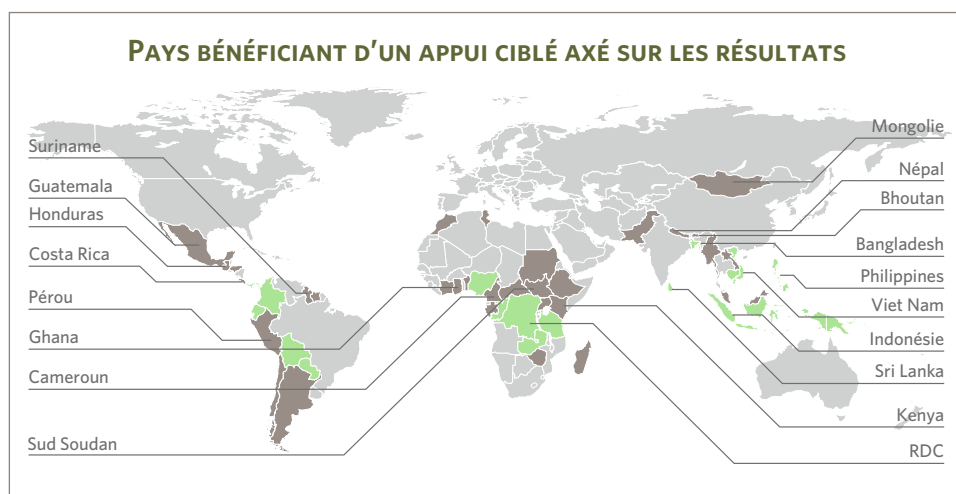
- Pendant les phases de formulation et de mise en œuvre de l'appui ciblé à l'échelle nationale, les questions liées à la gouvernance demeurent un sujet de discussion sensible et requièrent un soutien et un dialogue attentif, ainsi que la présence des conseillers du Programme.
- Outre les capacités parfois insuffisantes pour aborder certains aspects de la gouvernance, les équipes nationales REDD+ disposent rarement d'un personnel attiré. Pour y remédier, le Programme a renforcé les capacités des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux en réalisant des activités et des formations de sensibilisation, en suscitant des discussions approfondies sur des questions liées à la gouvernance et en nouant des partenariats institutionnels aux niveaux national et infranational. Le recours aux garanties nationales REDD+, aux points focaux, aux organismes de lutte contre la corruption et au ministère des Finances s'est également avéré efficace.
- L'établissement de cadres juridiques et de systèmes fonciers adaptés à la

REDD+ dépend en grande partie des processus législatifs des pays, qui sont souvent longs et imprévisibles. Il n'existe pas de solution facile ni unique et universelle permettant de conclure des accords fonciers pour la REDD+, en raison de la grande complexité des réformes foncières et des caractéristiques propres aux systèmes fonciers nationaux.

- Afin d'accroître l'intégration de la dimension de genre dans le Programme, y compris l'utilisation d'informations basées sur des données ventilées par sexe, il est suggéré d'accorder plus d'importance à la sexospécificité dans la collecte et de ventiler plus systématiquement les données. Voir également [Guidance Note on Gender Sensitive REDD+](#) (note d'orientation sur l'égalité entre les sexes dans le cadre de REDD+).

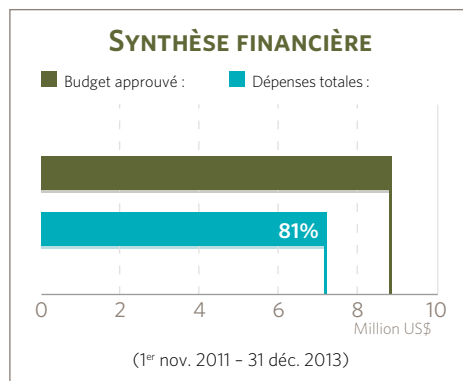
PERSPECTIVES

- Les organismes coopérant avec le Programme ONU-REDD dans le cadre d'Une ONU sont en position idéale pour soutenir les efforts de gouvernance déployés par les pays pour la préparation à la REDD+ en leur fournissant une large gamme d'appuis techniques et de connaissances.
- La collaboration des organismes des Nations Unies peut aider les pays à réunir les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales en vue d'atteindre un consensus sur les besoins et les moyens nécessaires pour hiérarchiser et résoudre les problèmes de gouvernance.
- Le Programme ONU-REDD est bien placé pour aligner son appui en matière de gouvernance sur les stratégies et les plans nationaux REDD+; en transmettant une compréhension plus nuancée des moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, guidée par les principes de la gouvernance, il peut aider les pays à hiérarchiser les actions, politiques et mesures REDD+ et à mettre en œuvre leurs choix stratégiques.



RETOURS D'EXPÉRIENCE

- L'appui en matière de gouvernance est particulièrement crucial quand il amène un pays à comprendre et à hiérarchiser ses politiques et mesures REDD+ afin de lutter contre des facteurs spécifiques.
- L'appui fourni par ONU-REDD vise à poursuivre dans la mesure du possible les réformes juridiques et politiques déjà en cours dans un pays et à œuvrer pour qu'elles tiennent compte des forêts et de la REDD+. La clarté des régimes fonciers permet d'identifier les parties prenantes REDD+ et de préparer le terrain pour l'établissement de mécanismes équitables de partage des avantages.



RÉSULTAT 4:

LES PEUPLES AUTOCHTONES, LES COMMUNAUTÉS LOCALES, LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES PRENNENT UNE PART EFFECTIVE AUX DÉCISIONS ET À L'ÉLABORATION DE STRATÉGIES SUR LA REDD+, AINSI QU'À LEUR MISE EN ŒUVRE, AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL.

BILAN

La participation des populations autochtones et de la société civile aux mécanismes et plateformes REDD+ a été renforcée dans 15 pays partenaires. Des informations sur la REDD+ ont été transmises aux parties prenantes dans 22 pays, soit plus de 2 900 organisations de la société civile (OSC) et organisations de populations autochtones nationales.

Les *Guidelines on Free, Prior and Informed Consent* (Lignes directrices sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, CPLCC) et leur *supplément juridique* ont été élaborés et distribués à grande échelle; un projet de *Guidance Note on Establishing and Strengthening Grievance Redress Mechanisms* a été préparé en collaboration avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier. Le Programme ONU-REDD et le Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF-FEM) se sont associés pour appuyer une initiative REDD+ à assise communautaire (CBR+) qui mettra des fonds à la disposition des populations autochtones et des parties prenantes communautaires, afin de soutenir les activités REDD+ au niveau le plus élémentaire. Dans un premier temps, cette initiative sera lancée dans six pays.

Voici quelques exemples des résultats obtenus :

- La représentation des populations autochtones et des organisations de la société civile au sein des comités directeurs (ou de leur équivalent) des programmes nationaux est garantie dans 14 pays. On est loin des simples engagements visant à assurer leur participation énoncés



Consultations sur un Forum des populations autochtones nationales à Colombo, Sri Lanka, 29 novembre 2013. Photo: Nishantha Mallawaarachchi/Programme ONU-REDD au Sri Lanka

dans les documents de programme national. Signalons que le Cambodge a mis en place un processus national d'autosélection des représentants des populations autochtones et des organisations de la société civile, comme en témoigne une publication axée sur les enseignements tirés. Suite à cette mesure, un voyage au Cambodge axé sur l'échange d'enseignements Sud-Sud sur les meilleures pratiques en matière d'engagement a réuni des parties

prenantes issues des pays partenaires de l'Asie du Sud, y compris le Myanmar, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Sri Lanka et le Viet Nam.

- À l'heure actuelle, huit pays mettent en œuvre des activités liées au CPLCC et au règlement des litiges en s'aidant de ces outils. Citons, entre autres, l'élaboration de lignes directrices nationales qui permettront aux pays de garantir l'inclusion du principe du CPLCC dans les approches et les processus

GROS PLAN

Suite à une enquête indépendante sur une plainte émanant de la Coordination nationale des peuples autochtones du Panama (COONAPIP), une évaluation à mi-parcours et des dialogues approfondis lancés en 2013 par l'Autorité nationale pour l'environnement du Panama (ANAM) et les organismes des Nations Unies ont abouti à la reformulation du programme national et à la révision du cadre de résultats. En décembre 2013, après avoir consulté la COONAPIP, le Conseil d'orientation d'ONU-REDD a approuvé le nouveau programme national, ainsi qu'un report sans frais.

Les représentants des huit territoires autochtones panaméens qui constituent actuellement la COONAPIP et le président de l'ANAM ont signé un accord visant une coopération environnementale plus large, dont les activités nationales REDD+ ne représentent qu'un élément. Le processus a permis de tirer d'importants enseignements qui ont contribué aux travaux en cours pour établir des mécanismes nationaux de réclamation. Voir également la partie consacrée au programme national du Panama.

nationaux REDD+ dans six pays, et le lancement d'activités visant à établir des mécanismes de traitement des réclamations dans trois pays. En outre, deux ateliers régionaux sur le CPLCC tenus en février et en octobre ont permis de renforcer les capacités en matière de CPLCC et les lignes directrices y afférentes dans dix pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

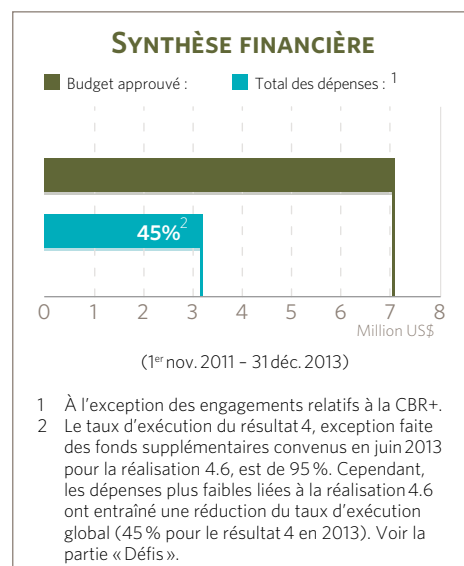
- Les représentants des populations autochtones et des organisations de la société civile ont participé et contribué, à l'échelle régionale et internationale, aux processus décisionnels REDD+. Par exemple, des recommandations sur la participation des populations autochtones à la REDD+ ont été formulées et les meilleures pratiques en la matière définies dans le cadre d'un atelier organisé conjointement par le Programme ONU-REDD, le FCPF et le ministère allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ); le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD a exprimé son soutien à la représentation des populations autochtones et des organisations de la société civile; une consultation des représentants des populations autochtones et des OSC auprès du Programme ONU-REDD, du FCPF et du Programme d'investissement pour la forêt s'est conclue par des recommandations sur la nécessité de renforcer l'engagement des parties prenantes à l'égard de ces trois initiatives; enfin, des populations autochtones issues de neuf pays du bassin de l'Amazonie ont lancé des discussions sur la mise au point d'une position régionale sur la REDD+

lors du sommet annuel du Groupement d'organisations autochtones du bassin de l'Amazonie.

- Dans le bassin amazonien du Pérou, plusieurs ateliers nationaux ont permis de renforcer les capacités en matière de REDD+ et la participation au processus décisionnel de la REDD+ de 400 dirigeants issus de 80 organisations de populations autochtones. (Voir la vidéo)
- Trois pays (Équateur, Panama et Paraguay) ont avancé dans la définition de plans de travail axés sur la participation du secteur privé en identifiant les acteurs pertinents avec pour point de mire la mise en œuvre de la REDD+.
- Une nouvelle collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial par le biais du Programme de microfinancements s'est traduite par un renforcement des partenariats de la REDD+ à assise communautaire.

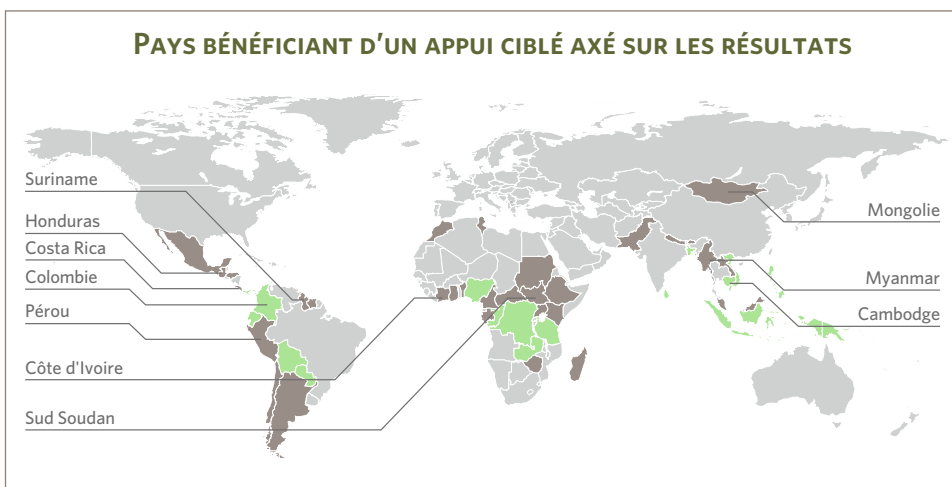
DÉFIS

- Dans de nombreux pays REDD+, les organes représentant les intérêts des populations autochtones et d'autres communautés locales au-delà de l'échelon local n'existent pas, sont très fragiles ou n'ont que peu de relations avec leurs groupes. L'appui à ces pays se centrera sur l'établissement et le renforcement de ces organes.
- Les gouvernements des pays REDD+ manquent d'expérience et de



capacités pour inclure efficacement les populations autochtones aux processus décisionnels. Pour relever ce défi, il faudra fournir un appui technique visant à renforcer les capacités, les processus et la culture d'inclusion.

- On constate, d'une part, une surcharge d'information sur la REDD+ et la diffusion de données complexes d'une manière qui n'est pas toujours adaptée aux communautés, et, d'autre part, un déficit d'information; force est de constater que les méthodes actuelles n'atteignent pas leur objectif et que les parties prenantes ne sont pas pleinement informées. ONU-REDD travaillera étroitement avec les populations autochtones et les communautés locales pour mieux définir et mettre au point une communication appropriée.
- Le montant des dépenses pour la période allant de juin à décembre 2013 ne correspond pas au montant (US\$ 4 000 000) approuvé par la dixième réunion du Conseil d'orientation. Les raisons sont liées à plusieurs processus importants et au succès du nouveau partenariat avec le PMF/FEM. La baisse des dépenses en 2013 n'est pas symptomatique d'un manque de progrès de l'initiative CBR+, plutôt du contraire. ONU-REDD et le PMF/FEM ont investi des ressources non financières dans les activités de préparation et de démarrage (qui doivent précéder le



versement des subventions CBR+), y compris l'élaboration et la mise au point d'une coordination conjointe et de dispositions financières; ils ont sélectionné six pays pilotes et lancé des activités de préparation, comme les discussions et les consultations avec les partenaires nationaux REDD+ (gouvernements, populations autochtones et organisations de la société civile), ainsi qu'avec le personnel des bureaux de pays du PNUD; ils ont entamé des processus visant à identifier au sein des partenaires les parties prenantes familières avec la REDD+ et pouvant siéger dans les comités directeurs nationaux de la CBR+; enfin, ils ont préparé des notes d'orientation, des documents et du matériel. Les dernières étapes préalables à la mise en œuvre seront achevées au cours du premier trimestre 2014.

PERSPECTIVES

- Un corpus de travail sur le CPLCC et les mécanismes de traitement des réclamations pour la REDD+, qui contribue à renforcer la compréhension et l'application de ces principes sur le

terrain, est en cours de préparation. Fort de ces avancées, le Programme est en mesure de participer aux débats sur ces questions à l'échelle internationale.

- Le Programme ONU-REDD innove dans le domaine de la participation directe de la communauté à la REDD+ par le biais de la CBR+, qui sera source d'expériences et d'enseignements, en particulier sur la manière dont ONU-REDD et d'autres initiatives peuvent aider les acteurs communautaires de la REDD+ à contribuer à l'élaboration d'approches et de politiques REDD+.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

- La disponibilité de spécialistes régionaux de l'engagement des parties prenantes a permis au Programme de satisfaire les demandes émanant des pays. Il est donc important d'investir dans l'appui technique aux niveaux régional et national afin de faire rapidement progresser la REDD+ de manière efficace.
- Les réclamations présentées au Panama par des groupes autochtones soulignent l'importance des

mécanismes de traitement des réclamations. Cependant, les conflits, loin d'avoir toujours une issue négative, entraînent parfois une nette amélioration des relations entre les parties prenantes. Les activités liées à l'élaboration de mécanismes de traitement des réclamations pour la REDD+ contribueront à améliorer les méthodes et permettront une identification et une résolution plus constructives des litiges.

- Les investissements précoces et adéquats en matière de temps et de financement sont essentiels pour renforcer la participation efficace des parties prenantes aux processus nationaux REDD+.
- Dans la mesure du possible, l'engagement des parties prenantes doit s'inscrire dans des processus multipartites.
- Les processus d'autosélection sont importants pour assurer la légitimité de la représentation.

RÉSULTAT 5:

LES GARANTIES SONT APPLIQUÉES ET RESPECTÉES ET LES AVANTAGES MULTIPLES DE LA REDD+ SONT OBTENUS.

BILAN

Le *Cadre conceptuel d'appui aux approches nationales en matière de garanties*²⁰ du Programme ONU-REDD a fourni des recommandations et des clarifications concernant l'élaboration des approches nationales en matière de garanties et concernant l'utilisation des outils et documents d'orientation pertinents. Il présente également une approche harmonisée que le Programme utilise pour appuyer les pays. Voici quelques exemples de résultats obtenus grâce à cet appui qui ont trait aux garanties et aux avantages multiples de la REDD+ :

- L'Équateur, le Nigéria, le Panama, le Paraguay, la RDC et la Tanzanie ont progressé dans l'identification et le recensement des avantages potentiels des services rendus par la biodiversité et les écosystèmes. Le Nigéria, la RDC et la Tanzanie ont collaboré dans le cadre de séances de travail communes consacrées notamment au renforcement des capacités et à l'étude des cartes. Au Panama, une analyse des cartes et une assistance technique à distance ont été fournis. En Équateur, des ateliers ont été organisés pour recenser les risques prioritaires et les avantages, et au Paraguay, la planification initiale s'est accompagnée d'un atelier sur les scénarios de déforestation et sur les avantages multiples.
- L'Équateur, le Nigéria, le Panama, le Paraguay, la RDC et la Tanzanie ont progressé dans l'identification et le recensement des avantages potentiels des services rendus par la biodiversité et les écosystèmes. Le Nigéria, la RDC et la Tanzanie ont collaboré dans le cadre de séances de travail communes consacrées notamment au renforcement des capacités et à l'étude des cartes. Au Panama, une analyse des cartes et une assistance technique à distance ont été fournis. En Équateur, des ateliers ont été organisés pour recenser les risques prioritaires et les avantages, et au Paraguay, la planification initiale s'est accompagnée d'un atelier sur les scénarios de déforestation et sur les avantages multiples.
- L'élaboration d'un système national d'information sur les garanties (SIG) a progressé en Argentine, en Équateur et au Pérou. Parmi les accomplissements figure également la conception d'une méthode d'élaboration du SIG au Costa Rica.
- Les approches du Programme ONU-REDD et les expériences nationales concernant les questions des avantages multiples, des garanties et de l'analyse spatiale ont été partagées lors d'ateliers régionaux organisés en Afrique (septembre 2013) et en Asie-Pacifique (octobre 2013) auxquels ont assisté 30 pays partenaires. Les participants se sont prêtés à des exercices interactifs et ont établi les prochaines étapes visant à intégrer les garanties et les avantages multiples dans leurs activités de REDD+.
- L'outil d'approches des garanties par pays (*Country Approaches to Safeguards Tool*, CAST) et l'outil révisé d'identification des avantages et des risques (*Benefits and Risks Tool*, BeRT) ont été élaborés pour aider les pays à mettre en place leurs approches en matière de garanties. Ces outils seront lancés en 2014. Le Nigéria a décidé d'utiliser la version d'évaluation de CAST pour aider à la planification de son approche nationale.
- D'autres outils destinés à aider les décisions relatives aux garanties et aux avantages multiples ont également avancé, avec la mise au point de méthodologies et de matériel pédagogique pour les systèmes d'information géographique (GIS) en open source, y compris des didacticiels. La Tanzanie et le Nigéria les ont pilotés.
- Des documents d'orientation intitulés *Mise en application des garanties et des systèmes d'information de garantie liés à la REDD+ et REDD+ et Objectifs d'Aichi pour la biodiversité 2020: encourager les synergies dans le cadre des initiatives internationales de conservation des forêts* ont également été produits (respectivement en janvier et en octobre) et largement diffusés en vue du renforcement des capacités.



Les garanties REDD+ sont conçues pour veiller à ce que les activités de REDD+ ne soient pas préjudiciables aux forêts ou aux communautés qui en dépendent. Photo: PNUE/ Wilson ole Langat

²⁰ Ce cadre conceptuel aide les pays à déterminer comment répondre aux décisions de la CCNUCC concernant les garanties et les systèmes d'information sur les garanties. Il décrit les volets principaux et les étapes à prendre en compte lors de l'élaboration d'une approche nationale en matière de garanties de REDD+ et indique dans quelles circonstances certains outils et documents d'orientation du Programme ONU-REDD peuvent être particulièrement utiles lors de la mise en pratique de ces approches.



Séance interactive sur l'analyse spatiale, destinée à définir le lieu des actions de REDD+ afin d'obtenir des avantages multiples. Atelier régional pour l'Afrique du Programme ONU-REDD, Nairobi, 17-19 septembre 2013. Photo: Lucy Goodman

GROS PLAN

Lors de l'atelier régional en Afrique qui s'est déroulé à Nairobi, au Kenya, du 17 au 19 septembre, il s'est avéré que la plupart des pays de la région avaient commencé à élaborer des approches nationales en matière de garanties. Les participants ont mis l'accent sur la nécessité de proposer d'autres formations sur la planification spatiale liée aux avantages multiples et aux

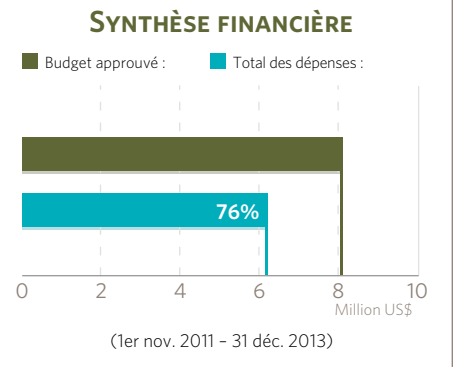
garanties. Les participants à l'atelier régional pour l'Asie-Pacifique qui s'est tenu à Bangkok, en Thaïlande, du 9 au 11 octobre, ont souligné la nécessité d'organiser des ateliers sur les garanties de REDD+ s'adressant à la société civile et aux populations autochtones. Ces besoins, comme tous ceux qui ont été exprimés, influenceront l'élaboration du futur appui.

DÉFIS

- Le cadre conceptuel du Programme ONU-REDD et les outils d'aide à la décision témoignent de la difficulté d'élaborer des approches nationales personnalisées pour gérer les garanties et les avantages multiples des forêts. Démontrer l'impact des outils génériques sur les approches nationales

et sur l'élaboration de la stratégie REDD+ en général prend du temps, mais d'autres avancées devraient apparaître à mesure que progresse la préparation à la REDD+.

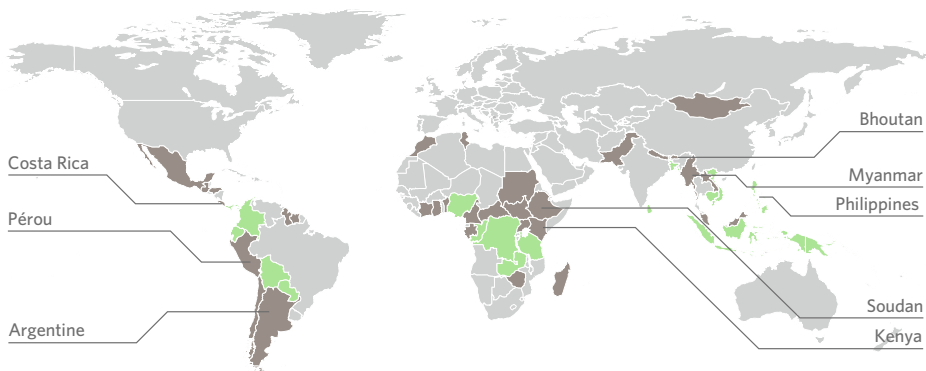
- Il existe une certaine confusion dans les pays concernant l'intégration des processus nationaux pour traiter les



garanties de la CCNUCC avec d'autres processus connexes, notamment l'évaluation environnementale et sociale stratégique. L'outil CAST, en cours d'élaboration, doit permettre de clarifier les relations, tout comme les discussions de coordination en cours dans les différentes initiatives concernées, et contribuer ainsi à améliorer les communications avec les pays concernant les relations entre nos processus et nos réalisations.

- L'approche du Programme ONU-REDD pour aider les pays dans le domaine des garanties, qui vise en premier lieu à les aider à tenir leurs engagements au titre de la CCNUCC, est parfois présentée de manière inexacte dans les publications extérieures. Une meilleure stratégie de communication est à l'étude pour remédier à ce problème. Elle visera notamment à améliorer le contenu relatif aux garanties sur le site Internet du Programme ONU-REDD.
- Pour qu'un pays élabore son SIG pour la REDD+, l'approche générale en matière de garanties doit être clairement définie à l'échelle nationale, et comporter à la fois des objectifs nationaux et une stratégie de gestion. Lorsque ces deux éléments essentiels de l'approche nationale démarrent en parallèle, ils contribuent à garantir la cohérence de l'approche. La décision récente de la Conférence des Parties à la CCNUCC qui s'est tenue à Varsovie a précisé à quel moment et de quelle manière les pays devaient présenter des informations à la CCNUCC. Cela contribuera également à dissiper les incertitudes entourant la mise en œuvre nationale des SIG.

PAYS BÉNÉFICIAIRE D'UN APPUI CIBLÉ LIÉ À CE RÉSULTAT



PERSPECTIVES

Le Programme ONU-REDD s'emploiera :

- à intensifier la collaboration Sud-Sud dans le domaine des garanties et des avantages multiples;
- à améliorer la coordination entre le Programme, le FPCF et les standards sociaux et environnementaux de REDD+ concernant l'appui relatif aux garanties au niveau national, régional et mondial;
- à généraliser l'application des outils d'appui à la valorisation économique des services écosystémiques et aux décisions spatiales dans les pays partenaires;
- à intégrer des approches spatiales et économiques pour le recensement et l'évaluation des avantages multiples en vue d'intégrer une stratégie d'économie verte.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

L'expérience à ce jour montre la nécessité de veiller à ce que les approches des pays en matière de garanties s'appuient sur les stratégies nationales REDD+. En effet, les activités liées aux garanties doivent se fonder sur les options stratégiques définies par le pays considéré, et il est essentiel de prévoir des délais suffisants et un ordre adapté pour garantir le choix de garanties pertinentes au regard de la stratégie REDD+ du pays. Les outils du Programme ONU-REDD visent à faciliter ce processus.

RÉSULTAT 6:

LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET LES STRATÉGIES ET INVESTISSEMENTS DE LA REDD+ SE RENFORCENT MUTUELLEMENT.

BILAN

Alors qu'un nombre croissant de pays partenaires achèvent leur programme national et entament la phase d'investissement et de mise en œuvre, le besoin d'ouvrir la REDD+ à une transition plus large vers une économie verte s'intensifie. En 2013, les pays partenaires ont bénéficié d'un soutien qui leur a permis d'aborder plusieurs aspects de l'économie verte : l'évaluation nationale des services écosystémiques forestiers (République du Congo, Indonésie, Panama, Tanzanie et Zambie) ; le pilotage d'un Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) ; l'intégration des activités REDD+ dans les cadres élargis de développement et de planification ; la mise au point de nouvelles options d'investissement dans les paysages durables. Les activités relatives à l'engagement du secteur privé ont été alignées plus étroitement sur l'établissement de liens avec l'économie verte, comme le montre par exemple l'événement parallèle à la CoP19 portant

GROS PLAN

Le Colloque mondial sur la REDD+ dans une économie verte s'est tenu à Djakarta, en Indonésie, du 19 au 21 juin. Son excellence le Dr Kuntoro Mangkusubroto, responsable de l'Unité de travail présidentielle pour la supervision et la gestion du développement (UKP4) et président de l'équipe spéciale nationale REDD+ en Indonésie, a souligné que son pays a dès le début

inscrit la REDD+ dans un cadre élargi de débats et d'interventions prospectives en matière de développement durable. Il a en outre déclaré que « la REDD+ a été et continue d'être un mécanisme qui catalyse et complète les discussions et soutient simultanément les quatre priorités nationales du développement : la croissance, la pauvreté, l'emploi et l'environnement »

sur l'analyse de la rentabilité de la REDD+, qui s'appuie sur une large participation du secteur privé.

- Au Panama, les résultats préliminaires des activités liées aux scénarios, aux avantages et aux coûts de la REDD+ révèlent que le pays peut simultanément, suite à son adhésion à la REDD+, atteindre l'objectif de zéro émission nette et afficher un résultat positif net, tout en assurant une amélioration du bien-être humain en milieu rural.

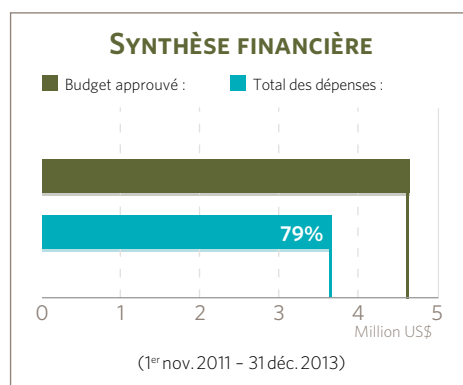
- En RDC, le modèle T-21²¹ a démontré que le scénario d'une économie verte accompagnée d'une gouvernance forte et d'une évaluation des services écosystémiques est susceptible d'entraîner une croissance économique, mesurée à l'aune de plusieurs indicateurs comme le PIB et les taux de pauvreté. Le plan d'investissement finalisé et le Fonds national REDD+ s'appuient sur le scénario de l'économie verte et l'identification des avantages multiples à l'échelle nationale.

²¹ Le T21 est un outil de simulation conçu pour soutenir une planification nationale exhaustive, intégrée et à long terme du développement.



Cultures intercalaires aux Philippines. Photo: Adi Wiratmo

- L'Indonésie a également accompli des progrès sensibles en matière de transformation vers une économie verte, comme le prouvent ses stratégies incluant des options d'investissement basées sur les avantages multiples. Stimulé par les activités REDD+, un modèle de transition vers l'économie verte se fraye un chemin, s'appuyant sur une stratégie de transition et des indicateurs propres.
- La publication de plusieurs rapports approfondis et l'élaboration de produits de gestion des connaissances ont permis d'enrichir le socle de connaissances indispensables sur l'économie verte à l'échelle mondiale, ainsi que dans certains pays, dont ceux cités ci-dessus. Citons, entre autres Le petit livre des grands moteurs de déforestation, lancé dans le cadre de la CoP19/CMF9, qui s'est tenue à Varsovie du 12 au 22 novembre ([anglais](#), [français](#), [espagnol](#) et [bahasa](#)). Les rapports clés récents ci-dessous seront publiés au cours du premier trimestre 2014 : *Renforcer le capital naturel : Comment REDD+ peut soutenir une économie verte* ([anglais](#), [espagnol](#), [français](#) et [bahasa](#)) du Groupe international pour la gestion durable des ressources, *Financing Strategies for Integrated Landscape Investments*, ainsi que les conclusions des évaluations des services écosystémiques dans quatre pays.



DÉFIS

Il est nécessaire, d'une part, d'accroître les connaissances et de renforcer la sensibilisation dans ce domaine et, d'autre part, d'évaluer la situation de base et le potentiel de changement pour mettre en œuvre des politiques associant la REDD+ à l'économie verte. À cette fin, les indicateurs²² relatifs au résultat 6 ont été révisés pour garantir la description écrite et la promotion des activités visant à enrichir le socle de connaissances et à mettre au point des produits fondés sur le savoir. De même, un plus grand nombre de données de base sont requises pour mieux évaluer les répercussions potentielles des politiques sur la REDD+ et l'économie verte, comme le reflète l'un des indicateurs de résultat.

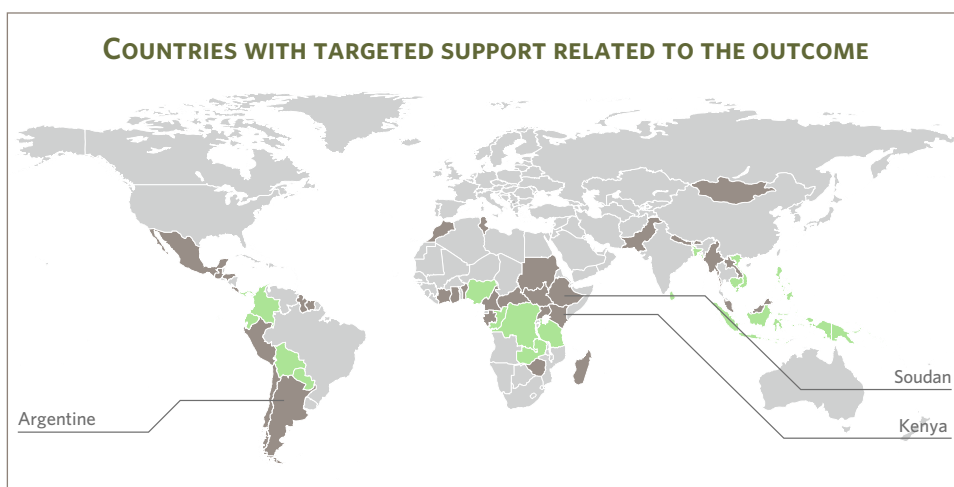
²² Les indicateurs renvoient au Cadre de suivi pour l'appui aux activités nationales REDD+ 2013-2014, voir annexe 13.

PERSPECTIVES

Le nombre croissant de pays passant à la phase 2 augmente les possibilités de voir les avantages de l'économie verte et de la REDD+ se renforcer mutuellement. L'engagement accru du secteur privé représente une occasion importante de générer les investissements nécessaires pour la REDD+. La participation de multiples secteurs à la REDD+ continue de représenter à la fois un défi et une chance. Par ailleurs, l'association de l'initiative aux objectifs de développement et à la planification élargie au niveau des paysages multiplie les incitations à mettre en œuvre cette participation multisectorielle.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

Au fur et à mesure que les activités liées à la REDD+ et à l'économie verte s'affirment et prennent racine à l'échelle mondiale et sur le plan conceptuel, on constate des liens plus étroits et une synergie plus grande avec d'autres programmes, secteurs et processus. Il importe de poursuivre le renforcement de ces liens, qui sont susceptibles de contribuer sensiblement au soutien des pays.



RÉSULTAT 7:

LES CONNAISSANCES QUE RECÈLE LE PROGRAMME ONU-REDD SONT APPROFONDIES, GÉRÉES, ANALYSÉES ET DIFFUSÉES POUR SOUTENIR LES EFFORTS DE LA REDD+ À TOUS LES NIVEAUX.

BILAN

Les connaissances, enseignements et bonnes pratiques ont été débattus, consignés, synthétisés et partagés pour appuyer les pays dans la préparation et la mise en œuvre des processus de REDD+, notamment grâce aux éléments suivants :

- Des outils et services de connaissance ont été fournis pour aider les pays sur divers sujets de la REDD+. Cela a consolidé les socles de connaissances de manière coordonnée dans les pays partenaires et dans les trois organismes. Parmi les sujets abordés figurent les régimes et droits fonciers, le CPLCC, la dimension de genre dans le domaine de la REDD+, les garanties et une *série de brochures sur les enseignements à retenir* des expériences de REDD+.
- Réflexion sur les cinq dernières années du Programme, bilan et retours d'expérience à l'échelle nationale et mondiale, renforcement de la coopération avec d'autres initiatives dont le FCPF et évaluation des défis futurs : tel était le programme de la Journée de la connaissance organisée conjointement

avec le FCPF à Genève, en Suisse, le 11 décembre dernier. Cet événement, qui s'est déroulé en marge de la réunion du onzième Conseil d'orientation, a rassemblé des représentants de groupes variés et de nombreux pays. Il s'y est notamment tenu un « marché des connaissances » qui a facilité le partage de connaissances et la mise en réseau des participants. (Voir les autres événements sous le résultat 8)

- La portée du Programme a été renforcée grâce à la présence grandissante du Programme ONU-REDD sur les plateformes des réseaux sociaux, qui vient s'ajouter à d'autres stratégies de communication et de partage des connaissances et à diverses manifestations.

DÉFIS

- La REDD+ étant un domaine diversifié et en évolution constante, le Programme doit répondre aux besoins de ses parties prenantes en matière de connaissances par des solutions personnalisées. Ces outils et services de connaissance doivent être fournis de différentes manières, par exemple sur les plateformes des technologies de l'information et des communications (réseaux sociaux, sites Internet, espace de travail) et sur des supports de communication tels que des publications et des vidéos.

GROS PLAN

Un *partage d'enseignements* Sud-Sud s'est tenu à Phnom Penh, au Cambodge, du 30 octobre au 1^{er} novembre. Il comportait notamment une visite d'étude sur le site d'une forêt communautaire dans la province de Kompong Speu. Une attention particulière a été accordée aux approches permettant de créer des organes décisionnaires nationaux inclusifs en matière de REDD+ et d'élaborer de bonnes pratiques facilitant les processus d'autosélection des représentants des populations autochtones et des OSC. Des praticiens de la REDD+ venus du *Myanmar*, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du *Sri Lanka* et du Viet Nam ont participé à cet échange pour s'inspirer de l'expérience du Cambodge en matière d'autosélection des populations autochtones et des OSC.

- Le Programme a également un rôle majeur de « courtier en connaissances » à jouer en rassemblant les acteurs pour diffuser les connaissances, répondre aux questions et aux préoccupations importantes et promouvoir les bonnes pratiques. En réponse aux évaluations des besoins des parties prenantes, un appui complémentaire sera mis au point en 2014. Il correspond à une révision de fond de la gestion systématique des connaissances et de la communication s'inscrivant dans les stratégies de communication et de gestion des connaissances du Programme.

PERSPECTIVES

- Le Programme ONU-REDD insistera sur l'importance d'exploiter les connaissances et les expériences des pays susceptibles d'être partagées et appliquées de manière plus générale. Plusieurs mécanismes sont prévus à cet effet : la création de réseaux de praticiens sur des sujets importants, auxquels il sera possible de se connecter en personne et en ligne ; la facilitation des échanges de

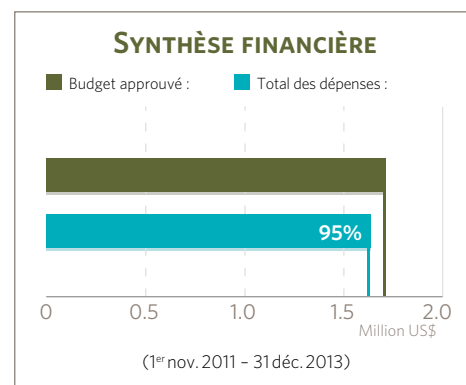


Le groupe communautaire de défense des forêts et les participants à la visite d'étude dans la forêt communautaire de Kraing Serey, province de Kompong Speu, au Cambodge. Des praticiens de la REDD+ sont venus du Myanmar, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Sri Lanka et du Viet Nam. Novembre 2013. Photo : secrétariat de l'équipe spéciale REDD+.

connaissances à l'échelle régionale et entre pays sur les sujets importants; et la mise au point d'outils de connaissance ciblés traitant des aspects importants, par exemple des résumés des retours d'expérience sur les activités des pays.

- Cette démarche s'accompagnera d'une modernisation des outils de

technologies de l'information du Programme ONU-REDD (site Internet, espace de travail, réseaux sociaux, etc.) afin de faciliter la recherche et le partage des connaissances, mais aussi d'améliorer les moyens de communication pour diffuser les connaissances et les exemples de bonnes pratiques aux différents publics cibles de manière concrète.



RETOURS D'EXPÉRIENCE

- Il est important de tenir les systèmes d'exploitation à jour sur les plateformes de partage de connaissances, notamment l'*espace de travail collaboratif en ligne du Programme ONU-REDD*, afin de tirer profit des dernières nouveautés des technologies de l'information. Cela signifie que le système d'exploitation doit fonctionner sans accroc, offrir les fonctionnalités disponibles les plus récentes pour coordonner l'accès à l'information et permettre aux personnes concernées de partager leurs expériences et leurs connaissances en ligne.

PUBLICATIONS ET OUTILS PRÉVUS DE JANVIER À DÉCEMBRE 2013

Pour connaître tous les outils de connaissance produits et les événements organisés en 2013, voir l'*espace de travail*. Voici quelques-unes des principales réalisations²³:

- Portail électronique de la République démocratique du Congo consacré au système national de surveillance des forêts (*vidéo en anglais*)
- *Legal Analysis of Cross-cutting Issues for REDD+ Implementation: Lessons Learned from Mexico, Viet Nam and Zambia*

- Systèmes nationaux de surveillance des forêts: surveillance et mesure, notification et vérification (S-MNV) dans le contexte des activités de REDD+ (*français, anglais, espagnol*)
- Concours de photographie du Programme ONU-REDD: *Nurture Forests for the Future – REDD+ for Food*
- Directives concernant le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause du Programme ONU-REDD (*français, anglais, espagnol*) et *Guide juridique associé*.
- Document d'orientation: *Mise en application des garanties et des systèmes d'information de garantie liés à la REDD+*
- Document d'orientation: Le rôle du secteur privé dans l'initiative REDD+: argumentaire en faveur de l'engagement et options d'intervention (*français, anglais, espagnol, bahasa*)
- Document d'orientation: *Tenure and REDD+*
- Document d'orientation: REDD+ et Objectifs d'Aichi pour la biodiversité 2020: encourager les synergies dans le cadre des initiatives internationales de conservation des forêts (*français, anglais, espagnol*)
- Tenure of indigenous peoples territories and REDD+ as a forestry management incentive: the case of Mesoamerican countries (*anglais, espagnol*)
- Garantir l'intégration, la transparence et la reddition de comptes dans les systèmes nationaux de REDD+: le rôle de la liberté d'information (*français, anglais, espagnol*)
- Vidéo: *Anti-corruption and REDD+*
- *Scoping Study of Good Practices for Strengthening Women's Inclusion in Forest and Other Natural Resource Management Sectors*
- *Sharing National Experiences in strengthening transparency, accountability and integrity for REDD+*
- UN-REDD Guidance Note on Gender Sensitive REDD+ (*anglais, espagnol*)
- *UN-REDD Guidance on REDD+ Corruption Risk Assessments (v2)*
- Note d'orientation du Programme ONU-REDD et du FCPF pour les pays REDD+: *Establishing and Strengthening Grievance Redress Mechanisms*
- *Série Asia-Pacific Lessons Learned* (en anglais): Role of Religious Leaders; Civil Society Organizations and Indigenous Peoples Representation Selection; National Monitoring System; Safeguarding Multiple Benefits; Benefit Distribution Systems; et Free, Prior and Informed Consent (FPIC).
- Cadre d'appui du Programme ONU-REDD pour l'élaboration d'approches nationales en matière de garanties (*français, anglais, espagnol*)

23 Il s'agit d'un résumé de ces outils. Certains sont financés au titre de ce résultat; les autres sont financés et rapportés dans le cadre d'autres résultats.

RÉSULTAT 8:

LE PROGRAMME ONU-REDD OFFRE AUX PAYS PARTENAIRES, AU CONSEIL D'ORIENTATION ET AUX ORGANISMES PARTICIPANTS DES NATIONS UNIES DES SERVICES DE SECRETARIAT PROMPTS ET EFFICACES.

BILAN

La coordination a été renforcée afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacité de la mise en œuvre du Programme dans les différents domaines d'activité et dans différentes modalités d'exécution. Cette avancée a été possible grâce à la collaboration plus étroite du Secrétariat du Programme ONU-REDD avec les organismes des Nations Unies chargés de la coordination et à l'engagement renforcé des parties prenantes au Programme. Cela a permis d'élaborer et de conclure plusieurs processus importants, tels que la résolution des conflits au sein du programme national du Panama, la coordination des évaluations finales des programmes nationaux et l'augmentation du financement. Des ajustements ont été apportés lorsque des obstacles étaient constatés, et les interventions se sont améliorées grâce au soutien du Secrétariat en matière de planification, de coordination, de notification, de suivi, d'évaluation et de partage des

connaissances. Voici quelques exemples des résultats clés obtenus grâce à l'intervention, à des degrés divers, du Secrétariat :

- Deux réunions du Conseil d'orientation (la dixième à Lombok, Indonésie, les 26 et 27 juillet, et la onzième à Genève, Suisse, les 9 et 10 décembre) se sont déroulées dans les délais et en bon ordre, une attention accrue étant accordée aux activités dans les pays (43 % de l'ordre du jour de la onzième réunion). Entre les sessions, le Conseil d'orientation a traité neuf décisions et communications coordonnées par le Secrétariat.
- Le Secrétariat du Programme ONU-REDD a donné suite à plusieurs accords et avancées relatifs aux programmes qui ont été obtenus lors de ces réunions du Conseil d'orientation. Cela concernait notamment :
 - les évaluations indépendantes des programmes nationaux de l'Indonésie et de la Tanzanie et l'adoption de l'évaluation finale indépendante du programme national du Viet Nam ;
 - les budgets alloués aux programmes nationaux du Bangladesh et de la Colombie ;
 - la gestion des propositions

informelles émanant des programmes nationaux de l'Argentine et de la Côte d'Ivoire ;

- la réalisation de l'enquête et de l'évaluation au Panama et la révision du programme national en fonction du nouvel accord conclu par l'ANAM et la COONAPIP (voir les pages consacrées au Panama et à l'engagement des parties prenantes) ;
 - l'examen de la structure du Conseil d'orientation et des accords concernant les sièges réservés aux donateurs, le roulement des pays, les observateurs nationaux et la consultation relative aux priorités de développement pour le plan de travail et le budget du SNA ;
 - l'accord sur le mandat relatif à l'évaluation du Programme ONU-REDD, qui se déroulera en 2014 ;
 - la révision du plan de travail et du budget du SNA pour 2013 et 2014, y compris l'appui complémentaire aux communautés locales, aux OSC et aux populations autochtones, l'élargissement à d'autres domaines d'activité, l'intégration des évaluations des besoins des pays et l'ajout de nouvelles initiatives telles que la gestion communautaire de la REDD+ et l'Académie REDD+.
- Des ressources supplémentaires totalisant 46,5 millions d'USD ont été reçues dans le cadre de nouvelles contributions de la Norvège et du Danemark. Elles ont permis de lancer un appel à la soumission de nouveaux programmes nationaux et d'élargir le SNA comme indiqué.

- Vingt-huit demandes d'appui ciblé, totalisant près de 3,8 millions d'USD, ont été coordonnées et traitées, dont neuf nouvelles demandes et cinq demandes complémentaires²⁴.
- Les résultats du programme et les défis associés ont été clarifiés avec l'introduction d'un nouveau format de rapport (voir le [Rapport d'étape](#)



Groupe varié de parties prenantes rassemblées à l'occasion des discussions sur la REDD+ organisées par le Programme ONU-REDD, Code REDD et Wildlife Works au siège de la Wildlife Conservation Society (zoo du Bronx, New York, États-Unis) le 18 septembre 2013. Photo: Julie Larsen Maher

²⁴ Pays dont la demande a été approuvée en 2012 qui sollicitent un montant complémentaire.

semestriel 2013), qui facilitera la supervision du Programme et le processus de décision.

- Les retours d'expérience ont été décortiqués, les engagements renforcés et les partenariats mis à profit. Le contexte des défis et perspectives entourant les événements organisés pour célébrer le cinquième anniversaire du Programme a également été défini. Cela concernait notamment :

- les discussions « REDD+ Talks NYC », qui ont rassemblé un groupe varié le 18 septembre à New York, lors d'une action organisée par le Programme ONU-REDD, Code REDD et Wildlife Works ;
- une activité consacrée au Programme ONU-REDD lors de l'atelier « 2013 Oslo REDD Exchange », au cours de laquelle les pays partenaires ont échangé sur ces cinq années d'expérience, notamment sur les principaux accomplissements des pays exécutant un programme national ONU-REDD ;
- la réunion de haut niveau du Programme ONU-REDD tenue en marge de la conférence COP19/ CMP925 de Varsovie. À cette occasion, la Norvège s'est engagée à verser une contribution supplémentaire de 44 millions de dollars au Programme ONU-REDD ;
- le renforcement des partenariats grâce à une nouvelle collaboration avec le *Fonds pour l'environnement mondial* (FEM) dans le cadre de son Programme de microfinancements pour la gestion communautaire de la REDD+ (voir également la page consacrée à l'engagement des parties prenantes).

DÉFIS

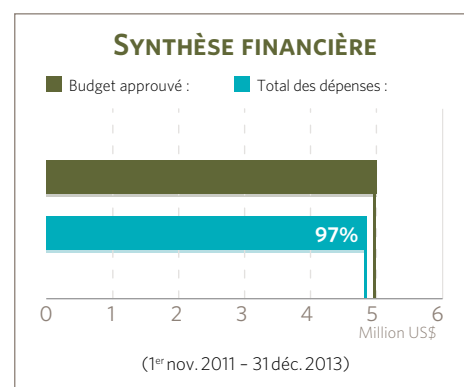
- Même si les modalités du SNA et des programmes nationaux ont progressé en termes d'approfondissement du cadre de résultats et de notification, les rapports axés sur les activités sont

encore fréquents. Le système global de gestion axée sur les résultats défini pour le Programme dans son ensemble reste crucial.

- En raison de la forte demande (trois autres pays se sont inscrits en 2013), l'aptitude du Programme à servir et à engager efficacement ces pays très diversifiés pose des difficultés au vu de ses capacités actuelles. Pour leur répondre, plusieurs modalités d'assistance technique et d'appui financier sont proposées, et des moyens de renforcer la coopération Sud-Sud et les apprentissages sont mis en place.

PERSPECTIVES

- L'évolution du Programme après 2015 (2015-2020) est la principale question stratégique à envisager. Les résultats de l'évaluation (en cours) du Programme indiqueront la marche à suivre. La transition de la stratégie existante vers une stratégie actualisée pour l'après-2015 marque un tournant pour le Programme ONU-REDD.
- Le Sommet sur le climat organisé par le Secrétaire général, qui se tiendra le 23 septembre 2014, constituera une occasion décisive pour le Programme. Il pourrait inciter les pays à redoubler d'efforts pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts et à investir dans la gestion et la conservation des forêts, ainsi que dans le renforcement des stocks de carbone par le biais d'initiatives de boisement, de reboisement et de restauration des forêts. Le Secrétariat et les organismes des Nations Unies chargés de la coordination participent au processus de planification du Sommet sur le climat.
- Il sera critique d'entreprendre une analyse plus systématique des retours d'expérience sur la préparation à la REDD+ et d'identifier une partie des domaines d'appui clés pour soutenir les initiatives en faveur des paiements fondés sur les résultats. Cela permettra de consolider et de tirer profit de l'appui fourni aux pays partenaires, en particulier pour ceux



qui bénéficient d'un appui dans le cadre des programmes nationaux.

- Le financement complémentaire accordé au titre du plan de travail triennal et du budget (2014) approuvé du SNA permettra aux pays et aux régions de procéder à une évaluation de leurs besoins²⁶. Ces évaluations serviront à mieux définir l'appui fourni par différentes sources en fonction de la situation de chaque pays et de son avancement dans la mise en œuvre des processus de REDD+.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

- La formulation des demandes d'appui ciblé par les pays est plus complexe que prévu.
- Il s'est également révélé important d'évaluer les liens avec les stratégies REDD+ nationales et les relations avec d'autres initiatives, mais aussi de repérer les lacunes des différents secteurs. Dans ce contexte, appuyer les évaluations des besoins des pays permettra d'aider ces derniers à hiérarchiser leurs besoins et leurs lacunes, ce qui contribuera à améliorer la coordination et à adapter l'appui.

25 19e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques/9e Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

26 Un appel à propositions a été lancé le 22 avril 2014 concernant les évaluations des besoins.

L'appui fourni dans le cadre du SNA emprunte plusieurs voies, les activités et résultats étant répartis dans trois grandes catégories : i) les fonctions d'appui international (FAI) ; ii) l'appui spécifique aux pays (appui ciblé dans lequel s'inscrit, entre autres, l'adossement) ; et iii) le Secrétariat. Les dépenses de chaque catégorie sont considérées par rapport à l'ensemble des dépenses du SNA (novembre 2011-décembre 2013). La plus grande part est allouée à l'appui spécifique aux pays (56 % des dépenses, soit environ 22 millions de dollars). Viennent ensuite les FAI et les services du Secrétariat (29 % et 15 % respectivement). (Voir l'annexe 13, SNA.)

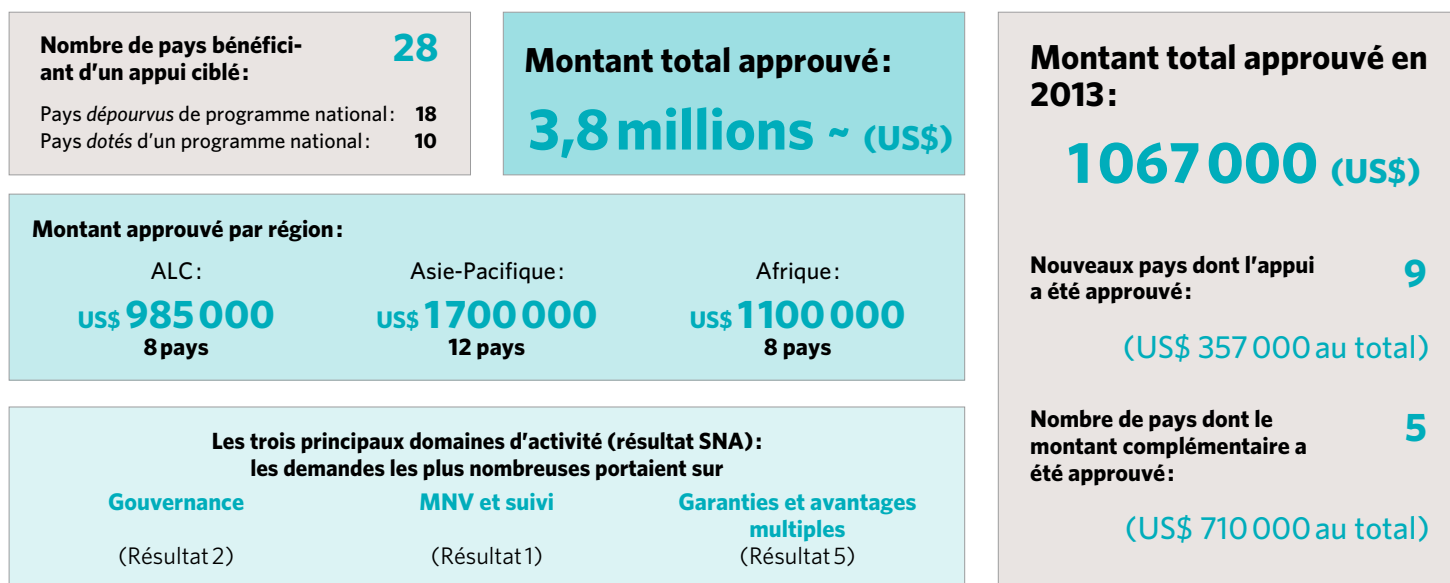
L'appui spécifique aux pays correspond à un appui ciblé (dans lequel s'inscrit entre autres l'adossement), fourni à la demande pour un ou plusieurs des six domaines d'activité du Programme ou des résultats du SNA. L'appui ciblé revêt une importance croissante à la suite à la clarification des *procédures de demande* et en raison de l'augmentation des fonds disponibles au titre du SNA. Ces changements ont conduit à renforcer la coordination et à améliorer l'efficacité des réponses. En 2013, 14 demandes d'appui ciblé émanant des pays partenaires ont été évaluées et approuvées.

Le montant total approuvé cette année s'élève à 1,1 million de dollars²⁷, y compris l'appui aux nouveaux pays demandant un ap-

pui ciblé (Cambodge, Cameroun, Colombie, Ghana, Guatemala, Honduras, Myanmar, Soudan et Sud Soudan) ou un montant complémentaire²⁸ (Costa Rica, Côte d'Ivoire, Indonésie, Kenya et Suriname). Au 31 décembre, 28 pays²⁹ avaient bénéficié d'un appui pour leurs initiatives de REDD+ grâce à ce mécanisme, pour lequel un budget total de près de 3,8 millions de dollars a été approuvé. Sur ces pays, 18 ne disposent pas d'un programme national. Le bilan de ces pays est présenté ci-dessous. Les résultats des pays disposant d'un programme national sont décrits dans les pages qui leur sont consacrées, car l'appui fourni vise à compléter les actions en cours en faveur de la REDD+, conformément à leur programme national, ou encore à mettre à profit d'autres activités.

En 2013, des efforts ont été déployés pour aider les pays à formuler un appui ciblé plus proche des programmes nationaux du Programme ONU-REDD et des autres initiatives de REDD+. L'expérience a montré qu'il était nécessaire de définir des périodes d'exécution plus réalistes, car plusieurs activités relevant de l'appui ciblé qui devaient être réalisées en 2012 se sont achevées en 2013. Les offres groupées d'appui ciblé (qui combinent les financements au titre de plusieurs résultats ou réalisations du SNA selon le cas) ont généralement obtenu de meilleurs résultats et engendré des coûts de transaction inférieurs, ce qui leur vaut d'être une méthode privilégiée. (Voir également la section 4.)

SYNTHÈSE DE L'APPUI CIBLÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

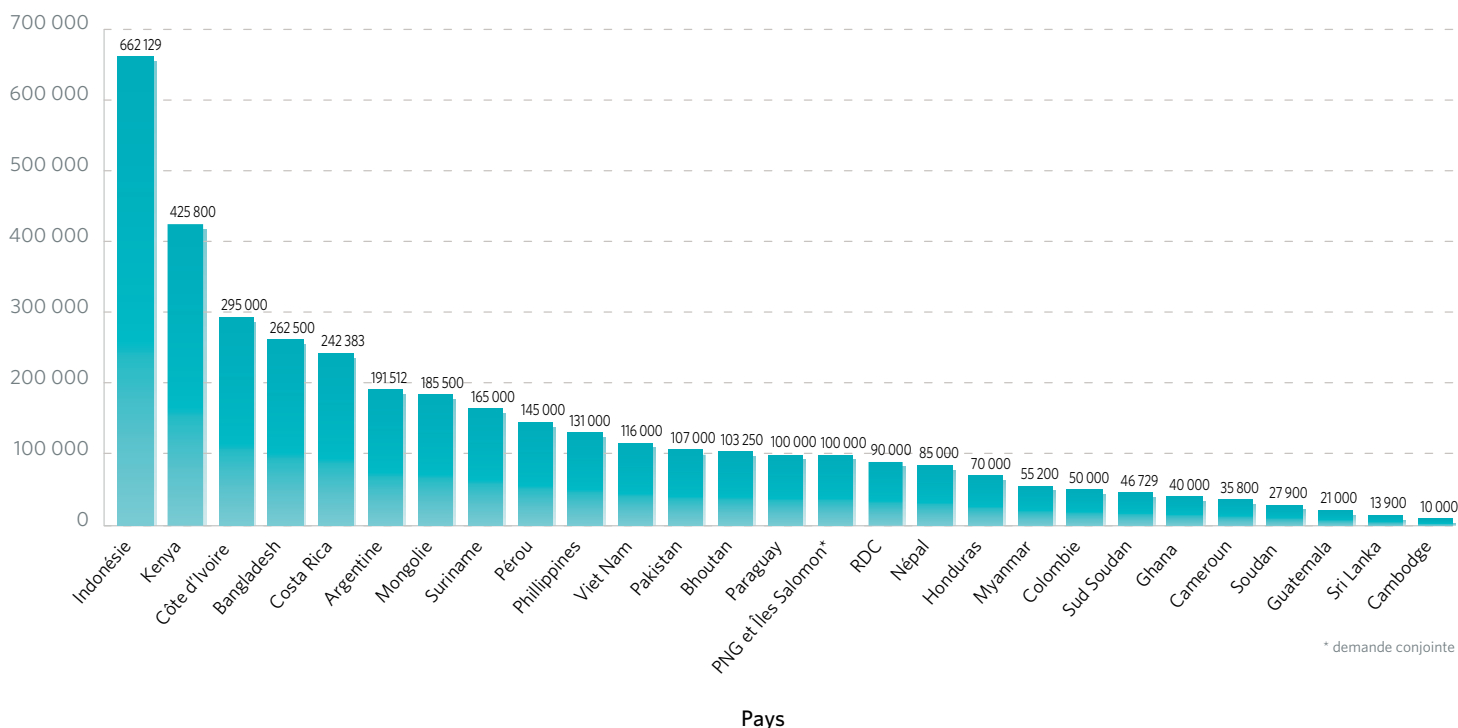


28 Les montants complémentaires approuvés correspondent à un appui supplémentaire accordé aux pays bénéficiant d'un appui ciblé dont la demande d'appui complémentaire a été approuvée.

29 L'Équateur et le Nigéria, qui apparaissaient dans les rapports précédents, ne sont plus comptabilisés. Ces pays ont préféré utiliser les fonds de leur programme national pour réaliser des activités d'EPG.

27 Hors coûts d'appui indirects.

Montant approuvé [\$ US](hors coûts d'appui indirects)



Voici une présentation des principaux résultats obtenus au 31 décembre 2013 grâce à l'appui ciblé dans les pays dépourvus de programmes nationaux. Plusieurs autres pays dotés d'un programme national sont ajoutés à cette section, soit parce qu'ils ont terminé la mise en œuvre de leur programme national (Indonésie, Philippines et Viet Nam), soit parce que leur programme national vient d'être approuvé (Colombie et Bangladesh). La Colombie a utilisé l'appui ciblé pour le

processus de validation de son R-PP. Le Bangladesh, dont le programme national a été approuvé par le Conseil d'orientation en décembre, a également reçu un appui ciblé dans le cadre de son initiative visant à élaborer une feuille de route de préparation à la REDD+ et à définir le périmètre de son document de programme national. Pour en savoir plus sur les pays dotés d'un programme national actif qui ont également reçu un appui ciblé, voir la page des pays concernés.

ARGENTINA

Résultats: MNV&S, Gar&AM, Écoverte,
Montant approuvé: US\$ 191 512³⁰

Appui visant à i) renforcer les capacités nationales en matière de surveillance forestière; et **ii)** intégrer des garanties environnementales et sociales au programme REDD+.

- Les principaux acteurs et les initiatives en cours relatives au SNSF ont été identifiés et un plan d'action concernant l'appui ciblé a été finalisé.
- Le personnel de l'unité de suivi, du service informatique et des autres parties prenantes gouvernementales concernées a renforcé ses capacités relatives à la plateforme de diffusion en ligne du SNSF lors d'un atelier de formation initiale sur ce thème qui s'est tenu du 24 au 28 juin. Quatorze techniciens du Secrétariat à l'environnement et au développement durable (SayDS, principale autorité chargée du SNSF) et un technicien du Centre de recherche et de vulgarisation sur les forêts de la Patagonie andine (CIEFAP) ont été formés, soit 11 femmes et 4 hommes. La formation comprenait les outils et

30 Les montants approuvés ne tiennent pas compte des coûts d'appui indirect.

langages nécessaires à la préparation et l'administration de la plateforme (Linux, PostgreSQL, PostGIS, GeoServer, etc.) et de la plateforme préliminaire installée au SayDS.

- L'Argentine a aligné sa démarche en matière d'EESS sur les standards sociaux et environnementaux (SSE) de REDD+ à la suite d'un examen des approches du Programme ONU-REDD et du FCPF.

BANGLADESH

Résultats: MNV&S et Gouv
Montant approuvé: US\$ 262 500

Appui visant à i) exécuter la feuille de route nationale de préparation à la REDD+ en luttant contre les risques de corruption et en renforçant les capacités en matière d'effets sociaux; et **ii)** élaborer un plan d'action sur la MNV et mener la préparation du pays à la REDD+.

Gouvernance

- *L'étude sur l'intégrité de la REDD+* au Bangladesh sera intégrée aux analyses des moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts qui sont prévues au titre du programme national du Bangladesh approuvé lors de la

onzième réunion du Conseil d'orientation.

- Un groupe restreint, composé des parties prenantes du gouvernement, du milieu universitaire et des ONG, a été créé afin d'orienter l'étude sur l'intégrité. Il s'est réuni pour discuter des problèmes de méthodologie. Un questionnaire contextualisé en ligne sur les risques liés à l'intégrité et les perspectives de REDD+ a été adressé à plus de 140 parties prenantes nationales. Plus de 60 participants ont répondu.
- Des entretiens et des groupes de discussion ont été organisés à Modhupur et Sreemongol. Ces données préliminaires ont permis de consolider le R-PP du Bangladesh. Elles ont été soumises au onzième Conseil d'orientation, qui a approuvé la demande de financement de 2,3 millions de dollars au titre du programme national du Bangladesh.

MNV

Le plan d'action national de MNV a été finalisé, et sa mise en œuvre a débuté avec les activités suivantes :

- Une consultation nationale et une formation sur les systèmes de classification du couvert forestier se sont tenues les 17 et 18 avril à Agargaon, Dacca. Elles ont rassemblé 42 participants, dont quatre femmes.
- Un rapport sur les recommandations concernant le système bangladais de classification des terres et des forêts a été publié en mars.
- Une formation sur le système de classification du couvert forestier s'est tenue les 24 et 25 mars à Dacca (34 participants, dont quatre femmes).
- Un rapport sur la classification des forêts, « Forest Classification Systems in Bangladesh », a été publié en septembre.
- Un rapport sur les équations allométriques forestières, « Tree volume and biomass allometric equations of Bangladesh », a été publié en septembre.
- Un logiciel de classification du couvert forestier a été testé à deux endroits : au sanctuaire faunique de Fashiakhali et dans les régions avoisinantes du district de Chittagong, ainsi qu'au parc national de Lawachara et dans les régions avoisinantes du district de Sylhet. Le rapport est en cours de finalisation.
- Sept réunions nationales sur la MNV ont été organisées à Dacca entre décembre 2011 et décembre 2013 (pour un total de 67 participants, dont sept femmes).

BHOUTAN

Résultats : MNV&S, Gouv et Gar&AM
Montant approuvé : US\$ 103 250

Appui pour i) élaborer la préparation à la REDD+, le suivi et la MNV pour la REDD+ ; ii) établir les options de partage des avantages et lutter contre les risques de corruption ; et iii) garantir les avantages multiples des forêts.

- Les parties prenantes nationales (ministère de l'Agriculture et des Forêts, milieu universitaire, ONG, organisations bilatérales internationales, etc.) ont renforcé leurs capacités grâce à une formation sur le suivi et la MNV pour la REDD+ qui s'est tenue à Thimphu les 24 et 25 avril (60 participants, dont 20 femmes).

- Les membres de l'équipe spéciale nationale REDD+ ont renforcé leurs capacités en vue de l'élaboration des parties consacrées au SNSF et au NER dans la feuille de route nationale de préparation à la REDD+ du Bhoutan grâce à une formation organisée à Thimphu du 4 au 8 juin (20 participants, dont cinq femmes).
- Les parties consacrées au SNSF et au NER dans la feuille de route nationale de préparation à la REDD+ ont été rédigées. Elles comprennent notamment une évaluation du manque de capacités, un plan de travail et un budget.
- Les ébauches d'une étude sur la lutte contre la corruption et d'une étude sur les systèmes de partage des avantages ont été réalisées. Elles seront fusionnées et consolidées en 2014.
- Les résultats de l'expérience du Bhoutan, qui a fait l'objet d'un atelier en octobre 2012 afin d'identifier les avantages et les risques potentiels de la REDD+ et des politiques relatives aux garanties environnementales, ont été publiés dans un [rapport](#). Celui-ci sera utilisé par le Bhoutan pour préparer le R-PP.

CAMEROUN

Résultat : Gouv
Montant approuvé : US\$ 35 800

Appui visant à renforcer les capacités nationales relatives à la participation des parties prenantes à la gouvernance forestière (interface FLEGT-REDD+).

Approuvé fin 2013, il n'en est donc qu'à ses débuts. Un plan de travail a été élaboré pour promouvoir un partage régulier des informations entre les parties prenantes et les processus nationaux de REDD+ et FLEGT.

COLOMBIE

Résultat : EPP
Montant approuvé : US\$ 50 000

Appui visant à faciliter la participation des parties prenantes en vue de l'actualisation du document national de préparation à la REDD+.

Les populations autochtones participent à l'élaboration du R-PP colombien. Au total, 107 représentants ont examiné et validé le R-PP lors d'un atelier national qui s'est tenu à Bogotá les 9 et 10 mai et qui a rassemblé des représentants du secteur public, des populations autochtones, des conseils locaux, des personnes d'ascendance africaine, des organisations non gouvernementales et des autres donateurs. Ce dialogue a donné lieu à la création d'un comité technique de REDD+ chargé de donner suite à la révision et à la vérification des modifications proposées dans les accords sur le R-PP. Ce comité technique est composé de représentants des populations autochtones, des Afro-colombiens, des agriculteurs, des ONG et des administrations³¹.

³¹ Lors de sa dixième réunion, le Conseil d'orientation a approuvé un budget de 4 millions de dollars destiné à financer le programme national de la Colombie.

COSTA RICA

Résultats : Gouv et Gar&AM
Montant approuvé : US\$ 242 383

Appui visant à créer et mettre en œuvre un système d'information sur les garanties en intégrant les Principes et critères sociaux et environnementaux du Programme ONU-REDD à la stratégie REDD+.

- Le Costa Rica a conçu sa démarche dans l'optique de créer un système d'information national sur les garanties doté d'un processus de socialisation des garanties permettant d'intégrer les contributions des parties prenantes dans la conception et les méthodologies du système.
- L'atelier de lancement qui s'est tenu à San José le 4 juillet a permis de partager des informations et des commentaires sur les objectifs et sur le champ d'application de l'appui ciblé. Il a été suivi de plusieurs ateliers pour les parties prenantes, auxquels ont participé le Fonds national pour le financement des forêts (FONAFIFO) et le consultant national.
- Une série d'ateliers organisés dans la région de Chilamate, dans le canton de Talamanca les 1er et 2 août et dans le canton d'Heredia le 26 août, a permis de renforcer les capacités et de recevoir les contributions de 55 représentants des populations autochtones dans le domaine des systèmes de garanties.

CÔTE D'IVOIRE

Résultats : MNV&S et EPP
Montant approuvé : US\$ 295 000

Appui i) au lancement officiel de la mise en œuvre du mécanisme et des dispositifs institutionnels de REDD+ ; ii) à la formation des parties prenantes concernées par le processus REDD+ ; iii) à l'évaluation de la couverture et de la disparition des forêts ; iv) à la création d'un système national de surveillance forestière ; et v) à la réalisation d'activités d'engagement des parties prenantes.

- Les principales parties prenantes ont été identifiées grâce à des démarches de recensement. Elles ont ensuite été informées sur la REDD+ dans le cadre d'une série d'ateliers organisés en 2013 sur différents thèmes : l'importance des forêts ; le mécanisme de REDD+ et ses défis et perspectives ; les possibilités et l'intérêt d'engager les parties prenantes nationales dans la mise au point du processus de REDD+ ; les *Directives conjointes du FCPF et de l'ONU-REDD concernant l'engagement des parties prenantes à la préparation de REDD+* et le rôle du consentement préalable donné librement et en connaissance de cause dans le domaine de la REDD+.
- Des outils de communication sur la REDD+ ont été mis au point, adaptés au contexte local et présentés aux participants des ateliers. Ils seront diffusés à plus grande échelle. Les plateformes et structures d'engagement des parties prenantes ont été renforcées. Voir un article de la lettre d'information à ce sujet *ici*.
- Le R-PP a été finalisé avec la CN-REDD et des représentants du ministère de l'Environnement, de la société civile, des

donateurs (UE, AFD, GIZ, etc.), du projet REDD+/FLEGT et de la plateforme de la société civile (30 ONG). Au vu des préparatifs du R-PP, qui lui ont été présentés lors de sa onzième réunion, le Conseil d'orientation a encouragé la Côte d'Ivoire à soumettre officiellement un programme national lors de la douzième réunion. Le financement d'un budget de 3 800 000 dollars a été confirmé par le FCPF.

GHANA

Résultat : Gouv
Montant approuvé : US\$ 40 000

Appui à la sensibilisation des parties prenantes et au partage des informations concernant des domaines techniques communs à l'initiative REDD+ et au plan d'action FLEGT et encouragement de la participation à la coordination entre les processus.

Mise en œuvre précoce d'un plan de travail destiné à promouvoir un partage régulier des informations entre les parties prenantes et les processus nationaux de REDD+ et FLEGT.

GUATEMALA

Résultat : Gouv
Montant approuvé : US\$ 21 000

Appui au renforcement des capacités concernant les aspects juridiques de la REDD+ par le biais d'une évaluation de la législation existante sur le régime et les droits fonciers relatifs aux biens et services environnementaux.

- Un plan de travail destiné à développer une analyse juridique et à recenser les instruments juridiques appropriés pour la stratégie nationale REDD+ en matière de mise en œuvre de l'initiative a été finalisé. Il met l'accent sur les changements climatiques et sur les droits de propriété relatifs aux services environnementaux et à la REDD+.
- La méthodologie permettant de renforcer les capacités juridiques du bureau légal du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et du Groupe de coordination interinstitutionnel relatives aux changements climatiques et à la REDD+ a été examinée dans le cadre de consultations en février, sous l'autorité des partenaires d'exécution, de l'UICN et du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles.

HONDURAS

Résultat : Gouv et EPP
Montant approuvé : US\$ 70 000

Appui à la mise en place d'un cadre juridique de la REDD+ en vertu du droit des forêts, des zones protégées et de la faune. Appui visant à faciliter la participation des parties prenantes à l'actualisation du document national de préparation à la REDD+.

- Le mécanisme de réclamation existant à l'échelle nationale a été évalué. Plusieurs parties prenantes et experts ont été interrogés, notamment des représentants des institutions

publiques, des populations autochtones, des ONG, de la société civile et du secteur privé. (Voir le [rapport](#)).

- Le plan de travail destiné à développer une analyse juridique a été finalisé. Il met l'accent sur les aspects relatifs au régime foncier, aux droits d'émission de carbone, au partage des avantages, aux changements climatiques et à leurs relations avec la REDD+, en prenant en considération l'expérience des pays de la région en matière de paiement des services environnementaux et des études de cas de plusieurs projets.

INDONÉSIE

Résultat : Gouv
Montant approuvé : US\$ 662 129

Appui au lancement de la phase de mise en œuvre de l'évaluation participative de la gouvernance.

- Le rapport sur l'EPG indonésienne a été lancé et des données de référence sur la gouvernance ont été mises à disposition. Liens vers le rapport en [bahasa](#) et en [anglais](#) et vers la synthèse en [français](#), en [espagnol](#) et en [anglais](#).
- Le rapport sur l'EPG a été bien accueilli par les parties prenantes indonésiennes (gouvernement, milieu universitaire, société civile, populations autochtones et secteur privé) en dépit de quelques conclusions délicates. Le ministère des Forêts et l'équipe spéciale REDD+ ont convenu des moyens d'utiliser les conclusions et les recommandations formulées pour planifier et préparer la REDD+ régionale, mais aussi pour suivre ses progrès et ses régressions.
- En résumé, à présent que le premier cycle d'EPG est terminé, des données solides sur la gouvernance et des recommandations sont disponibles. Les gouvernements nationaux et provinciaux ont pris en compte une partie des recommandations dans les politiques qu'ils élaborent et les organisations de la société civile utilisent les résultats dans leur planification stratégique.

KENYA

Résultats : Gouv, Gar&AM et Écoverte
Montant approuvé : US\$ 425 800

Appui à i) la lutte contre la corruption, les droits d'émission de carbone et le partage des avantages; ii) l'atelier et la réunion du Groupe de haut niveau sur les investissements en faveur de l'économie verte dans les forêts; et iii) une analyse du cadre juridique concernant les forêts pertinent pour la REDD+. Aide à la rédaction de dispositions REDD+ clarifiant et réglementant les grandes questions juridiques dans ce domaine jugées prioritaires par le gouvernement, avec une attention particulière pour les questions relatives au régime foncier et à la propriété du carbone.

- Deux études complémentaires consacrées au [partage des avantages](#) et à [l'évaluation des risques de corruption](#) ont été réalisées, ainsi qu'un plan de renforcement des capacités de lutte contre la corruption au sein du ministère de l'Environnement, du Service kényan des forêts et de la Commission d'éthique et de lutte contre la corruption du

Kenya. Ces rapports, qui constituent les deux premiers volumes d'une Série analytique sur la REDD+ au Kenya, ont bénéficié des nombreuses contributions du coordonnateur national REDD+. Ils serviront de documents de référence pour renforcer le cadre de mise en œuvre de la REDD+ au Kenya en 2014.

- Le pays a réalisé une [analyse juridique des questions de REDD+](#) en s'appuyant sur les lois et politiques pertinentes en matière d'environnement et de droit foncier. Un atelier de lancement s'est tenu le 29 janvier et l'analyse a été validée lors d'un atelier de consultation des parties prenantes le 7 mai. Un [rapport](#) contenant des recommandations en vue d'une réforme juridique a été réalisé et validé lors d'un dernier atelier, le 19 juillet. Une vingtaine de participants ont assisté à l'atelier de consultation des parties prenantes et à l'atelier final, notamment des représentants du ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources naturelles, du Service kényan des forêts, de l'Institut kényan de recherche forestière, de Transparency International Kenya, de l'Institut du droit et de la gouvernance environnementale, de Forest Action Network et de l'African Wildlife Foundation.

MONGOLIE

Résultats : MNV&S et Gouv
Montant approuvé : US\$ 85 500

Appui visant à i) élaborer le Plan d'action mongol relatif à un système national de surveillance forestière pour la REDD+; ii) créer un système de surveillance forestière par satellite; iii) revoir la méthodologie de l'inventaire forestier national; iv) examiner des options financières durables en matière de préparation à la REDD+; et v) favoriser une mise en œuvre efficace des politiques relatives au secteur forestier afin d'appuyer l'exécution de la feuille de route de REDD+.

SNSF

- Les parties prenantes techniques nationales ont amélioré leurs compétences en SNSF grâce à un atelier de consultation et à une formation sur le plan d'action mongol relatif au SNSF (Oulan-Bator, 19 et 20 novembre 2013; 70 participants, dont 25 femmes).
- La Mongolie a avancé dans l'élaboration de sa méthodologie pour les inventaires forestiers nationaux (Oulan-Bator, décembre 2012-décembre 2013).
- Les parties de la feuille de route nationale consacrées au SNSF et aux NER sont terminées (août 2013).
- Une formation à un logiciel open source d'évaluation nationale de l'utilisation des terres a été dispensée (Oulan-Bator, juin 2013-décembre 2013; 15 experts ont reçu une assistance technique, dont cinq femmes).
- Un document de projet connexe relatif à la gestion durable des forêts a été finalisé avec la FAO/FEM en juillet 2013. Il prévoit un pilotage des activités de REDD+ (novembre 2012-juillet 2013).

Options financières

- MDes dispositifs ont été identifiés par le biais d'une étude relative aux flux financiers et aux valeurs économiques du

secteur forestier susceptibles d'être utilisés pour mobiliser des fonds en faveur de la gestion durable des forêts dans le contexte de la REDD+.

- Un plan d'action a été préparé pour remédier aux obstacles à l'augmentation des dépenses du secteur forestier en faveur de la gestion durable des forêts et pour intégrer ces pratiques dans les budgets d'autres secteurs. Ce dernier point devrait conduire à une augmentation globale des dépenses et des interventions intersectorielles en faveur de la gestion durable des forêts.

Le gouvernement mongol a officiellement exprimé son intérêt pour la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités dans le cadre d'une autre initiative d'appui ciblé en 2014 et durant l'exécution de la feuille de route nationale de préparation à la REDD+.

MYANMAR

Résultats : MNV&S, EPP et Gar&AM
Montant approuvé : US\$ 55 200

Appui au processus de consultation sur la MNV et le SNSF et à la participation des parties prenantes au processus général de REDD+ et à l'élaboration de la feuille de route.

La feuille de route de préparation à la REDD+ est terminée,

- La version préliminaire a été examinée et validée par le biais d'un processus de consultation national multipartite composé de quatre consultations à l'échelle infranationale et deux à l'échelle nationale (voir les rapports *ici*), auxquelles ont participé des représentants de la société civile, des minorités ethniques et des femmes. Ces consultations ont examiné plusieurs aspects importants, notamment les moyens d'appuyer la participation des minorités ethniques et des femmes au processus national de REDD+. Les résultats du processus de consultation ont ensuite été intégrés à la feuille de route finale.
- Des agents publics ont renforcé leurs capacités relatives aux parties consacrées au SNSF et aux NER dans la feuille de route nationale de préparation du Myanmar à la REDD+ grâce à des consultations nationales et à des formations organisées à Nay Pyi Taw les 12 et 13 février et le 7 mai (60 participants, dont 30 femmes).
- Les parties consacrées au SNSF et aux NER dans la feuille de route nationale de préparation à la REDD+ ont été rédigées.

NÉPAL

Résultat : Gouv
Montant approuvé : US\$ 85 000

Appui au développement de la préparation à la REDD+ et à la mise en place de démarches visant à i) établir des politiques et mesures effectives, efficaces et équitables en matière de REDD+ ; et ii) financer des systèmes de gestion.

Des études de référence sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts ainsi que sur les options de gestion du financement national de la REDD+ ont officiellement été lancées lors d'une action organisée à Katmandou le 24 mars,

sous la supervision d'un groupe restreint de parties prenantes du gouvernement et de la société civile. Les études sont réalisées à 90 % à la suite d'un atelier de validation tenu le 8 octobre. Leur publication est prévue en mars 2014.

PAKISTAN

Résultat : MNV&S
Montant approuvé : US\$ 107 000

Appui i) à l'élaboration de la feuille de route nationale de préparation à la REDD+ intégrant des propositions pour sa mise en œuvre et ii) au renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre du plan d'action de MNV.

- Les connaissances de base sur la REDD+ ont été renforcées, une ébauche de stratégie nationale a été rédigée sur le SNSF et la MNV et le processus de consultation national a démarré. Quatre groupes de travail se sont formés et ont chacun tenu deux réunions à Islamabad le 3 mai et le 6 juin (36 participants au total, dont trois femmes.)
- Le R-PP national est terminé et validé.
- Un atelier de consultation national a été organisé à Islamabad le 17 septembre; deux ateliers de consultation provinciaux se sont tenus au Baloutchistan et au Sindh les 28 et 30 octobre respectivement, et l'atelier de validation national a eu lieu à Islamabad le 5 novembre. Au total, 130 représentants des gouvernements national et provinciaux, du milieu universitaire, de la société civile et d'ONG ou ONGI y ont participé (dont neuf femmes).

PÉROU

Résultats : Gouv, EPP et Gar&AM
Montant approuvé : US\$ 145 000

Appui au renforcement des capacités des populations autochtones afin qu'elles participent en connaissance de cause à l'élaboration et à la mise en œuvre des processus de REDD+.

Quatre rapports ont été finalisés sur les aspects essentiels suivants : engagement des parties prenantes, système d'information sur les garanties, partage des avantages et analyse du contexte institutionnel en vue de fournir des recommandations concernant la lutte contre la corruption. Certains rapports, qui seront utilisés par le ministère de l'Environnement en qualité de documents internes, ne seront pas rendus publics. Cependant, les principales conclusions des quatre questions principales ont été rassemblées dans un *rapport final*³² et deux vidéos (en *anglais* et en *espagnol*) présentent leurs résultats et leurs effets du point de vue des parties directement concernées par l'intervention à l'échelle du pays. 400 responsables de populations autochtones venus de 80 organisations différentes du bassin amazonien du Pérou ont vu leurs capacités en matière de REDD+ et leur engagement en faveur de décisions dans ce domaine renforcés à la suite d'une *série d'ateliers nationaux organisés entre novembre 2013 et avril 2014* (voir *vidéo*).

³² Le rapport a été téléchargé 377 fois depuis sa parution en décembre 2013. Il a également été publié à six reprises sur d'autres sites Internet.

PHILIPPINES

Résultats : Gouv et Gar&AM
Montant approuvé : US\$ 131 000

Appui visant à renforcer l'engagement des parties prenantes en matière de gouvernance forestière dans le cadre de la préparation nationale à la REDD+.

L'évaluation des risques de corruption en matière de REDD+ a été finalisée par l'Ateneo School of Government, sous la houlette du Bureau de gestion des forêts. Elle a été réalisée de manière participative, par le biais de deux ateliers nationaux et de trois ateliers infranationaux, et combine des évaluations quantitatives et qualitatives. Cette étude fait ressortir les domaines d'intervention présentant une priorité stratégique afin de remédier aux sept risques de corruption en matière de REDD+ définis comme les plus dangereux et les plus probables. Elle formule également des recommandations pour prévenir et surveiller ces risques. L'analyse s'est appuyée sur les cadres analytiques contextualisés de la stratégie nationale REDD+ et de l'examen sur le développement de l'intégrité, réalisés sous l'égide du Bureau de l'Ombudsman. Les données ventilées par sexe ont permis de mettre en lumière les différences de perception et d'expérience entre hommes et femmes dans le secteur forestier.

SUD SOUDAN

Résultats : Gouv
Montant approuvé : US\$ 46 729

Appui au renforcement de l'engagement des parties prenantes en matière de gouvernance forestière dans le cadre de la préparation nationale à la REDD+.

- Les principales parties prenantes ont été identifiées grâce à des démarches de recensement.
- Les principales parties prenantes ont été informées sur la REDD+ par le biais d'une série d'ateliers nationaux et infranationaux organisés en octobre, qui ont rassemblé un nombre équilibré d'acteurs issus de différents secteurs, dont la société civile et les communautés locales. Ces ateliers ont permis d'améliorer la compréhension et de renforcer les capacités dans différents domaines : l'importance des forêts ; le mécanisme de REDD+ et ses défis et perspectives pour le Sud Soudan ; les possibilités et l'intérêt d'engager les parties prenantes nationales dans la mise au point du processus de REDD+ au Sud Soudan ; les *Directives conjointes du FCPF et de l'ONU-REDD concernant l'engagement des parties prenantes à la préparation de REDD+* et le rôle du consentement préalable donné librement et en connaissance de cause dans le domaine de la REDD+.
- Des outils de communication sur la REDD+ ont été mis au point, adaptés au contexte local et présentés aux participants des ateliers. Ils seront diffusés à plus grande échelle. Les plateformes et structures d'engagement des parties prenantes ont été renforcées. Voir un article de la lettre d'information à ce sujet ici.

RÉPUBLIQUE DU SOUDAN

Résultats : Gar&AM et Écoverte
Montant approuvé : US\$ 27 900

Appui au renforcement des capacités concernant les aspects techniques de la REDD+, à la réalisation d'une évaluation initiale des besoins dans ce domaine et à la rédaction de la feuille de route de préparation à la REDD+.

Aucune activité à signaler pour cette période³³.

SURINAME

Résultats : Gov and SE
Montant approuvé : US\$ 165 000

Appui visant à strengthen frameworks for implementing REDD+ policies and measures.

Assessments of existing national-level grievance mechanisms were developed and interviews carried out with a range of stakeholders and experts including representatives of government agencies, indigenous peoples and Maroon tribes. See [report](#).

VIET NAM

Résultat : Gouv
Montant approuvé : US\$ 116 000

Appui visant à lancer la phase initiale de l'évaluation participative de la gouvernance.

- L'EPG³⁴ du Viet Nam a respecté ses étapes clés : réalisation d'une analyse des institutions et du contexte, sélection des problèmes de gouvernance, fourniture d'une formation sur l'élaboration des indicateurs, et rédaction puis essai sur le terrain des indicateurs avec des données collectées dans la province de Lam Dong. Les dossiers des ateliers contenant des documents et rapports de référence pertinents pour 2013 sont disponibles [ici](#).
- Un groupe d'experts (*voir mandat*) chargé de la direction générale de l'EPG a été créé pour tenir compte de la demande expresse des parties prenantes vietnamiennes, qui souhaitent une plus grande contribution des experts au processus d'EPG. Cette nouvelle structure organisationnelle s'appuie sur l'expérience de l'EPG pilote en Indonésie³⁴.

33 Un atelier de lancement s'est tenu au Soudan en février 2014.

34 Pour garantir que les experts aient le temps de participer au rapport et que le rapport final tienne compte des contributions et avis des différentes parties prenantes, il a été décidé de reporter au deuxième trimestre 2014 le lancement du rapport avec ses conclusions clés et ses recommandations en matière d'améliorations. Comme en Indonésie, le suivi, la diffusion des conclusions principales et la discussion sur les différents usages possibles auront lieu au troisième et au quatrième trimestre 2014.

Le Fonds du Programme ONU-REDD a été mis en place en 2008 afin d'aider les pays à se préparer à la REDD+. Depuis sa création, comme l'illustre la figure 3.1, le Fonds a connu une croissance continue, les dépôts, versements et dépenses augmentant régulièrement. Après un dépôt initial de 12,0 millions de dollars en 2008, les dépôts ultérieurs ont atteint 215,2 millions de dollars en décembre 2013. En outre, les versements et les dépenses ont également augmenté de manière proportionnelle mais décalée dans le temps, puisque ces sommes ne peuvent être transférées ou dépensées qu'après leur dépôt. Les versements sont passés de 15,8 millions en 2009 à 155,6 millions de dollars en 2013, et les dépenses ont augmenté de 6,9 millions à 97,9 millions de dollars sur la même période.

Fin 2013, des accords de contribution avaient été signés avec six donateurs : le Danemark, l'Union européenne, le Japon, le Luxembourg, la Norvège et l'Espagne. L'ensemble des dépôts en faveur du fonds s'élevait à 215,2 millions de dollars. Par ailleurs, 2,4 millions de dollars d'intérêts ont été déposés. Le montant total des fonds s'élève ainsi à 217,6 millions de dollars, dont un montant net de 155,6 millions de dollars (72 %) a été transféré aux organismes de l'ONU participants et 97,9 millions de dollars (63 % du montant transféré) ont été dépensés.

En 2013, le montant total des fonds s'élevait à 60,9 millions de dollars, les versements aux organismes de l'ONU participants à 52,1 millions de dollars et les dépenses à 32,2 millions de dollars. Les sommes remboursées désignent les remboursements soit effectués suite à la clôture d'un programme, comme dans le cas

du programme national du Viet Nam où la FAO a reversé US\$ 17388, soit provenant d'une réaffectation budgétaire, comme en Bolivie où US\$ 608938 ont été reversés par le PNUD et le même montant transféré à la FAO. Le solde de trésorerie auprès de l'Agent administratif fin 2013 était de 60,6 millions de dollars. Ce solde important s'explique par un dépôt de 44 millions de dollars en décembre au titre du budget 2014. Le tableau 3.1 illustre l'évolution des soldes de trésorerie au 31 décembre 2013.

Figure 3.1 Dépôts, versements et dépenses du Fonds du Programme ONU-REDD (2008-2013)

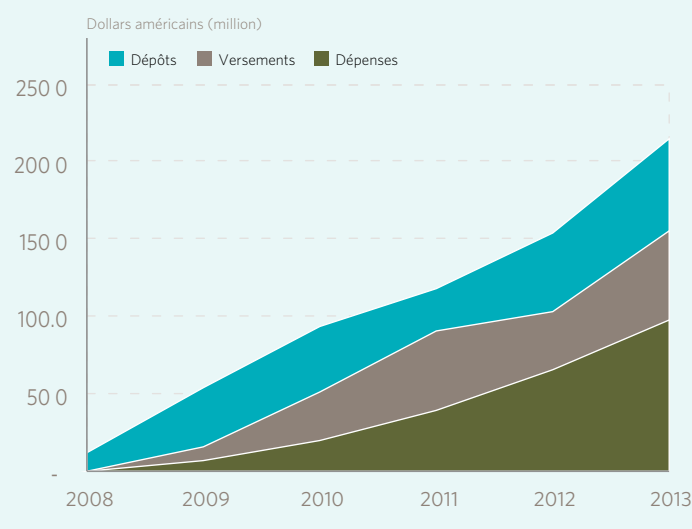


Tableau 3.1 Évolution des soldes auprès de l'Agent administratif pour la période s'achevant au 31 décembre 2013 (milliers de dollars américains)

	Annual 2012	Annual 2013	Cumulative
Origine des fonds			
Contributions brutes	36 023	60 959	215 238
Revenu des intérêts et placements perçus par le FRH	152	165	2 004
Revenu des intérêts reçus d'organismes participants	200	5	437
Remboursements de l'AA aux bailleurs de fonds	-	-	-
Solde des fonds transférés à un autre FASM	-	-	-
Autres Revenus - - -	-	-	-
Total : origine des fonds	36 375	61 130	217 679
Utilisation des fonds			
Montants transférés aux organismes participants	12 585	52 184	155 664
Remboursements reçus des organismes participants	(133)	(626)	(759)
Montant net alloué aux organismes participants	12 452	51 557	154 905
Agent administratif	360	492	2 035
Coûts directs : (Comité directeur, secrétariat, etc.)	-	-	-
Frais bancaires	1	4	7
Autres dépenses	-	118	118
Total : utilisation des fonds	12 813	52 171	157 064
Solde des fonds disponibles auprès de l'Agent administratif	23 562	8 959	60 614
Solde en début d'exercice (1er janvier)	28 093	51 655	-
Solde en fin d'exercice (31 décembre)	51 655	60 614	60 614
Montant net alloué aux organismes participants	12 452	51 557	154 905
Dépenses des organismes participants	26 229	32 206	97 926
Solde des fonds disponibles auprès des organismes participants			56 979

3.1 CONTRIBUTIONS DES DONATEURS

Les contributions au Fonds du Programme ONU-REDD ont atteint 215,2 millions de dollars en 2013, dont 60,9 millions de dollars ont été déposés. Avec un engagement de 42,2 millions de dollars, la Norvège demeure la première contributrice. Le Fonds a accueilli de nouveaux contributeurs en 2013 : l'Union européenne (11,7 millions de dollars) et le Luxembourg (2,6 millions

de dollars). En outre, l'Espagne et le Danemark ont augmenté leur contribution, respectivement de 2,4 millions de dollars et de 1,8 million de dollars. Le tableau 3.2 présente toutes les sommes versées au Fonds au 31 décembre 2013.

Tableau 3.2 Total des versements des donateurs au Fonds du Programme ONU-REDD, cumul au 31 décembre 2013 (milliers de dollars américains)

Bailleurs	Bailleurs de fonds antérieures au 31 ^{er} déc. 2012	Années en cours janv.-déc. 2013	Total
DANEMARK	8 077	1 821	9 898
UE	-	11 762	11 762
JAPON	3 046	-	3 046
LUXEMBOURG	-	2 674	2 674
NORVÈGE	141 193	42 278	183 470
ESPAGNE	1 963	2 424	4 387
Total général	154 279	60 959	215 238

Parmi le total des sommes versées, 26,9 millions de dollars ont été affectés par le Japon et la Norvège au titre de contributions

spécifiques, comme l'illustre le tableau 3.3. Aucune contribution spécifique supplémentaire n'a été reçue en 2013.

Tableau 3.3 Contributions affectées versées au Fonds du Programme ONU-REDD, cumul au 31 décembre 2013 (milliers de dollars américains)

Bailleurs	de fonds antérieures au 31 déc. 2012	Année en cours janv.-déc. 2013	Total
Norvège	23 861	-	23 861
Japon	3 046	-	3 046
Total général	26 907	-	26 907

3.2 INTÉRÊTS

Le total des intérêts reçus au 31 décembre 2013 s'élevait à 2,4 millions de dollars, constitués de 2 millions de dollars d'intérêts reçus au niveau du Fonds et de 0,4 million de dollars reçus

des organismes participants. Le tableau 3.4 fournit le détail des intérêts reçus par le Fonds.

Tableau 3.4 Intérêts reçus par le Fonds au 31 décembre 2013 (milliers de dollars américains)

Intérêts reçus	Années antérieures au 31 déc. 2012	Année en cours janv.-déc.-2013	Total
Agent administratif			
Revenu des intérêts et placements perçus par le Fonds	1 839	165	2 004
Total : Intérêts perçus par le Fonds	1 839	165	2 004
Organisme participant			
PNUD	422	-	422
FAO	9	5	15
Total : intérêts perçus par l'organisme	431	5	437
Total général	2 270	171	2 441

3.3 MONTANTS TRANSFÉRÉS ET DÉPENSES

Au 31 décembre 2013, après réception de tous les documents justificatifs des Programmes ONU-REDD approuvés par le Conseil d'orientation, le montant total net versé s'élevait à 154,9 millions de dollars. Les Fonds sont versés par le bureau du FASM après réception du document de programme et de la demande de transfert de fonds signés. Lorsque la durée du programme national excède trois ans, les versements ont été effectués par annuités. Sur le montant total approuvé de 163³⁵

millions de dollars, la somme nette de 154,9 millions de dollars (93 %) a été versée. En 2013, 52,1 millions de dollars ont été transférés au Sri Lanka, à la Zambie et au SNA. Sur le montant total versé, 97,9³⁶ millions de dollars (63 % des sommes transférées) ont été comptabilisés comme dépenses. Le tableau 3.5 indique l'allocation générale, le montant transféré et les dépenses des organismes de l'ONU participants.

Tableau 3.5 Allocations, montant net alloué et dépenses des organismes de l'ONU participants (milliers de dollars américains)

Organisme participant	Montant approuvé	Montant net alloué	Dépenses			Taux d'exécution (%)
			Années antérieures au 31 déc. 2012	Année en cours janv.-déc. 2013	Cumul	
FAO	59 238	55 999	23 855	12 767	36 623	65
PNUD	64 473	60 337	22 555	12 934	35 489	59
PNUE	39 326	38 569	19 310	6 505	25 815	67
Total général	163 037	154 905	65 720	32 206	97 926	63

3.4 EXÉCUTION FINANCIÈRE DU PROGRAMME

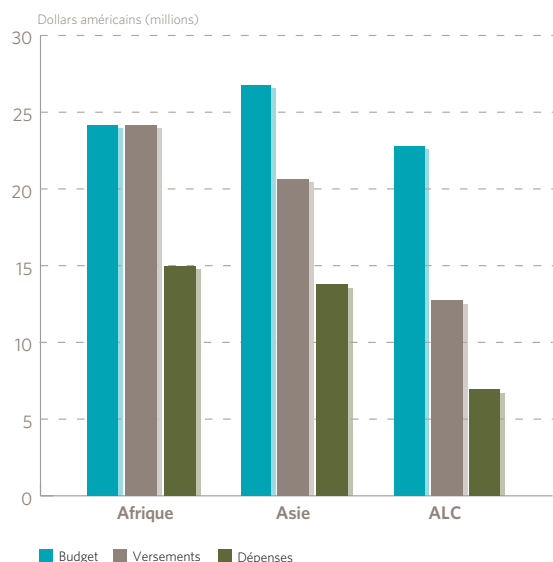
3.4.1 PROGRAMMES NATIONAUX

Les dépenses cumulées et les taux d'exécution des programmes nationaux ayant reçu des fonds et dont la mise en œuvre a démarré sont indiqués dans le tableau ci-après. Concernant la répartition régionale du Programme, l'Asie arrive en tête avec huit pays bénéficiant d'une allocation de fonds. L'Afrique et la région Amérique latine et Caraïbes comptent chacune cinq pays bénéficiant d'une allocation de fonds. Sur le montant total approuvé pour les programmes nationaux, 24,1 millions de dollars (33 %) ont été approuvés pour l'Afrique, 26,7 millions de dollars (36 %) pour l'Asie et 22,7 millions de dollars (31 %) pour la région Amérique latine et Caraïbes. L'exécution du Programme dépend de l'étape de mise en œuvre. Ainsi la plupart des programmes sur le point de s'achever enregistrent des taux d'exécution plus élevés, tandis que les programmes en phase initiale ou à mi-parcours affichent des taux d'exécution inférieurs. Le taux d'exécution s'élève à 62 % pour l'Afrique, 67 % pour l'Asie et 55 % pour la région Amérique latine et Caraïbes. Bien que l'écart entre les différentes régions ne soit pas substantiel, les taux d'exécution supérieurs relevés pour l'Afrique et l'Asie peuvent s'expliquer par les cinq programmes nationaux achevés dans ces régions, deux en Afrique et trois en Asie. L'exécution globale des fonds transférés aux programmes nationaux s'établit à 62 %.

35 En décembre 2013, le Conseil d'orientation a approuvé des allocations de fonds en faveur du Bangladesh et du SNA. Ces allocations n'étaient pas incluses au 31 décembre 2013, car les documents justificatifs n'étaient pas reçus à cette date.

36 Ce montant ne comprend pas les engagements non enregistrés comme dépenses fin 2013.

3.2 Exécution cumulée du programme national par région au 31 décembre 2013



3.3 Dépenses cumulées du programme national par organisme au 31 décembre 2013

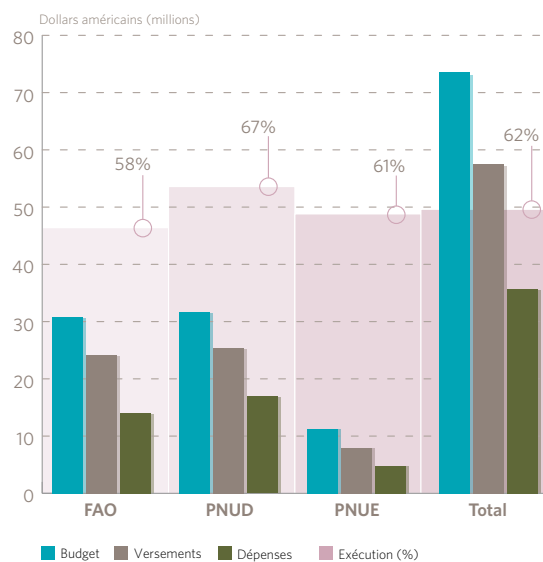


Tableau 3.6 Dépenses cumulées du programme national par pays/région au 31 décembre 2013 (US\$)

AFRIQUE					
Pays	Budget	Versements	Dépenses	Exécution (%)	Date de fin du Projet
RDC	7 383 200	7 383 200	6 951 720	94	31 décembre 2013
Nigéria	4 000 000	4 000 000	423 149	11	28 février 2015
République du Congo	4 000 000	4 000 000	241 417	6	30 octobre 2015
Tanzanie	4 280 000	4 280 000	4 026 367	94	30 juin 2013
Zambie	4 490 000	4 490 000	3 342 800	74	31 décembre 2014
Sub-total	24 153 200	24 153 200	14 985 453	62	
ASIE					
Pays	Budget	Versements	Dépenses	Exécution (%)	Date de fin du Projet
Bangladesh	2 300 500	-	-	-	
Cambodge	3 001 350	3 001 350	1 449 410	48	31 décembre 2014
Indonésie	5 644 250	5 644 250	5 450 072	97	31 octobre 2012
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6 388 884	2 591 390	1 433 510	55	31 décembre 2015
Phillippines	500 000	500 000	488 454	98	30 avril 2013
Îles Salomon	550 000	550 000	373 870	68	31 mars 2014
Sri Lanka	4 000 000	4 000 000	228 540	6	30 janvier 2016
Viet Nam	4 384 756	4 367 368	4 352 639	100	30 juin 2012
Sous-total	26 769 740	20 654 358	13 776 495	67	
ALC					
Pays	Budget	Versements	Dépenses	Exécution (%)	Date de fin du Projet
Bolivie	4 708 000	607 117	140 063	23	31 décembre 2015
Colombie	4 000 000	-	-	-	
Équateur	4 000 000	4 000 000	2 367 129	59	31 décembre 2014
Panama	5 300 000	3 419 720	3 041 890	89	30 juin 2015
Paraguay	4 720 001	4 720 001	1 423 912	30	31 juillet 2014
Sous-total	22 728 001	12 746 838	6 972 994	55	
Total général	73 650 941	57 554 396	35 734 942	62	

3.4.2 SNA

Le tableau 3.7 suivant présente les informations par organisme, au regard du budget approuvé jusqu'en décembre 2013. En 2013, les dépenses cumulées au titre du SNA se sont élevées à 37,4 millions de dollars et les engagements à 1,9 million de dollars, sur un budget approuvé de 49,2 millions de dollars. Les engagements correspondent à des fonds à caractère contractuel

qui n'ont cependant pas encore été consignés dans le système au titre de dépenses et qui ne sont donc pas disponibles pour le programme. Après inclusion des engagements, le taux d'exécution pour 2013 est de 80 %. Hors engagements, le taux d'exécution au regard du budget approuvé est de 76 %, le taux d'exécution du SNA pour 2012 étant de 73 %.

Tableau 3.7 Budget et dépenses de « l'appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015 » (SNA) au 31 décembre 2013

Organisme	Budget approuvé jusqu'au 31 décembre 2013	Total des dépenses jusqu'au 31 décembre 2013	Total des engagements jusqu'au 31 décembre 2013 ³⁷	Total au 31 décembre 2013	Taux d'exécution (%) ^{* 38}
FAO	15 448 823	14 659 870	-	14 659 870	95
PNUD	19 648 487	11 361 105	1 887 463	13 248 568	67
PNUE**	14 145 329	11 355 514	-	11 355 514	80
Total	49 242 639	37 376 489	1 887 463	39 263 952	80

* Exécution calculée par rapport au total (dépenses et engagements)

**Inclut US\$ 613 695 apportés par le gouvernement espagnol au PNUE pour les activités du SNA

Le tableau suivant présente les informations par organisme : budget 2013-2014 approuvé lors de la neuvième réunion du Conseil d'orientation (PB9) à Brazzaville et budget 2013 révisé lors de la dixième réunion du Conseil d'orientation (PB10) à

Lombok, total des fonds transférés par le bureau du FASM au 31 décembre 2013 et dépenses déclarées via les systèmes de gestion financière des organismes.

Tableau 3.8 Allocations, versements et dépenses de « l'appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015 » (SNA) au 31 décembre 2013 (US\$)

Participating UN Organizations	Allocation approuvée aux organismes de l'ONU participants au 31 décembre 2013	Total des versements jusqu'au 31 décembre 2013	Total des dépenses jusqu'au 31 décembre 2013
FAO	23 817 360	23 817 360	14 659 870
PNUD	27 736 769	27 736 769	11 361 105
PNUE	21 227 489	21 227 489	11 355 514
Total	72 781 618	72 781 618	37 376 489

3.5 DÉPENSES PAR CATÉGORIE

Les dépenses de projets sont engagées et suivies par chaque organisme de l'ONU participant, et déclarées conformément aux catégories convenues selon un modèle de rapports harmonisé entre les organismes. En 2006, le Groupe de développement des Nations Unies (UNDG) a défini six catégories auxquelles doivent correspondre les dépenses de projets déclarées par les entités des Nations Unies. Entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2012, ces catégories ont été modifiées par le Conseil des chefs de secrétariat de l'ONU à la suite de l'adoption des normes comptables

internationales pour le secteur public (IPSAS) et sont désormais au nombre de huit. Toutes les dépenses déclarées jusqu'au 31 décembre 2011 sont présentées en fonction des six catégories employées jusqu'à cette date, et toutes les dépenses déclarées à partir du 1^{er} janvier 2012 sont réparties en huit catégories (voir le tableau 3.7), selon la nouvelle nomenclature. Les anciennes et les nouvelles catégories sont reprises dans le tableau 3.9.

37 Ce montant comprend une dépense de US\$ 597 953 omise par inadvertance dans les dépenses du PNUD en raison de problèmes de cartographie. Le PNUD rectifiera cet élément au cours de la période qui fera l'objet du prochain rapport. Le solde de 1,29 million de dollars correspond à des engagements non enregistrés par le PNUD au titre de dépenses à la clôture de l'exercice.

38 Le taux d'exécution global pour le PNUD hors fonds supplémentaires acceptés en juin 2013 au titre du Résultat 4.6 est de 85 %. Le faible niveau de dépenses concernant le Résultat 4.6 implique un taux d'exécution global inférieur, ressortant à 67 % pour 2013. Voir la section « Défis » à la page consacrée à la participation des parties prenantes.

Table 3.9 Catégories de dépenses antérieures (2006) et actuelles (2012)

Catégories de dépenses de l'UNDG (2006)	Catégories de dépenses du CEB (2012)
1. Fournitures	1. Traitements et autres dépenses de personnel
2. Personnel	2. Fournitures, marchandises et matériel
3. Formation	3. Équipement, véhicules, mobilier et amortissement
4. Contrats	4. Services contractuels
5. Autres coûts directs	5. Déplacements
	6. Versements et subventions
	7. Dépenses générales de fonctionnement
6. Coûts indirects	8. Coûts indirects

Table 3.10 Dépenses au 31 décembre 2012, classées selon les catégories de l'UNDG (ancienne nomenclature) et du Conseil des chefs de secrétariat (nouvelle nomenclature)

Catégorie	Dépenses			Pourcentage du coût total du Programme
	Années antérieures au 31 déc. 2012	Année en cours janv.-déc. 2013	Total	
Fournitures, marchandises, équipement et transport (ancienne)	1 256	-	1 256	1.37
Personnel (ancienne)	23 106	-	23 106	25.23
Formation des partenaires (ancienne)	3 597	-	3 597	3.93
Contrats (ancienne)	6 915	-	6 915	7.55
Autres coûts directs (ancienne)	2 111	-	2 111	2.30
Traitements et autres frais de personnel (nouvelle)	11 335	13 328	24 662	26.93
Fournitures, marchandises, matériel (nouvelle)	2 667	(1 784)	883	0.96
Équipement, véhicules, mobilier, amortissement (nouvelle)	736	711	1 446	1.58
Services contractuels (nouvelle)	1 708	6 084	7 792	8.51
Déplacements (nouvelle)	1 421	5 870	7 291	7.96
Montants transférés et subventions (nouvelle)	4 104	2 986	7 090	7.74
Coûts de fonctionnement (nouvelle)	2 335	3 111	5 446	5.95
Total des coûts du Programme	61 289	30 306	91 595	100.00
Total des coûts d'appui indirects	4 431	1 900	6 332	6.91
Total	65 720	32 206	97 926	

En 2013, le premier poste de dépenses correspondait au traitement et aux frais de personnel, représentant 55 % (combinaison des anciennes et nouvelles catégories), suivi des contrats qui constituaient 16 % des dépenses (catégories combinées). Les autres catégories de dépenses représentaient moins de 10 %.

3.6 PROJETS AYANT ACHÉVÉ LEURS ACTIVITÉS

En décembre 2013, six Programmes ONU-REDD ont clos leurs activités. Les programmes nationaux ONU-REDD d'Indonésie et du Viet Nam et le Programme global (2009-2011) ont clos leurs activités en 2012 et les programmes nationaux de RDC, des Philippines et de Tanzanie ont clos leurs activités en 2013. Les rapports finaux certifiés les concernant seront publiés en ligne avec les politiques des organismes de l'ONU participants à la date de la clôture financière.

En 2013, et depuis le démarrage du Programme ONU-REDD il y a cinq ans, le Programme a enregistré des résultats et des progrès significatifs sur le plan national, régional et mondial. Les principaux domaines opérationnels d'intervention du Programme cette année ont inclus un bilan et une projection au-delà de 2015, un recentrage sur l'approche par pays, le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes en vue de leur engagement ferme envers les enjeux de la REDD+ et l'utilisation des différentes modalités d'exécution du Programme afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des pays. Les défis de mise en œuvre et les retours d'expérience ont été abordés et mis en commun dans le cadre d'échanges Sud-Sud, d'ateliers régionaux, de séances d'informations et de partage de connaissances et de réunions formelles du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. Les recommandations et les décisions stratégiques qui en ont résulté ont guidé, et continuent à guider, le Programme.

Les principaux défis pour le Programme en 2013 ont été notamment :

- Des facteurs externes tels que des changements de gouvernement et de personnel des acteurs nationaux ont eu une incidence sur la mise en œuvre de plusieurs programmes nationaux. S'il n'a pas été possible dans tous les cas d'atténuer les impacts de ces changements, dans des pays comme le Paraguay, les anticiper de même qu'intégrer les mesures d'atténuation à la planification des activités auront permis d'éviter des retards et contribué à une meilleure mise en œuvre. Cette approche devrait être appliquée à tous les programmes nationaux. En effet, une planification prédictive appropriée permet de mieux gérer les attentes et assure la continuité de la mise en œuvre.
- En 2013, les doléances reçues au sujet du programme national du Panama et la décision d'une organisation nationale des peuples autochtones de se retirer du processus ont abouti à un retour d'expérience pour le Programme dans son ensemble, ainsi que pour les acteurs nationaux du Programme au Panama. C'est la première fois que le Programme s'est vu exposé à des réclamations, et le processus de réponse est actuellement intégré par le Programme. L'objectif est de pouvoir répondre efficacement et de façon responsable à des situations similaires dans l'éventualité où elles surviendraient.
- Dans le cas de la Bolivie, une révision budgétaire et du plan de travail en ligne avec le Mécanisme conjoint d'atténuation et d'adaptation pour la gestion intégrale et durable des forêts (Bolivie) a été élaborée et présentée lors d'un atelier national de validation. Elle a ensuite été approuvée par une décision intersession du Conseil d'orientation.
- L'expérience a montré que l'engagement des parties prenantes dans les pays et les principes associés tels que le CPLCC s'avèrent difficiles à mettre en œuvre en raison de capacités limitées et d'un manque de familiarité avec les concepts qui sous-tendent ces approches. Les mesures d'urgence prises englobent l'investissement dans le renforcement des capacités et les activités dans le pays afin d'élaborer des approches de l'engagement des parties prenantes et du CPLCC adaptées à la réalité nationale.
- Les pays ont été confrontés à des difficultés pour intégrer les garanties de la CCNUCC aux processus nationaux de la REDD+. Pour aborder cette difficulté, ils disposeront bientôt de l'outil d'aide à la décision concernant les garanties, actuellement développé par le Programme dans le cadre du SNA. En parallèle, le risque de doubles emplois et de chevauchements existe du fait de la prolifération d'outils, de méthodologies et d'initiatives de renforcement des capacités dans divers domaines s'inscrivant dans le champ d'application de la REDD+ (par exemple, garanties, SNSF, MNV). Ces pays sont confrontés à la difficulté d'évaluer de manière critique quelles seront les options les plus adaptées à leurs circonstances et à leurs objectifs. Le Programme s'attaque à ce problème en s'engageant davantage auprès d'autres initiatives afin d'éviter les doubles emplois ou pour ne pas imposer aux pays partenaires de multiples sources de conseil technique sans aucune coordination.
- La mise sur pied de cadres juridiques et de régimes fonciers en faveur de la REDD+ est un domaine qui nécessitera davantage un appui technique et financier dans le pays sur des périodes plus longues que prévu. En effet, les procédures législatives nationales sont souvent de longue durée et complexes. Les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* sont l'un des moyens de soutenir les efforts des pays en matière de régime foncier lors de la conception de projets REDD+.
- Au départ, les multiples demandes d'appui ciblé n'établissaient pas systématiquement de liens avec les programmes nationaux existants ou d'autres efforts de REDD+ nationaux. En outre, un appui ciblé plus élaboré — répondant globalement aux besoins dans tous les domaines d'activité — suppose manifestement de meilleurs résultats et une plus grande appropriation nationale, comme en témoignent des actions de suivi davantage déployées par les pays eux-mêmes. Le financement plus important de l'appui ciblé a permis, en outre, de réduire les coûts de transaction en évitant les demandes d'appui répétées dans plusieurs domaines. Une coordination accrue entre les différents acteurs qui travaillent avec la REDD+ au niveau national peut maximiser l'efficacité et l'efficience de ce type d'appui. Les évaluations des besoins³⁹ au niveau national ou régional servent également à délimiter les demandes d'appui ciblé. En contribuant à une meilleure compréhension des capacités et des besoins nationaux et/ou

³⁹ Voir l'appel à propositions relatif aux évaluations des besoins du 22 avril 2014. L'évaluation des besoins des pays a pu bénéficier d'un appui grâce à la révision budgétaire du SNA approuvée lors de la 11ème réunion du Conseil d'orientation (PB11). L'objectif consiste à renforcer le leadership des pays lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies nationales de REDD+.

régionaux de la REDD+, le Programme ONU-REDD cherchera à doter les pays de capacités renforcées pour coordonner et intégrer leurs activités de préparation ainsi que l'appui. Une étude destinée à évaluer le niveau d'avancement de la préparation au processus REDD+, menée par le Programme dans le centre régional Asie-Pacifique en 2013 (analyse REDD+ Asie-Pacifique), en est un exemple.

- La complexité de la REDD+ a une incidence sur l'exécution au niveau des pays, en particulier en ce qui concerne les programmes nationaux. La période de mise en œuvre de trois ans prévue pour les programmes nationaux semble insuffisante. Une séance de mise en commun d'expériences, organisée à l'occasion de la 11^{ème} réunion du Conseil d'orientation (PB11), a permis de tirer collectivement des enseignements des trois évaluations finales indépendantes des programmes nationaux et des contributions. Ce retour d'expérience suggère que la durée et les ambitions des programmes nationaux doivent être plus soigneusement évaluées et ajustées pour correspondre aux capacités nationales, et que les activités du ou des organismes impliqués doivent être davantage rationalisées. En outre, il est nécessaire de faire preuve de souplesse à l'égard de contreparties soumises à des changements, d'assurer une coordination plus proactive avec l'éventail d'institutions et de contreparties impliquées dans la REDD+ au niveau national et, enfin, de s'adapter au changement pendant toute la durée de vie d'un programme national. Le vaste périmètre de la préparation au processus REDD+ crée aussi des défis en termes de mesure efficace des impacts sur le terrain. Une double réponse peut y être apportée. Tout d'abord, il est nécessaire de mettre en place des processus d'évaluation des capacités plus rigoureux, s'appuyant sur des indicateurs et des méthodologies concrètes. Deuxièmement, il conviendra d'adopter une programmation plus souple qui devra tenir compte des besoins différents des pays, des étapes de la préparation et de la multiplicité des acteurs offrant leur concours à la préparation au processus REDD+ au niveau national. Dans les premières étapes du Programme, il semblait nécessaire de fournir un appui complet au processus de préparation, dans la mesure où le travail accompli n'en était qu'à ses débuts. Actuellement, un large éventail de partenaires de développement prêtent leur concours à la préparation à la REDD+ dans les pays où le Programme ONU-REDD est en place, auquel cas un appui complet n'est plus justifié.
- Concernant ce qui précède, le travail relatif aux garanties et aux avantages multiples démontre que l'impact sur l'élaboration de la stratégie nationale et la prise de décision se manifeste lentement. Cela semble se mettre en place dans certains pays et devrait se concrétiser davantage à mesure que la préparation au processus REDD+ progressera.
- L'un des premiers enseignements tirés jusqu'ici indique également que la transition lors des différentes phases du processus REDD+ n'est pas un processus linéaire, mais itératif. Le Programme sera donc amené à examiner comment continuer à soutenir les pays en passe d'achever

leurs programmes nationaux et commencer à produire des méthodologies et des éléments normatifs pour aider les pays au-delà de la préparation.

- Les programmes nationaux étaient prévus au départ pour une durée de trois ans. Cependant, la durée moyenne d'un programme national moyen est actuellement de quatre ans (du lancement à la clôture des opérations), en tenant compte des reports sans frais. Au total, 11⁴⁰ programmes nationaux ont sollicité un report sans frais, soit 61% des programmes nationaux approuvés. La raison principale qui ressort de l'examen des demandes de report sans frais est un démarrage lent du programme national, qui s'explique notamment par les difficultés à trouver du personnel qualifié. La deuxième raison est la conception trop ambitieuse du programme national et la sous-estimation de la complexité de la REDD+. La troisième raison la plus courante est le cadre institutionnel dynamique au niveau des pays auquel les programmes nationaux doivent s'adapter.

Principaux enjeux stratégiques et opportunités du Programme en 2013:

- Le développement du Programme au-delà de 2015 (2016-2020) est une tâche majeure, qui s'appuiera sur les résultats et les recommandations de l'évaluation du Programme. Le passage de la stratégie existante à une stratégie mise à jour au-delà de 2015 sera un tournant pour le Programme ONU-REDD. La future stratégie précise un appui supplémentaire à la REDD+ axé sur l'application des Accords de Cancún et sa mise en œuvre à travers le Cadre de Varsovie.
- Réaliser des analyses plus systématiques des retours d'expérience de la mise en œuvre du processus REDD+ et identifier des domaines d'appui cruciaux pour soutenir les efforts vers le paiement basé sur la performance sera décisif pour consolider l'appui aux pays et capitaliser sur ces acquis. L'évaluation des besoins sera également un moyen de contribuer à maximiser l'impact et à améliorer l'efficacité et la polarisation de l'appui à la préparation nationale à la REDD+.
- Au cours de l'année 2013, les programmes nationaux ont répondu à des consultations globales portant sur les exigences cruciales en termes de temps et de valeur. Ils ont également fait part du besoin naissant de définir le champ d'application de la REDD+ via une analyse appropriée des moteurs et la délimitation d'une vision de la REDD+. Enfin, ils ont communiqué des attentes plus réalistes sur les dimensions techniques telles que la mesure, notification et vérification, si celles-ci doivent incomber aux gouvernements à l'avenir.
- Lorsque le Programme a démarré, peu d'acteurs participaient à la REDD+ et la coordination avec le FASM était la principale exigence. Actuellement, les pays participant à la REDD+ bénéficient d'un large éventail de programmes et

40 Ce chiffre (11) représente les reports, soit de la signature du document de programme national suite à l'approbation du Conseil d'orientation, soit de la durée pour la mise en œuvre des programmes nationaux.

d'initiatives et d'un large appui. Trouver le juste équilibre entre la coordination, l'harmonisation, l'alignement et l'intégrité technique du Programme représente un nouveau défi dans plusieurs pays. Alors que de nombreux donateurs évoluent vers des actions basées sur la performance, les pays cherchent à atteindre de plus en plus vite les exigences de performance. Or, cela réduit parfois le temps nécessaire à l'établissement de bases solides pour leurs processus REDD+. Pour y remédier, l'appui du Programme ONU-REDD peut avoir à définir des moyens de concilier la durabilité des composants REDD+ conçus au niveau du pays et leur cohérence technique et environnementale avec la pression pour écourter le calendrier.

- À mesure que la préparation au processus REDD+ avance et les pays définissent et mettent en œuvre des stratégies nationales de REDD+, l'identification et le traitement des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts revêtent une importance critique. Le Programme ONU-REDD est très bien placé pour exploiter les capacités complémentaires des trois organismes de l'ONU participants afin d'identifier les domaines stratégiques d'engagement clés au niveau national et mondial pour contribuer à remédier à ces causes.

ANAM	Autoridad Nacional del Ambiente de Panamá (Autorité nationale pour l'environnement, Panama)
BeRT	Outil d'identification des avantages et des risques (sigle anglais)
CAST	Outil d'approches des garanties par pays (sigle anglais)
CBR+	Gestion communautaire de la REDD+
CCC	Commissions sur les changements climatiques (Philippines)
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CN-REDD	Coordination nationale REDD+ (République démocratique du Congo)
CODELT	Conseil pour la défense environnementale par la légalité et la traçabilité (bassin du Congo)
COONAPIP	Coordinadora Nacional de los Pueblos Indígenas de Panamá (Coordination nationale des peuples autochtones du Panama)
CoP	Conférence des Parties (à la CCNUCC)
CPLCC	Consentement préalable donné librement et en connaissance de cause
CPS	Secrétariat de la Communauté du Pacifique
EA	Équations allométriques
EESS	Évaluation environnementale et sociale stratégique
EPG	Évaluation participative de la gouvernance pour la REDD+
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAPI	Federación por la Autodeterminación de los Pueblos Indígenas (Fédération pour l'autodétermination des peuples autochtones, Paraguay)
FASM	Fonds d'affectation spéciale multipartenaire
FCPF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIP	Programme d'investissement pour la forêt
FLEGT	Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (Union européenne)
FMB	Bureau de gestion forestière (Philippines)
FMI	Fonds monétaire international
FVC	Fonds vert pour le climat
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GC	Groupe de consultation
GDF	Gestion durable des forêts
GES	Gaz à effet de serre
GIS	Systèmes d'information géographique (sigle anglais)
GIZ	Die Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Société allemande pour la coopération internationale)
GNL	Gaz naturel liquéfié
IFN	Inventaire national des forêts
IFNC	Inventaire national des forêts et du carbone
INFONA	Instituto Forestal Nacional (Institut national des forêts, Paraguay)
MAGHG	Suivi et évaluation des gaz à effet de serre
MCMA	Mecanismo Conjunto de Mitigación y Adaptación para el Manejo Integral y Sustentable de los Bosques y la madre Tierra ou Mecanismo de Bosques (Mécanisme conjoint d'atténuation et d'adaptation pour la gestion intégrale et durable des forêts et de la planète terre, Bolivie)
MECDM	Ministère de l'Environnement, du Changement climatique, de la Gestion des catastrophes et de la Météorologie (Îles Salomon)

MICCA	Programme sur l'atténuation du changement climatique dans l'agriculture (FAO)
MNRT	Ministère des Ressources naturelles, de l'Environnement et du Tourisme (Tanzanie)
MNV	Mesure, notification et vérification
MoFR	Ministère des Forêts et de la Recherche (Îles Salomon)
NER	Niveaux d'émissions de référence
NMRC	Conseil national multipartite pour la REDD+ (Philippines)
NR/NER	Niveaux de référence/Niveaux d'émissions de référence
NRTF	Équipe spéciale (Task Force) nationale sur la REDD+ (Tanzanie)
OCCD	Bureau du changement climatique et du développement (Papouasie-Nouvelle-Guinée)
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PEB	Conseil exécutif du Programme
PMF	Programme de microfinancements (FEM)
PMRC	Conseil provincial multipartite pour la REDD+ (Philippines)
PN	Programme national
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
PNGFA	Autorité des forêts de Papouasie-Nouvelle-Guinée
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PCSE	Principes et critères sociaux et environnementaux
PSE	Paiements pour les services écosystémiques
RDC	République démocratique du Congo
REDD	Réduction des émissions liées à la déforestation dans les pays en développement
REDD+	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement et rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement
Résultat 1	SNA MNV&S : Mesure, notification et vérification et suivi
Résultat 2	SNA Gouv : Gouvernance
Résultat 5	SNA Gar&AM : Garanties et avantages multiples
Résultat 6	SNA Écoverte : Économie verte
SIFN	Système national d'inventaire des forêts
SNSF	Système national de surveillance forestière
UGP	Unité de gestion du Programme
R-PP	Document de préparation à la REDD
Résultat 4	SNA EPP : Engagement des parties prenantes
SEAM	Secretaría del Ambiente (secrétariat à l'Environnement, Paraguay)
SIG	Système d'information sur les garanties
*SNA	Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015
SSE	Standards sociaux et environnementaux

Allocation de fonds

Montant approuvé par le Comité de direction compétent en faveur d'un projet ou programme donné.

Projet/programme approuvé

Projet/programme (y compris budget, etc.) approuvé par le Comité de direction à des fins d'allocation de fonds.

Appui spécifique aux pays

L'une des trois catégories d'appui fournies dans le cadre de «l'appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015» (SNA), notamment sous forme d'appui ciblé.

Contribution engagée

Montant(s) engagé(s) par un donateur en vertu d'un arrangement administratif standard (AAS) signé avec le Fonds d'affectation spéciale multipartenaire (bureau du FASM) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en sa qualité d'Agent administratif du Fonds. Une contribution engagée peut être déjà versée ou en attente de versement.

Contribution déposée par un donateur

Dépôt de fonds en espèces perçu par le bureau du FASM pour le Fonds de la part d'un donateur en vertu d'un arrangement administratif standard (AAS) signé.

Taux d'exécution

Un indicateur financier attestant le pourcentage de fonds déjà utilisés, calculé en comparant les dépenses déclarées par un organisme participant et le «montant net financé».

Coûts d'appui indirects

Coûts généraux qui ne peuvent être rattachés à aucun Programme ou activité des organismes participants. Pour les FASM de l'ONU, ces coûts s'élèvent à 7 %, conformément aux règles de recouvrement des coûts du FASM convenues par le Groupe de développement des Nations Unies (UNDG).

Fonctions d'appui international

L'une des trois catégories d'appui fournies dans le cadre de «l'appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015» (SNA). Désigne les activités entreprises aussi bien dans les régions qu'au siège par le personnel du Programme ONU-REDD et visant à renforcer la connaissance des domaines liés à la REDD+, de permettre aux pays de contribuer à l'élaboration de consignes techniques, de promouvoir une meilleure expertise concernant la REDD+ et la mise en commun des expériences, notamment par la coopération Sud-Sud.

Montant net financé

Montant transféré à un organisme participant, déduction faite de tout remboursement effectué à cet organisme.

Organismes de l'ONU participants

Organismes des Nations Unies signataires d'un mémorandum d'accord avec le bureau du FASM.

Document du projet/programme

Plan de travail annuel ou document de programme/projet, etc., approuvé par le Conseil d'orientation à des fins d'allocation de fonds.

Dépenses du projet

Somme des dépenses déclarées par tous les organismes participants pour un Fonds, quelle que soit la méthode comptable employée par chaque organisme participant dans le cadre de la présentation des rapports aux donateurs.

Clôture financière d'un projet

La clôture financière d'un projet ou programme intervient lorsque toutes les obligations financières d'un projet ou programme dont les activités sont achevées ont été soldées et qu'aucune charge financière supplémentaire n'est susceptible d'être supportée.

Clôture opérationnelle d'un projet

La clôture opérationnelle d'un projet ou programme intervient lorsque toutes les activités programmées au titre desquelles le ou les organismes participants ont bénéficié d'un financement sont achevées.

Date de début du projet

Date du transfert du premier versement par le bureau du FASM à l'organisme participant.

Appui ciblé

Appui spécifique, axé sur la demande et fourni dans le cadre d'un ou plusieurs des six domaines d'activité du Programme ONU-REDD ou résultats du SNA. L'appui ciblé comprend également l'adossement. Il s'inscrit dans la catégorie de l'appui spécifique aux pays du SNA.

Budget approuvé total

Montant cumulé des allocations de fonds approuvées par le Comité de direction.

Montant transféré

Fonds transférés par le bureau du FASM à un ou des organisme(s) de l'ONU participant(s), en vertu d'une allocation approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.